

**REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERY**

MONOGRAPHIE DE LA REGION DE TILLABERY

Août 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
I. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	14
I.1. Situation géographique	14
I.2. Organisation Administrative	16
1.2.1. Les institutions administratives.....	16
1.2.2. Les institutions coutumières.....	17
II. CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU PHYSIQUE	19
II.1. Géologie et Relief	19
2.1.1. La géologie.....	19
2.1.2. Le relief.....	19
II.2. Climat, sols et végétation	19
2.2.1. Le climat.....	19
2.2.2. Les Sols.....	20
2.2.3. La végétation.....	21
II.3. Les ressources en eau	23
2.3.1. Les eaux souterraines.....	23
2.3.2. Les eaux de surface.....	23
II.4. Les ressources forestières, fauniques et halieutiques	26
2.4.1. Les ressources forestières.....	26
2.4.2. Les ressources fauniques.....	27
2.4.3. Les ressources halieutiques.....	27
III. MILIEU HUMAIN	29
III.1. Historique du peuplement	29
3.1.1. Le groupe Zarma-Songhai.....	29
3.1.2. Les Touaregs.....	30
3.1.3. Les Peulhs.....	30
3.1.4. Les Kourfeyawa ou (sudié)	31
III.2. Ethnies, langues et religions	32
3.2.1. Les Ethnies.....	32
3.2.2. Les langues nationales.....	32
3.2.3. Les religions.....	32
3.2.3.1. L'Islam.....	32
3.2.3.2. Le Christianisme	33
III.3. Organisation sociale	33

3.3.1. Le pouvoir politique traditionnel.....	33
3.3.2. Les relations sociales.....	35
3.3.2.1. Les structures sociales.....	35
3.3.2.2. Les conflits sociaux.....	36
3.3.2.3. Les mécanismes de régulation sociale.....	36
III.4. Répartition spatiale de la population.....	37
III.5. Structure et évolution de la population.....	40
3.5.1. La structure de la population.....	40
3.5.2. L'évolution de la population	42
3.5.3. Situation des groupes vulnérables.....	43
3.5.3.1. La situation de la femme.....	43
3.5.3.2. La situation des jeunes.....	43
3.5.3.3. Les autres groupes défavorisés.....	43
III.6. Emploi et profil de la pauvreté.....	44
3.6.1. L'emploi.....	44
3.6.2. Le profil de la pauvreté.....	46
III.7. Migrations.....	47
3.7.1. Les migrations internes en 2007.....	48
3.7.2. Les migrations inter régionales en 2007.....	48
3.7.3. Les migrations internationales.....	48
IV. CADRE DE VIE.....	50
IV.1. Urbanisation.....	50
4.1.1. L'habitat	50
4.1.1.1. Typologie de l'Habitat	50
4.1.1.2. Logements	50
4.1.2. Les centres urbains	51
4.1.3. L'Assainissement (voirie et réseau divers)	53
4.1.3.1. Evacuation des eaux pluviales, eaux usées et lieux d'aisance.....	53
4.1.3.2. Voirie	53
4.1.3.3. Gestion des déchets solides (Ordures ménagères)	53
4.1.4. Problématique du Secteur	54
IV.2. Santé	54
4.2.1. Les infrastructures	54
4.2.2. Le personnel.....	56
4.2.3. Les taux et les ratios.....	58
4.2.3.1. La performance des services de santé.....	58
4.2.3.2 L'état de santé de la population.....	60
4.2.4. La problématique du secteur.....	63
IV.3. Education et Alphabétisation.....	64
4.3.1. Education.....	64
4.3.1.1. Préscolaire.....	64

4.3.1.1.1. Les structures et les infrastructures.....	64
4.3.1.1.2. Le personnel.....	65
4.3.1.1.3. Les effectifs.....	65
4.3.1.1.4. La Problématique du secteur.....	65
4.3.1.2. Primaire (cycle de base I)	66
4.3.1.2.1. Les structures et les infrastructures.....	66
4.3.1.2.2. Le personnel.....	72
4.3.1.2.3. Les effectifs.....	73
4.3.1.2.4. Les taux et ratios.....	74
4.3.1.2.5. La Problématique du secteur.....	76
4.3.1.3. Le secondaire (cycle de base II et moyen).....	77
4.3.1.3.1. Les structures et infrastructures.....	77
4.3.1.3.2. Le personnel	80
4.3.1.3.3. Les Effectifs	81
4.3.1.3.4. Les taux et ratios.....	81
4.3.1.3.5. La problématique du secteur.....	83
4.3.1.4. Enseignement Professionnel et Technique	83
4.3.1.4.1. Enseignement normal	83
4.3.1.4.2. Les centres de formation professionnelle et technique	84
4.3.1.4.3. La problématique du secteur.....	86
4.3.2. Education Non Formelle (Alphabétisation)	86
4.3.2.1. Les structures et infrastructures d'éducation non formelle.....	86
4.3.2.2. Le personnel de l'alphabétisation.....	87
4.3.2.3. Les effectifs d'apprenants inscrits dans les centres d'alphabétisation	87
4.3.2.4. Les taux en matière d'éducation non formelle	88
4.3.2.5. La problématique du secteur.....	89
IV.4. ALIMENTATION EN EAU.....	91
4.4.1. Les infrastructures hydrauliques.....	91
4.4.2. L'accès à l'eau potable.....	92
4.4.2.1. Hydraulique rurale et pastorale	92
4.4.2.2. Hydraulique urbaine	94
4.4.3. La problématique du secteur.....	94
IV.5. ENERGIE.....	95
4.5.1. Les sources d'énergie.....	95
4.5.1.1. Les énergies domestiques	95
4.5.1.2. Les énergies renouvelables	95
4.5.2. Les infrastructures.....	95
4.5.3. La production et la consommation.....	96
4.5.3.1. L'énergie solaire.....	96
4.5.3.2. L'énergie éolienne.....	96
4.5.3.3. L'énergie électrique	97
4.5.4. La problématique du secteur.....	100
IV.6. Routes et télécommunications.....	102

4.6.1. Le réseau routier.....	102
4.6.1.1. La classification des routes	102
4.6.1.2. L'état du réseau.....	103
4.6.1.2.1. Routes bitumées.....	103
4.6.1.2.2. Les routes en terre	103
4.6.2. Les télécommunications.....	107
4.6.2.1. Le téléphone mobile.....	107
4.6.2.2. Le téléphone fixe.....	107
4.6.2.3. Les radios.....	109
4.6.2.3. Les TV.....	109
IV.7. Sport et culture.....	111
4.7.1. Sport.....	111
4.7.1.1. Les infrastructures sportives.....	111
4.7.1.2. Les manifestations sportives	111
4.7.1.3. La problématique du secteur.....	112
4.7.2. Culture.....	112
4.7.2.1. Les infrastructures culturelles.....	112
4.7.2.2. Les manifestations culturelles.....	112
4.7.2.3. La problématique du secteur.....	113
V. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	115
V.1. Agriculture.....	115
5.1.1. Les populations agricoles.....	115
5.1.2. La situation des ressources.....	116
5.1.2.1. Les ressources humaines.....	116
5.1.2.2. Le potentiel agricole.....	116
5.1.2.3. Les infrastructures rurales.....	117
5.1.3. Les techniques culturales.....	118
5.1.3.1. Les outils utilisés sont la hou, la hiler.....	118
5.1.3.2. Les systèmes de production.....	118
5.1.4. Les productions.....	119
5.1.4.1. Les cultures pluviales.....	119
5.1.4.2. Production des cultures irriguées.....	121
5.1.4.3. Les productions spécifiques.....	122
5.1.4.4. Le bilan alimentaire de la région.....	123
5.1.5. Les appuis (Etat et partenaires)	124
5.1.5.1. Les appuis de l'Etat.....	124
5.1.5.2. Les appuis des partenaires.....	125
5.1.6. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	125
5.1.7 La problématique du secteur.....	126
V.2. Elevage.....	128
5.2.1. Les éleveurs.....	128
5.2.2. La situation du cheptel.....	128
5.2.2.1. Les races des principales espèces	128
5.2.2.2. Les effectifs.....	129
5.2.2.3. La santé du cheptel.....	129
5.2.3. Les types d'élevage.....	130

5.2.4. Les appuis (Etats et partenaires)	132
5.2.4.1. Appuis de l'Etat.....	132
5.2.4.2. Les appuis des partenaires.....	132
5.2.5. La situation des équipements.....	133
5.2.5.1. Les infrastructures sanitaires.....	133
5.2.5.2. Les infrastructures hydrauliques.....	133
5.2.5.3. Les couloirs de passage.....	133
5.2.6. Les aires de pâturage.....	134
5.2.7. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	136
5.2.7.1. Filière bétail sur pied.....	136
5.2.7.2. Filière viande.....	137
5.2.7.3. Filière cuirs et peaux	138
5.2.7.4. La Filière lait.....	139
5.2.7.5. La production avicole.....	139
5.2.8. La Problématique du secteur.....	140
V.3. Pêche et Forêts.....	142
V.3.1 Pêche.....	142
5.3.1.1 Les ressources.....	142
5.3.1.2. La production.....	142
5.3.1.3. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	142
5.3.1.4. L'organisation de la filière.....	142
V.3.2 L'exploitation forestière.....	143
5.3.2.1. Les ressources.....	143
5.3.2.2 La production.....	143
5.3.2.3. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	144
5.3.2.4. L'Organisation de la filière.....	144
5.3.2.5. Le bois-énergie et les sous produits forestiers.....	144
5.3.2.6 La gomme arabique.....	145
5.3.2.7 Le miel.....	145
5.3.2.8. La chasse.....	145
V.4. Artisanat.....	146
5.4.1. Les populations concernées.....	146
5.4.2. Les productions.....	146
5.4.3. Les appuis (Etat et partenaires)	146
5.4.4. Les équipements artisanaux.....	146
5.4.5. L'écoulement des produits (débouchés)	146
5.4.6. La problématique du secteur.....	147
V.5. Tourisme- Hôtellerie.....	147
5.5.1. Les sites touristiques.....	147
5.5.2. Les circuits touristiques.....	147
5.5.3. Les structures d'accueil.....	148
5.5.4. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	148
5.5.5. La problématique des secteurs.....	148
V.6. Mines et industrie	151
5.6.1. Les mines.....	151
5.6.1.1. Le potentiel minier.....	151

5.6.1.2. Les carrières.....	151
5.6.1.3. Les investissements (infrastructures construites).....	152
5.6.1.4. Les productions	152
5.6.1.5. Les recettes.....	153
5.6.1.6. La contribution du sous secteur dans l'économie de la région	153
5.6.1.7. La problématique du sous secteur.....	153
5.6.2. Les industries.....	154
5.6.2.1. Les unités industrielles.....	154
5.6.2.2. Les investissements.....	154
5.6.2.3. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	155
5.6.2.4. La problématique du secteur.....	155
V.7. Transport.....	155
5.7.1. Les moyens de transport.....	155
5.7.2. Les types de transport.....	156
5.7.2.1. Le transport routier.....	156
5.7.2.2. Le transport fluvial.....	157
5.7.3. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	157
5.7.4. La problématique du transport.....	157
V.8. Commerce, banques et établissements financiers.....	158
5.8.1. Le Commerce.....	158
5.8.1.1. Le commerce intérieur.....	158
5.8.1.2. Le commerce extérieur.....	159
5.8.1.3. Les importations	159
5.8.1.4. Les exportations.....	159
5.8.1.5. Le commerce	159
5.8.1.6. La contribution du secteur dans l'économie de la région.....	160
5.8.1.7. La problématique du secteur.....	160
5.8.2. Les banques et les établissements financiers.....	161
5.8.2.1. Les activités bancaires.....	161
5.8.2.2. Les établissements financiers	161
5.8.2.3. L'importance du secteur dans l'économie de la région.....	163
VI. LES PROJETS, PROGRAMMES ET ONG.....	163
VI.1. Projets et Programmes	163
VI.2. Les ONG.....	167
VII. CONCLUSION.....	173
VII.1. Les tendances lourdes.....	173
VII.2. Les suggestions d'axes de développement.....	173

Liste des sigles et abréviations

AHA : Aménagement Hydro Agricole

ANPE : Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

CFPT : Centre de Formation Professionnelle et Technique

CONFEJES :

CNEDD : Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable

CSI : Centre de Santé Intégré

CS : Case de Santé

DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale

DRESS : Direction Régionale des Enseignements Secondaires et Supérieurs

DRRA : Direction Régionale des ressources Animales

DRME : Direction régionale des Mines et de l'énergie

DSBE : Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels

FA : Franco Arabe

FUCOPRI : Fédération des unions coopératives de la filière riz

HD : Hôpital de District

IEB : Inspection de l'Enseignement de Base

ONAHA : Office National des Aménagements Hydro Agricoles

PAFRIZ : Projet d'Appui à la Filière Riz

PDDE : Plan de Développement et de l'Education

QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être

SRAHA : Service Régional des Aménagements hydro agricoles

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TBA : Taux Brut d'Admission

TDR : Technicien de Développement Rural

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Découpage administratif de la région de Tillabéri
Tableau n° 2 : Quelques caractéristiques hydrologiques des affluents du Niger.....
Tableau n° 3 : Les retenues d'eau Naturelles de la région (Mares).....
Tableau n° 4 : Ouvrages de retenue d'eau sur le fleuve et ses affluents.....
Tableau n° 5 : liste des massifs forestiers de la région de Tillabéri.....
Tableau n° 6 : Plans d'eau importants sur le plan piscicole dans la région de Tillabéri
Tableau n° 7 : Répartition et densité de la population par département en 2007.....
Tableau n° 8 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente de la région de Tillabéri.....
Tableau n° 9 : Evolution de la population de 2002 à 2008.....
Tableau n° 10 : Récapitulatif de la Répartition des salariés en activité par branche d'activité, sexe et origine.....
Tableau n° 11 : Situation de l'emploi au niveau de la région.....
Tableau n° 12 : Résumé de la pauvreté dans la région de Tillabéri à travers trois indicateurs de la pauvreté.....
Tableau n° 13 : Les migrations internes en 2007 à partir des données du RGPH/2001
Tableau n° 14 : Les migrations inter régionales en 2007 à partir des données du RGPH/2001.....
Tableau n° 15 : Evolution de la population des centres urbains de 2001 à 2007.....
Tableau n° 16 : Situation des infrastructures sanitaires par district
Tableau n° 17 : Ratio infrastructures par habitant en 2007.....
Tableau n° 18 : Evolution des effectifs du personnel de santé de 2002 à 2006.....
Tableau n° 19 : Répartition du personnel cadres et auxiliaires en fonction de la catégorie au cours de l'année 2006.....
Tableau n° 20 : Ratio personnel soignant par habitant.....
Tableau n° 21 : Ratio personnel /population par district sanitaire en 2007.....
Tableau n° 22 : Evolution de l'effectif du personnel cadre et auxiliaire de la région de 2005 à 2007 par catégorie
Tableau 23 : Evolution du taux d'utilisation du curatif par districts sanitaires de 2002 à 2006 dans la région de Tillabéri.....
Tableau 24 : Evolution des indicateurs préventifs et promotionnels de 2002 à 2006 dans la région de Tillabéri.....
Tableau n° 25 : Létalité spécifique liée aux dix premières affections.....
Tableau n° 26 : Situation du paludisme de 2004 à 2007.....
Tableau n° 27 : Situation de la rougeole de 2002 à 2007.....
Tableau n° 28 : Situation de la méningite de 2002 à 2006.....
Tableau n° 29 : Situation de la Coqueluche de 2002 à 2007.....
Tableau n° 30 : Surveillance des PFA de 2002 à 2007.....
Tableau n° 31 : Evolution des structures et infrastructures du préscolaire de 2003 à 2008
Tableau n° 32 : Répartition des structures et infrastructures du préscolaire par Département.....
Tableau n° 33 : Evolution du personnel du préscolaire de 2003 à 2008.....
Tableau n° 34 : Répartition par département du personnel enseignant
Tableau n° 35 : Evolution des établissements scolaires de 2003 à 2008.....
Tableau n° 36 : Répartition par inspection des établissements scolaires de 2007-2008
Tableau n° 37 : Répartition des établissements scolaires de 2007-2008 selon la taille
Tableau n° 38 : Environnement de l'école
Tableau n° 39 : Evolution des infrastructures scolaires et leur répartition par nature de 2003-2004 à 2007-2008.....
Tableau n° 40 : Répartition des infrastructures scolaires de 2007-2008 par inspection

Tableau n° 41 : Evolution du personnel administratif, d'encadrement pédagogique et personnel d'appui.....
Tableau n° 42 : Evolution des effectifs enseignants craie en main et répartition par statut.....
Tableau n° 43 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par inspection.....
Tableau n° 44 : Evolution des effectifs scolaires.....
Tableau n° 45 : Proportion des effectifs filles
Tableau n° 46 : Répartition des effectifs scolaires de 2007-2008 par inspection.....
Tableau n° 47 : Evolution du TBA.....
Tableau n° 48 : Evolution du Taux Brut de scolarisation (TBS).....
Tableau n° 49 : Evolution du taux d'achèvement.....
Tableau n° 50 : Evolution du taux de promotion.....
Tableau n° 51 : Evolution du taux de réussite.....
Tableau n° 52 : Ratios liés à la qualité et à l'accès.....
Tableau n° 53 : Evolution des établissements scolaires.....
Tableau n° 54 : Répartition des établissements scolaires de 2007-2008 par Département.....
Tableau n° 55 : - Evolution des infrastructures scolaires et leur répartition par nature de 2003-2004 à 2007-2008.....
Tableau n° 56 : Répartition des infrastructures scolaires de 2007-2008 par Département.....
Tableau n° 57 : Environnement de l'école : clôture – électricité – eau- latrines- Pharmacie.....
Tableau n° 58 : Evolution du personnel administratif, d'encadrement et du personnel d'appui.....
Tableau n° 59 : Evolution des effectifs enseignants craie en main et répartition par Statut.....
Tableau n° 60 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département.....
Tableau n° 61 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département.....
Tableau n° 62 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département.....
Tableau n° 63 : Evolution du Taux Brut de scolarisation (TBS).....
Tableau n° 64 : Evolution des taux de transition du CM2 à la 6 ^{ème}
Tableau n° 65 : Evolution des taux de transition du CM2 à la 6 ^{ème}
Tableau n° 66 : résultats aux examens de fin d'année scolaire BEPC.....
Tableau n° 67 : Les résultats aux examens de fin d'année scolaire BAC.....
Tableau n° 68 : Les ratios en 2007-2008.....
Tableau n° 69 : Personnel de l'administration et d'encadrement.....
Tableau n° 70 : Effectifs élèves - maîtres formés entre 2003 et 2008.....
Tableau n° 71 : Les résultats des examens de fin d'année.....
Tableau n° 72 : Répartition des centres de formation professionnelle selon la Spécialité.....
Tableau n° 73 : Situation des jeunes de la région formés dans certains centres (2002-2005).....
Tableau n° 74 : Evolution des structures et infrastructures de l'alphabétisation
Tableau n° 75 : Situation du personnel de l'éducation non formelle.....
Tableau n° 76 : Evolution des effectifs d'apprenants inscrits dans les centres d'alphabétisation.....
Tableau n° 77 : Evolution des indicateurs d'accès à l'éducation non formelle.....
Tableau n° 78 : Evolution du taux de fréquentation des apprenants dans les centres d'alphabétisation.....
Tableau n° 79 : Résultats pédagogiques dans les centres alpha.....

Tableau n° 80 : situation des points d'eau modernes par département.....	
Tableau n° 81 : Evolution de la situation hydraulique de la région de Tillabéri et taux de couverture 2002 à 2007	
Tableau n° 82 : Réseau d'adduction d'eau potable et abonnés par centre urbain en 2008.....	
Tableau n° 83 : Inventaire des installations solaires dans la région de Tillabéri et leur utilisation.....	
Tableau n° 84 : Inventaire des installation éoliennes dans la région de Tillabéri et leur utilisation.....	
Tableau n° 85 : Couverture en énergie électrique de la région.....	
Tableau n° 86 : Couverture des différentes localités de la région Année 2007.....	
Tableau n° 87 : Consommation ventes et abonnés de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 88 : Les routes du réseau primaire de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 89 : Les routes du réseau secondaire de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 90 : Situation des infrastructures routières entretenues par la DRE/TI.....	
Tableau n° 91 : Situation des opérateurs de téléphonie mobile dans la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 92 : Le prix de l'impulsion sur les différents réseaux se présente comme suit.....	
Tableau n° 93 : Situation de la SONITEL au niveau de région de Tillabéri.....	
Tableau n° 94 : Inventaire des radios par département.....	
Tableau n° 95 : Inventaire des infrastructures sportives de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 96 : Inventaire des infrastructures culturelles par département.....	
Tableau n° 97 : Répartition de la population agricole de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 98 : Personnel d'encadrement de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 99 : la répartition des superficies agricoles selon les spéculations par Département.....	
Tableau n° 100 : Evolution des superficie des principales cultures pluviales unité : 1000ha.....	
Tableau n° 101 : Inventaire des Infrastructures rurales de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 102 : Résultats de la campagne 2007.....	
Tableau n° 103 : Evolution des productions des cultures pluviales au niveau de la région : unité 1000t.....	
Tableau n° 104 : Résultat des cinq dernières campagnes d'exploitation entre 2005 et 2007.....	
Tableau n° 105 : Evolution du bilan céréalier sur dix (10) ans. (Tonne).....	
Tableau n° 106 : Evolution de la situation des villages déficitaires de la région sur cinq ans	
Tableau n° 107 : Consommation de la région de Tillabéri en semences (tonnes)	
Tableau n° 108 : Consommation de la région de Tillabéri en pesticides liquides (litres)	
Tableau n° 109 : Situation des structures de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 110 : Effectif du cheptel en 2007 Un cheptel important et diversifié.....	
Tableau n° 111 : Evolution des effectifs du cheptel en nombre de têtes.....	
Tableau n° 112 : Evolution des chiffres de vaccination du cheptel contre les principales maladies	
Tableau n° 113 : Répartition des cases de santé par localités et leur état fonctionnel	
Tableau n° 114 : Parcs et couloirs de vaccination.....	
Tableau n° 115 : Situation des puits pastoraux.....	
Tableau n° 116 : Situation détaillée des forages pastoraux de la région.....	
Tableau n° 117 : Couloirs de passage.....	
Tableau n° 118 : Récapitulatif des infrastructures pastorales de la région de Tillabéri	
Tableau n° 119 : Inventaire exhaustif des enclaves pastorales de la région de Tillabéri.....	
Tableau n° 120 : Evolution du bilan fourrager de la région.....	
Tableau n° 121 : exportations du bétail sur pied.....	

Tableau n° 122:	Valeur animale vendue.....
Tableau n° 123 :	Abattages contrôlés par département.....
Tableau n° 124:	Evolution des Abattages contrôlés dans la région de Tillabéri.....
Tableau n° 125 :	Evolution des différentes taxes perçues.....
Tableau n° 126 :	Evolution du conditionnement des cuirs et peaux.....
Tableau n° 127 :	Evolution de la production de lait dans la région de Tillabéri.....
Tableau n° 128 :	Production piscicole 2007.....
Tableau n° 129 :	Evolution de la production piscicole contrôlée de la région en tonne.....
Tableau n° 130 :	Liste des principaux sous produits forestiers de la région.....
Tableau n° 131 :	Situation des recettes forestières au cours des trois dernières années
Tableau n° 132 :	Situation des infrastructures et équipements touristiques de la région
Tableau n° 133 :	Inventaire des carrières par département.....
Tableau n° 134 :	Situation des investissements et taxes payés par la SML en FCFA
Tableau n° 135 :	Production d'or de Samira.....
Tableau n° 136 :	Recettes des exportation d'or de Samira.....
Tableau n° 137 :	Destination et provenance du trafic routier.....
Tableau n° 138 :	Evolution des recettes d'exploitation de la CAFER /TI.....
Tableau n° 139 :	Evolution des enregistrements par secteur d'activités à la chambre de commerce de Tillabéri de 2002 à 2005.....
Tableau n° 140 :	Situation des institutions de micro finance intervenant dans la région
Tableau n° 141 :	Projets et Programmes en exécution dans la région de Tillabéri.....
Tableau n° 142 :	Situation des ONG , associations de développement dans la région de Tillabéri

Liste des cartes

- 1-Carte de situation de la région dans le Niger.....
- 2-Carte du découpage administratif (départements, cantons, chefs-lieux de communes).....
- 3- Carte du climat et de végétation.....
- 4- Carte des ressources en eaux.....
- 5-Carte de la densité de la population.....
- 6-Carte des mouvements migratoires.....
- 7- Carte des infrastructures sanitaires.....
- 8- Carte des infrastructures scolaires primaires.....
- 9- Carte des infrastructures scolaires secondaires.....
- 10- Carte des écoles professionnelles et techniques.....
- 11- Carte de couverture en eau potable.....
- 12- Carte du réseau électrique.....
- 13- Carte du réseau routier.....
- 14- Carte des télécommunications.....
- 15- Carte des infrastructures sportives et culturelles.....
- 16- Carte sur les productions et limites de culture (agriculture).....
- 17- Carte des zones d'équipements, aires de pâturage.....
- 18- Carte des infrastructures touristiques (hôtels et motels).....

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La mise en œuvre de la décentralisation au Niger se traduit d'une part par la création de nouvelles entités décentralisées mais aussi par la mise à leur disposition de document de référence à même de permettre une meilleure utilisation de l'espace et des ressources naturelles de la région dont le schéma d'aménagement du territoire. C'est ainsi qu'après l'adoption de la loi n° 2001-032 portant orientation de la politique d'aménagement du territoire et sa popularisation dans les régions en 2006, La mise en place des commissions régionales d'aménagement du territoire, l'étape actuelle du processus est la réalisation du schéma national d'aménagement du territoire. Mais en amont de ce travail, la collecte de données nécessaires à la connaissance socioéconomique de la région et la réalisation de la monographie s'avèrent nécessaires. Aussi la DGAT//MAT/DC à travers Les différentes directions régionales a entrepris la réalisation des études monographiques au niveau de toutes les régions du Niger en vue de permettre une meilleure connaissance du territoire au niveau régional à travers la localisation, l'évaluation des ressources et des potentialités d'une part, d'autre part l'identification des contraintes naturelles, humaines économiques et financières qui entravent le développement. Il s'agit d'un processus participatif et itératif associant toutes les structures étatiques, non étatiques, les collectivités, les privés, les projets et ONG à travers la mise en place d'un comité régional de rédaction composé de six directions à savoir : la DRSP, la DREN, la DRUCH, la DRH, la DRAT/DC. Ce comité est présidé par le Secrétaire Général Adjoint de la Région. Le comité a procédé à l'inventaire de la documentation au niveau régional. Ensuite, à la collecte de données au niveau départemental et communal. Les cadres régionaux ne faisant pas parti du comité ont également apporté leur contribution. Ce qui a permis d'enrichir le document. Le niveau national à travers la supervision et la lecture du document a permis d'apporter les conseils nécessaires

Le présent document comprend cinq parties :

- Une première partie qui présente la région et son organisation administrative
- Une deuxième partie qui présente le milieu physique
- Une troisième partie qui présente le milieu humain
- Une quatrième partie basée sur le cadre de vie des populations
- Une cinquième partie qui porte sur les activités économiques
- Une sixième partie qui porte sur les projets et programmes
- Et une conclusion qui porte sur les tendances lourdes et les suggestions d'axes de développement

I. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

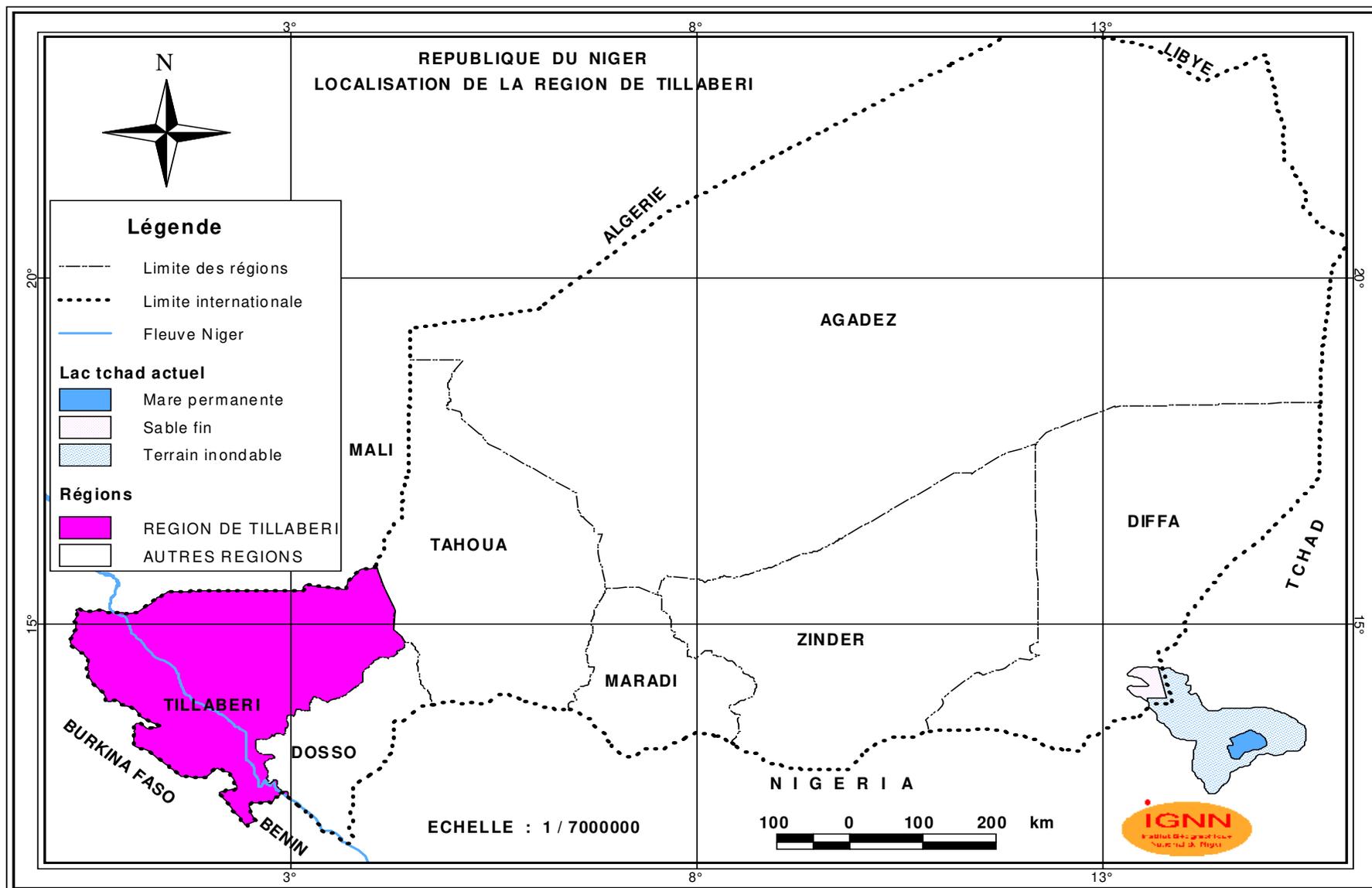
I.1. Situation géographique

Située dans l'extrême ouest du Niger, la région de Tillabéri est comprise entre les latitudes 11° 50 et 15° 45 Nord et les longitudes 0 ° 10 et 4 ° 20 Est.

Elle est limitée au nord par le Mali, au nord est par la région de Tahoua, à l'est par la région de Dosso à l'ouest par le Burkina Faso et au sud par le Bénin.

La région de Tillabéri couvre une superficie de 91119 km² soit environ 7,19 % du territoire National.

Carte n° 1 : localisation de la région de Tillabéri dans le Niger :



I.2. Organisation Administrative

Erigée en département par l'ordonnance n° 88- 20 du 7 Avril 1988 pour couvrir le territoire de l'ancien département de Niamey à l'exception du territoire de la communauté urbaine de Niamey, elle doit son statut actuel grâce à la loi n° 98—31 du 14 septembre 1998 portant création des régions et fixant leurs limites et le nom des chefs –lieux.

1.2.1. Les institutions administratives

- Les circonscriptions administratives

Au terme de la loi n° 2005-25 du 12 juillet 2005, portant modification de la loi n° 2002-012 déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources, la région, le département et les postes administratifs sont des circonscriptions administratives. C'est ainsi que la Région de Tillabéri est subdivisée en six départements : (Kollo, Filingué, Ouallam, Say, Téra, et Tillabéri). Elle compte sept postes administratifs qui sont : (Bankilaré, Gothèye, Torodi, Ayorou, Balléyara, Abala, Banibangou). Ces différentes entités sont des cadres de représentation territoriales de l'Etat. La région est dirigée par un gouverneur nommé par un décret pris en conseil des ministres. Chaque département est dirigé par un préfet et chaque poste administratif dirigé par un chef de poste administratif.

- Les collectivités territoriales

La région de Tillabéri compte quarante quatre (44) communes. Chaque commune est dirigée par un maire élu par ses pairs conseillers pour un mandat de 4 ans ; la région de Tillabéri compte 647 conseillers dont 103 femmes .On distingue deux types de communes :

- Les communes urbaines qui sont des agglomérations composées de quartiers, de villages et/ou de tribus dont l'activité dominante relève du secteur tertiaire et dont la population est d'au moins 10000 habitants ; la région de Tillabéri en compte six (6) soit les six (6) chefs –lieux de département.
- Les communes rurales qui sont des regroupements de villages, de tribus ou de quartiers appartenant à un même terroir dont l'activité dominante relève du secteur primaire et dont la population est d'au moins 5000 habitants ; la région de Tillabéri en compte trente huit (38).

- Les services techniques

Presque tous les services techniques de l'Etat sont représentés aussi bien à l'échelon régional que départemental mis à part quelques directions techniques comme celles de l'urbanisme et de l'équipement dont les directions régionales sont encore restées à Niamey. La région de Tillabéri compte vingt trois directions régionales, quatre vingt treize directions départementales.

Leur présence se fait de moins en moins sentir au fur et à mesure que l'on descend à un niveau plus bas : chef lieu de commune, de poste administratif et canton. Ainsi

on dénombre dix huit services communaux tous secteurs confondus trente huit districts agricoles, huit postes vétérinaires soixante neuf centres d'intervention du bétail dont cinquante opérationnels Au niveau village, on trouve des écoles des CSI, des CIB, des cases de santé.

1.2.2. Les institutions coutumières

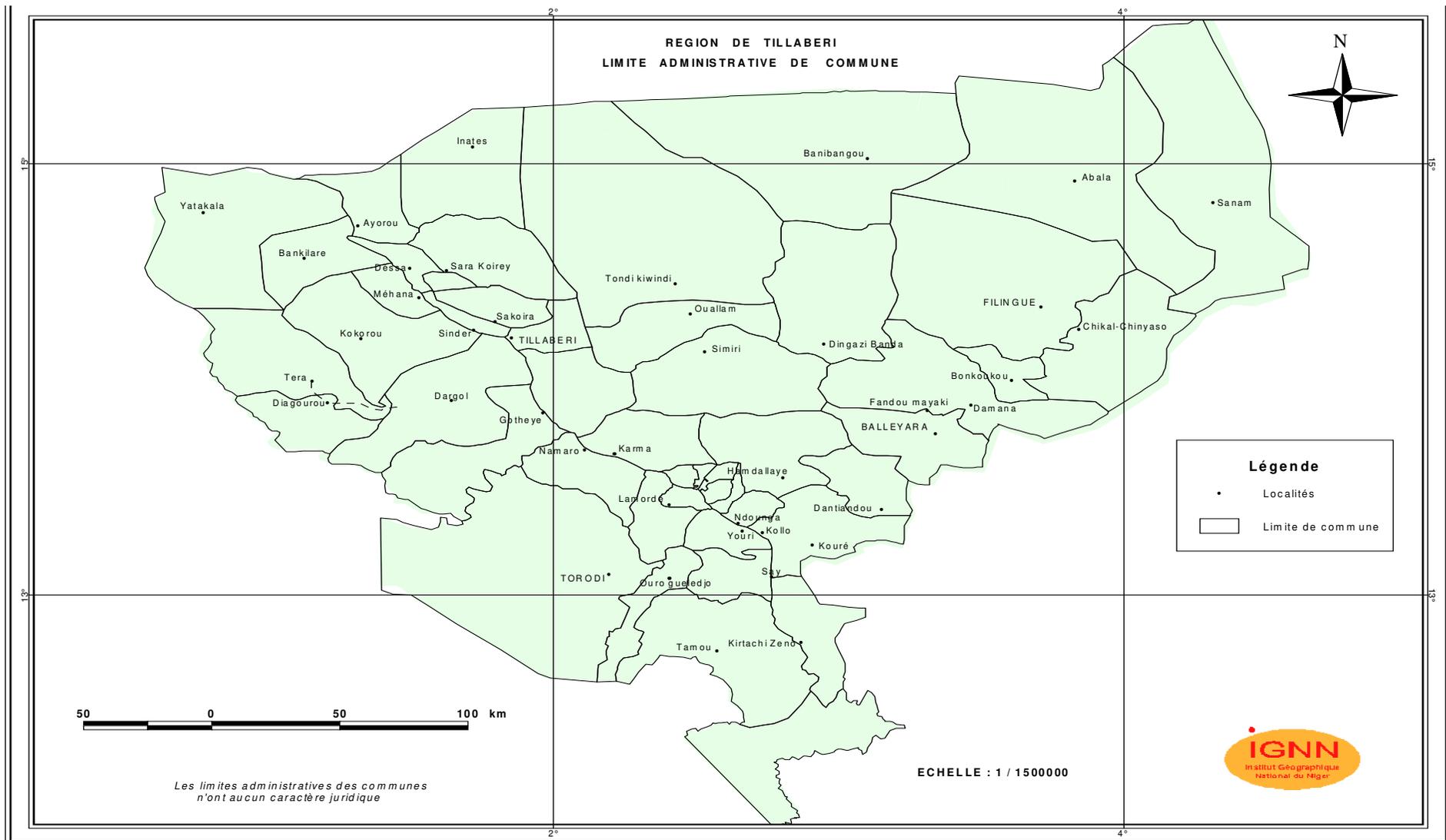
Les institutions coutumières sont représentées par la chefferie traditionnelle. En effet, la région de Tillabéri compte 31 cantons, 8 groupements, 1848 villages administratifs et tribus. Leur création remonte dans la nuit des temps en ce qui concerne les villages et depuis la période coloniale en ce qui concerne les cantons et groupements. Le découpage administratif issu de la décentralisation a en dehors de certains cas spécifiques respecté le découpage de la région en cantons. En raison de leur étendue territoriale ou de leur composition ethnique, certains cantons ont été découpés en plusieurs communes. Si le nombre de cantons reste invariant le nombre de village est évolutif en raison de la transformation de certains hameaux en villages administratifs du fait de leur poids démographique et pour tenir compte de l'adaptation au contexte démocratique (respect du choix des populations).

Tableau n° 1 : Découpage administratif de la région de Tillabéri

Département	Superficie (km ²)	Nombre de P.A	Nombre de cantons	Nombre de groupements	Nombre de villages et tribus	Nombre de communes
Filingué	24558	2	4	0	516	7
Kollo	9156	0	9	0	340	11
Ouallam	20748	1	3	0	284	5
Say	13648	1	4	0	232	4
Téra	14828	2	5	3	314	8
Tillabéri	8121	1	6	5	162	9
Total région	91119	7	31	8	1848	44

Source: données collectées DRAT/DC 2008

Carte n°2 : Découpage administratif (dép., cantons, chefs-lieux com.)



II. CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU PHYSIQUE

II.1. Géologie et Relief

2.1.1. La géologie

La région de Tillabéri est composée de deux (2) ensembles géologiques distincts de l'ouest en est :

- Les formations sédimentaires du bassin des lullimenden qui occupent toute la partie septentrionale du territoire et qui représentent environ 70% de la superficie de la région ;

- Les formations du socle précambrien recoupées par des roches éruptives plus récentes qui couvrent tout le Liptako-Gourma jusqu'aux frontières avec le Mali et le Burkina-Faso.

2.1.2. Le relief

La région de tillabéri du point de vue morphologique est presque une pénéplaine. A part quelques rares massifs cristallins et les buttes témoins du Continental Terminal (CT3), le relief est plus marqué par la vallée du fleuve, ses affluents et quelques vallées fossiles (dallol).

II.2. Climat, sols et végétation

2.2.1. Le climat

Quatre zones climatiques sont caractéristiques de la Région de Tillabéri :

- la zone saharo – sahélienne qui comprend : les parties Nord des départements de Ouallam, Filingué, Tillabéri et Téra qui reçoit entre 200 et 300 mm de pluies par an.
- La zone sahélienne qui couvre les centres des départements de Téra, Tillabéri, Ouallam et Filingué et reçoit entre 300 et 400 mm de pluie.
- La zone sahélo – soudanienne qui couvre le sud des départements de Filingué, Téra, Ouallam et Tillabéri, le nord et le centre de ceux de Say et de Kollo. Elle a une pluviométrie annuelle comprise entre 400 et 600 mm.
- Le zone soudanienne qui est localisée dans le sud des départements de Kollo et Say. La pluviométrie est supérieure à 600 mm/an.

A l'intérieur de ces quatre zones climatiques apparaissent les cinq zones agro écologiques suivantes :

- la Zone du Fleuve, composée essentiellement du fleuve Niger, sa plaine d'inondation et ses terrasses alluviales ;
- la Zone du Dallol Bosso Nord composée de larges vallées fossiles ;
- Le Gorouol qui est le plus grand affluent du fleuve avec de nombreuses mares permanentes ;
- La vallée de l'Azaouagh ;

- le parc national du W situé dans l'extrême sud de la région.

a) Les précipitations

L'atlas de l'agro climatologie de la région de Tillabéri montre une détérioration progressive du régime pluviométrique. La moyenne annuelle des précipitations varie de 250 mm dans le Nord Filin gué à 500 mm dans l'extrême Sud du Département de Say. Elles se caractérisent de manière générale dans l'ensemble de la région par leur mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace avec une diminution de leur quantité d'année en année.

b) Les vents

On rencontre deux (2) types de vents dominant dans la région :

- L'harmattan, vent chaud et sec de vitesse relativement forte (en moyenne 2,5 m/s à 10m du sol) qui souffle de Novembre à Mai, du Nord-est vers le Sud-ouest ;
- La mousson, vent frais et humide de vitesse modérée (1,5 m/s) qui souffle de juin à septembre du Sud-ouest au Nord-est.

c) L'ensoleillement

Concernant l'ensoleillement, on observe des maxima en Mars-Avril- Mai (9 à 10 heures par jour) et des minima en Juillet- Août (8 heures par jour). La moyenne annuelle est de 8,7 heures par jour avec un potentiel énergétique de 6 kW m²/jour en moyenne.

d) La température

La région de Tillabéri fait partie des zones les plus chaudes du Niger. Les températures se caractérisent par d'importantes variations saisonnières. En effet, le régime thermique est caractérisé par quatre (4) saisons bien marquées : une saison sèche et froide (température 19°C et 27°C) ; une saison sèche et chaude (température 24°C et 35°C) ; une saison pluvieuse (température 28°C et 31°C) et une saison chaude sans pluie (température 16°C et 29°C). Les températures oscillent entre un maximum de 42°C et un minimum de 17°C.

e) L'évaporation et l'évapotranspiration

Dans la région, l'évaporation se caractérise par une forte variation spatiale avec des écarts inter saisonniers souvent assez importants (3298 mm à 5953 mm). L'évapotranspiration est assez forte (2076,5 à 3098,7 mm).

2.2.2. Les sols

Les sols rencontrés dans la région de Tillabéri peuvent être classés en quatre (4) principales catégories :

- Les sols minéraux bruts surtout dans le département de Téra ;
- Les sols peu évolués dans tous les départements ;
- Les sols iso humiques à complexe saturé avec individualisation poussée des sesquioxydes de fer (Filingué, Kollo, Ouallam et Tillabéri). Ils sont subarides ;
- Les sols sesquioxydes fortement individualisés et à humus rapidement décomposable :

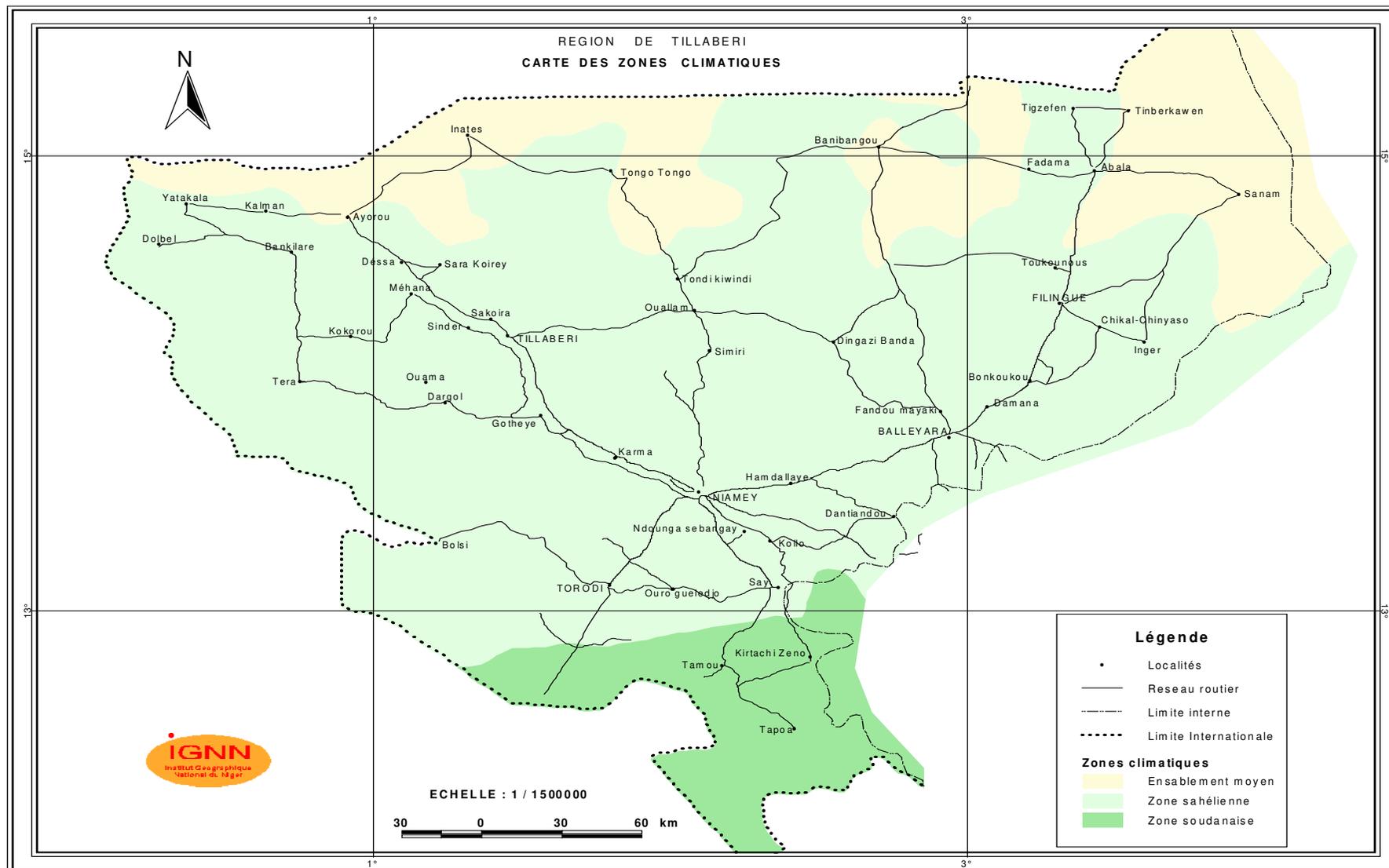
Ces sols sont soumis à un appauvrissement continu dû aux effets des érosions hydriques et éoliennes et de la surexploitation.

2.2.3. La végétation

La végétation se caractérise par une prédominance de brousses tigrées à combretacées et une espèce de savane arborée constituant certainement une relique des formations forestières denses sèches soudaniennes. La zone intermédiaire et la zone agricole renferment l'essentiel des ressources forestières, fauniques et halieutiques.

Au nord, domine une couverture arbustive avec des herbacées annuelles à vivace. La densité de couverture demeure lache. Environ 30% de la région a une couverture végétale assez fournie avec des espèces souvent en voie de disparition qu'on retrouve au niveau du parc national du W. Les forêts classées sont également bien représentées dans les départements de Kollo et Say qui conservent encore des reliques de zones boisées. Quelques réserves forestières se retrouvent dans les départements de Filingué et Téra.

Carte n°3 : Climat et végétation



II.3. Les ressources en eau

2.3.1. Les eaux souterraines

Le potentiel des eaux souterraines de la région de Tillabéri est estimé à plusieurs dizaines de milliards de mètre cubes et est constitué de quatre types d'aquifères à savoir :

- Les nappes alluviales dans les vallées : Ces nappes sont présentes localement dans les fonds des koris et sont en relation directe avec les eaux de pluies et l'épaisseur des alluvions. Elles sont très sollicitées pour tous les usages car elles sont peu profondes. Le Dallol Bosso constitue la plus importante de la région ; son épaisseur varie de un à deux mètres au sud (en aval de Balleyara) à plus de 20m au nord dans la zone de Filingué ;
- Les aquifères discontinus du socle granitique qu'on rencontre dans les départements de Say, Téra, Tillabéri et Kollo.
- Les aquifères du continental terminal qui se superposent par endroit avec les aquifères du continental intercalaire
- Les aquifères du continental intercalaire/hamadien rencontrés dans les départements de Ouallam, Filingué.

On rencontre quelques cas d'artésianisme, mais l'essentiel de ces potentialités reste sous exploité du fait de la grande profondeur de certaines nappes.

2.3.2. Les eaux de surfaces

La région de Tillabéri est une zone où les ressources en eau de surface ne constituent pas une contrainte pour le développement socioéconomique. En effet, le fleuve Niger, seul cours d'eau permanent du pays, la traverse sur 420 km. Il est appuyé par six (6) affluents sur la rive droite et des vallées sèches à écoulement intermittent sur la rive droite. Son débit moyen est de l'ordre de 1030m³/s. Il existe aussi d'importantes mares permanentes (51) et semi permanentes (94) disséminées un peu partout dans la région mais aussi des dallols. Leurs apports sont estimés à 1200000m³/an. Ils contribuent substantiellement à la recharge des nappes souterraines. Il faut noter que plusieurs mares sont nées à la suite des écoulements des forages artésiens jaillissants. On peut citer Wankama, Boundou, Deytégui, Korto, Bokossey, Tigo Zéno, Yérima Dey, à (Kollo) ; Damana, Gao Sabongari à (Filingué) et Sissan Maourey, Maïssosso, Guéssé, Goutoumbou, Kanda à (Ouallam). Les déficits pluviométriques, les érosions hydriques et éoliennes provoquent l'ensablement de ce potentiel, entraînant du coup la modification des régimes de ces cours d'eau.

Tableau n° 2 : Quelques caractéristiques hydrologiques des affluents du Niger

Cours d'eau	Station d'observation	Superficie du BV (km ²)	Pente moyenne (%)	Module annuel (m ³ /s)	Volume moyen annuel (10 ⁶ m ³)
Gorouol	Dolbel Alkongui	44.850	0,014	8,3 6,9	250
Dargol	Téra Kakassi	6.940	0,06	2,7 4,75	87 150
Sirba	0	38.750	0,04	16,4	517
Goroubi	0				160
Diamangou	0				100
Tapoa	0				40
Mékrou	0				800

Source : DRE/LCD/TI 2008

A ces affluents de la rive droite viennent s'ajouter les vallées sèches de la rive droite le dallol Bosso ; les Koris Ouallam, Eléwayène, Bangou Kouarey; Inazey; Ziban Diomona, Mari, DeyKaïna, le Farié ; Koris, Karma, Boubon), et d'importantes mares permanentes et semi permanentes disséminées dans la région.

Tableau n° 3 : Les retenues d'eau naturelles de la région (Mares)

Localisation (départements)	Régime		Total
	Permanent	Semi permanent	
Tillabéri	9	21	30
Ouallam	13	16	29
Filingué	3	21	24
Kollo	7	4	11
Say	11	13	24
Téra	8	19	27
TOTAL	51	94	145

Source : DRE/LCD/TI 2008

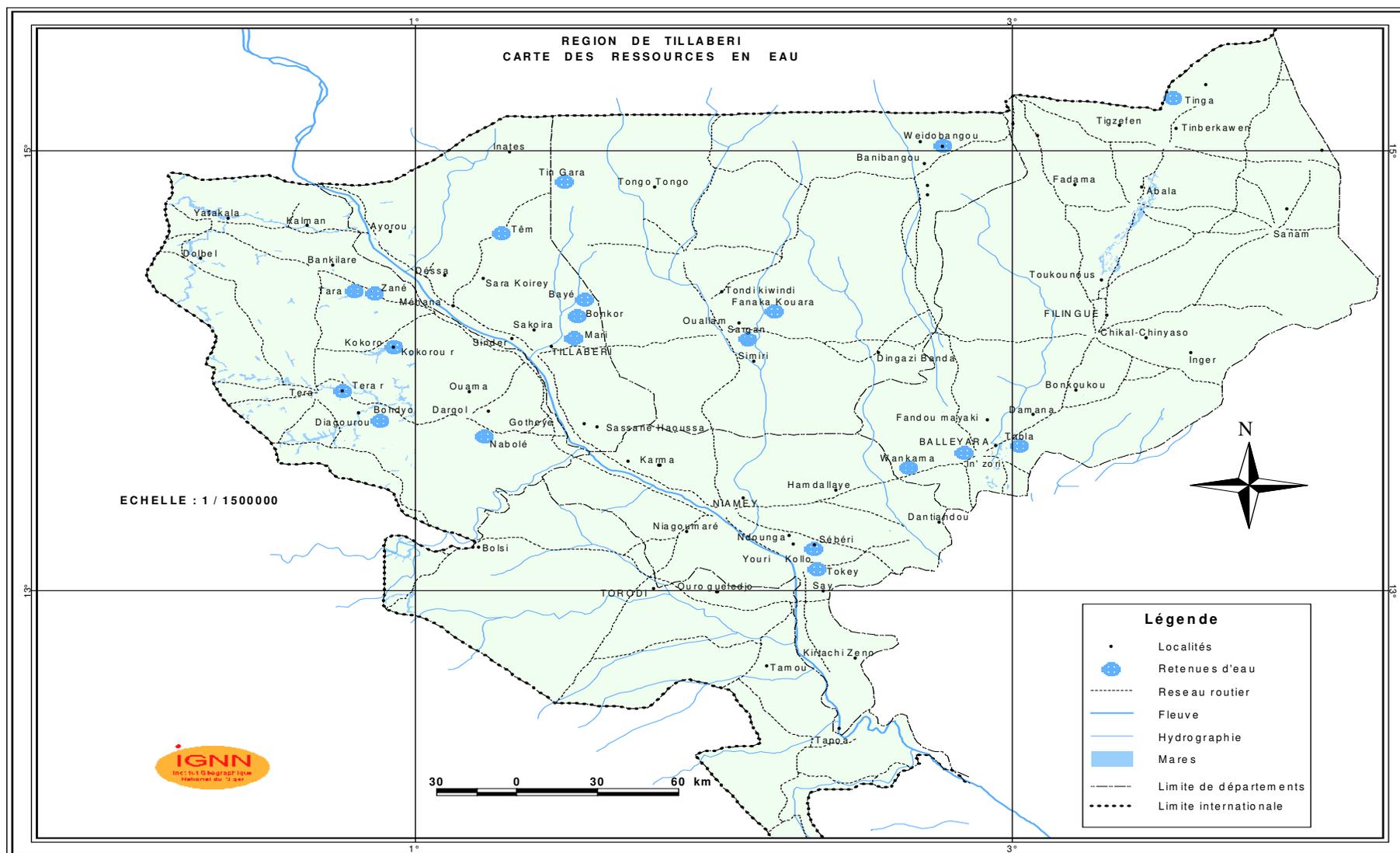
Plusieurs barrages ont également été construits sur les différents affluents du fleuve Niger et retiennent des réserves importantes d'eau tout au long de l'année ce sont :

Tableau n° 4 : Ouvrages de retenue d'eau sur le fleuve et ses affluents

Région Naturelle	Rivière	Nom de l'ouvrage	Lat	Long
1 - Fleuve Niger et Affluents	Dargol	Dargol	14°01'	00°45'
		Téra		
		Bandio		
	Kori	Theim	14°43'	1°20'
	Famalé			
	Tapoa	Camp de chasse	12°28'	2°24'

Source : DRE/LCD/TI 2008

Carte n°4 : Ressources en eau de la région



II.4. Les ressources forestières, fauniques et halieutiques

2.4.1. Les ressources forestières

La région de Tillabéri renferme à elle seule plus de 1/3 des ressources naturelles nationales. Du point de vue végétation, on note une prédominance de brousses tigrées à combrétacées et une espèce de savane arborée constituant probablement une relique des formations forestières denses, sèches, soudaniennes. La zone intermédiaire et la zone agricole renferment l'essentiel des ressources. Ces ressources sont inégalement réparties dans ces zones et subissent sans cesse une dégradation continue ces dernières années suite aux actions anthropiques et aux aléas climatiques notamment l'exploitation abusive du bois énergie, le pâturage aérien, le défrichement incontrôlé, les érosions, le déficit pluviométrique et l'insuffisance de sensibilisation et de formation des populations pour une meilleure gestion des écosystèmes. La région dispose plus spécifiquement de :

- Vingt-sept (27) forêts dont 5 classées d'une superficie théorique de 621.192 ha ;
- Un (1) parc national dénommé « W » avec une superficie de 220.000 ha
- Une réserve totale de 77.000 ha située à Tamou ; de cinq forêts classées et de vingt deux forêts protégées

Tableau n° 5 : liste des massifs forestiers de la région de Tillabéri

département	Nom du massif	Superficie (ha)	Localisation (commune)
Say	Soura	25000	Torodi
	Mossi Paga	38000	Torodi
	Tientergou	30000	Say
	Gabikane	11196	Torodi
	Boguel	5250	Torodi
	Korougoussou	4896	Torodi
	Sirba	5000	Torodi
	Dogona-Kodjéga-Dioga	50000	Torodi
	Banizoumbou-Nanifoni	12000	torodi
	Kourfa	9750	
kollo	Kouré	50000	Kouré
	Kirtachi	120000	Kirtachi
	hamadidé	37000	kirtachi
Téra	Onsolo	9000	Téra
	Gari	300	Méhana
Ouallam	Taroum	86000	
	Lahada	26000	
	Fondozangou	30000	
Filingué	Touloum Damissa	900	
	Bakin Toulou	400	
	Talifanta	2000	
	Dorobobo	2000	

Source : DRE/LCD/TI 2008

2.4.2. Les ressources fauniques

La région de Tillabéri renferme d'énormes ressources fauniques terrestres et aquatiques localisées au niveau :

- Parc national du W, unique parc du pays situé dans la Tapoa (Say) ; il renferme l'essentiel de la diversité biologique animale et végétale du pays. L'avifaune est composée de plus de 300 espèces en particulier les oiseaux d'eau ;
- La réserve de faune de Tamou contiguë au parc ;
- Les trois zones cynégétiques : Ayorou avec environ 207 hippopotames, la Sirba qui renferme des gazelles et Ekrafane (gazelles) ;
- Le troupeau de girafes de kouré (au nombre de 166 en 2007) constituant l'unique de l'Afrique Occidentale aux alentours de kouré ;
- Le fleuve Niger et ses affluents qui offrent d'énormes potentialités sur une longueur de 420 km (abritant une Ichtyo Faune, avifaune,), lamantins, reptiles, insectes, etc.).

La faune de ces écosystèmes est représentée d'une manière générale par 150 espèces de reptiles et d'amphibiens ; 367 espèces d'oiseaux, 70 mammifères. Parmi les principales espèces fauniques rencontrées dans la région on peut citer les Antilopes, les Hippopotames, les Outardes, les Canards, les Patasses, les lions, les Eléphants, les Hyènes, les Gazelles, les Biches, les Chacals, les Phacochères, les Buffles, les serpents, les Francolins, les Bagues SP, les Ecureils, les Dendrocynes SP, les Hérons les garde-bœufs, les Girafes.....etc.

2.4.3. Les ressources halieutiques

En dehors du fleuve Niger qui traverse la région sur une distance de 420 km, on dénombre 145 mares dans la région de Tillabéri ; ces eaux présentent de fortes capacités de production de poissons ; 32 de ces mares ont fait l'objet d'aménagement piscicole (empoissonnement, formation des pêcheurs, collecte des statistiques de capture) ; le nombre d'espèces peuplant ces plans d'eau varie de 1 à 17.

Tableau n° 6 : Plans d'eau importants sur le plan piscicole dans la région de Tillabéri

département	commune	Nom de plan d'eau	régime	Superficie (ha)
Téra	Diagourou	Nabolé	Permanent	10
		Yalalé	Permanent	20
	Téra Dargol	Barrage de téra	Permanent	1400
		Barrage de bandio	Permanent	400
	Gorouol Kokorou Bankilaré Kokorou Kokorou	Youmban	Permanent	-
		Kokorou	Permanent	1000
		N'gui	Permanent	-
		Zaney	Permanent	2,5
		Tara bira	permanent	50
Tillabéri	Sakoira Anzourou	Bayé	semi permanent	2
		Them	semi permanent	-
	Tillabéri Tillabéri	Mari bonkor	semi permanent	200
			permanent	6
			permanent	
Ouallam	Tondikiwindi	Tinga	Permanent	25
		Adamous	Permanent	50
	Ouallam Tondikiwindi Banibangou	Sargane	Permanent	15
		Fanaka Koira	Permanent	1,5
		Weidobangou	permanent	250
Filingué	Tagazar	Tabla Akouney	Semi permanent	15
		Holo N'zori	Semi permanent	-
	Bonkougou	Lélé	Permanent	-
			Semi permanent	
			permanent	
kollo	Dantchandou	Wankama	Permanent	1
		Diakindé	Permanent	10
	Youri	Roubiré	Permanent	5
		Sébéri	Permanent	15
	Kirtachi	Gandakoira	Semi permanent	-
		Yaboni	Permanent	1,5
	Liboré	Issia Sorey	Semi permanent	2
		Tokey	permanent	3
	Namaro	Ouro Hesso	Permanent	-
			Permanent semi permanent	

Source : DRE/LCD/TI 2008

Ces plans d'eau connaissent aujourd'hui des difficultés liées à leur ensablement et à la prolifération de plantes aquatiques envahissantes

III. MILIEU HUMAIN

III.1. Historique du peuplement

Le processus constitutif des communautés actuelles vivant dans la région de Tillabéri s'est fait par des migrations successives à partir du XVI^{ème} siècle et des alliances matrimoniales avec des peuples trouvés sur place. En effet selon les sources archéologiques et historiques, il n'y a que dans le zarmaganda où l'on peut repérer un peuplement ancien autrefois troglodyte (cii, dakalancé). Les premiers occupants de la région furent ainsi les korai, les Gourmantché, les Mossi. Ils furent chassés progressivement par les nouveaux arrivants (Songhay, -Zarma, Touareg, Peul) venus du Mali avant l'arrivée des Français. D'autres groupes socioculturels (kourfeyawa ou soudié) venus de l'est s'installèrent un peu plus au nord au cours de la même période. Plus tard au cours de la période coloniale mais surtout après l'indépendance du Niger d'autres groupes venus des contrées lointaines du Niger et des pays voisins s'installeront à la faveur du commerce et de l'administration coloniale.

3.1.1. Le groupe Zarma-Songhai

- Les Songhaï

Selon l'origine du peuplement la plupart des groupes actuels y sont venus s'installer tardivement. En effet sur le fleuve Niger et de part et d'autre de ce cours d'eau, le fond du peuplement est constitué de kaado, wogo, kurtey issus de tributaires songhay et de populations trouvées sur place et de l'aristocratie sohancé fuyant Gao et le nord songhay après l'avènement de la dynastie des Askia ; puis dans un second temps de groupes songhay venus après la débâcle de la dynastie des Askia devant le Pacha marocain au XVII^{ème} siècle pour préparer la résistance dans le Dendi. Cet épisode marque le début de l'organisation de ces populations en petites principautés villageoises et cantonales dont les chefs prirent par la suite le titre d'émir (Amirou)

- Les Zarma

Selon plusieurs écrits (écrits arabes, tarikhs de Tombouctou, épitaphes de Gao) , les traditions orales, des éléments tirés de la cosmogonie Zarma-Songhai , les Zarma sont très probablement en partie des Songhaï de la dynastie des Zaa c'est-à-dire des « Zaberbanda qui se sont individualisés des Songhaï vers l'an 1000. Cette individualisation fut la cause déterminante de leurs migrations successives et furent en contact avec les Soninké, les Malinké et les Peul sous la pression desquels ils entreprirent plus tard leur vol cosmique sur le « Barmadaba » ou fond de grenier entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle pour rejoindre le Zarmaganda autour de Simiri, Ouallam et Tondikiwindi sous la conduite de Zabarkan puis Mali Béro qui mourut dans la première moitié du XVI^{ème} siècle. A partir de là le groupe se disloqua ; mais un fils de Mali Béro Taguru se forgea une communauté territoriale importante à Kobi dans le futur Tondikangé. Les enfants et petits fils de Taguru seront à l'origine de la formation du Zarmatarey actuel. Hali koda, le fils cadet fut avec sa descendance à l'origine de la formation des chefferies du canton de Kiota, des chefferies du Fakara (Dancandu), du Namari (kuré), de N'dunga, de Liboré, de Saga de Hamdalai. Bukar l'avant dernier fils fut à la fondation du canton de Kirtashi.

3.1.2. Les Touaregs

Après la chute de l'empire Songhay, une désorganisation s'en suivit dans le Soudan Nigérien ; d'autres groupes tels que les peuls et les Touaregs entament une migration vers l'ouest nigérien dans la même direction que les groupes Songhay.

Dans l'anzourou à la fin du XVIIIème siècle, vont s'installer trois groupes Touaregs : les Tahabanaten venant de Tombouctou qui s'installeront entre Ayorou et Famalé ; Les Rhattafen venant de Gao en descendant le fleuve ; Les Hellagazen qui comme les deux autres groupes

arrivèrent du Mali au XIXème siècle. Deux tribus de la région d'Ansongo, les Tengueréguedesh et les Logmaten arrivèrent dans la région du Gorouol et de Téra en lutte contre les Peul du Liptako et du Diagourou. Elles profitèrent de la situation pour instaurer une ère endémique de razzia et devinrent les arbitres des rivalités opposant les principautés songhay en lutte les unes contre les autres. D'autres groupes s'installèrent également dans le zarmaganda et dans le dallol bosso c'est ainsi qu'un groupe de maraboutiques kel Essouk conduits par Mohamed Elhadj et venus de la région de Tawa au début du XVIIème siècle s'établirent au sud de Tondikangué dans le Tagazert (du Tamacheq, Taghazert) ou petite mare. Ils furent rejoints par les kel Nan, des Isherifen, des kel-Tebonant de la tribu des kel Dinnik et des Lissawan au début du XIXème siècle. Ils finirent par former une sorte de confédération de fractions sous l'autorité nominale de Alissan Tabla, « l'homme de Tabla» un Kel-Nan et ses descendants dans l'Imanan dont le nom signifierait en Zarma « laissons les passer » attitude qu'auraient observé les Zarma en voyant arriver les premiers kel- nan dans la région au tout début du XIXème siècle, région qui était alors occupée par des kallé des Gubé et des kurfayawa Zarmaphones.

Les kel nan furent bientôt suivis par des kel Essouk qui allèrent s'établir dans le Tagazart. Ces nomades se sédentariseront en Imanan sous le nom général de kel windi.

3.1.3. Les Peulhs

Après la chute de l'empire Songhaï, les Peulh commencèrent une migration en direction de l'ouest nigérien sous forme de recherche de nouveaux terrains de parcours ou pour répandre la religion musulmane avec parfois une sédentarisation c'est ainsi qu'ils s'installèrent dans les régions de Say et Torodi. Cette installation s'est faite en deux courants migratoires : celui des Fetobé dits Bittinkobé et celui des Torobé.

Le groupe de Fetobé sous la conduite de Ali yoro Hama quitta le Macina, passa dans la région de Gao avant de s'installer dans l'île de Bittiin près de Labbezanga. Après un épisode conflictuel avec les Touaregs, il se réfugia à Laya au nord de la Sirba aux environs de 1513. Ils battirent les Gurmance, les Peulh Bahabé et Diyorabé s'installèrent à Hondey, puis chassant les gurmance de Kareygorou atteignirent Yuri et Say, Ganki, Diongoré sur le Goroubi. Après une rude bataille avec les Touaregs Logmaten à Hondey et Kareygorou ils se réfugièrent à Dogel, Diakindi et Say. Vers 1835, une scission consacra la création du canton de Youri avec Nuhu Ali.

Un deuxième groupe de Fettobé dit Fulmangani quitta aussi le macina pour le Liptako. Ils s'installèrent à Botu ou les gurmancé les trouvèrent et entretenirent de bonnes relations de voisinage avec eux, ils firent ensuite mouvement vers Say Urogora et Dancandu. Ils occupent aujourd'hui le canton de Tammu.

Un autre groupe important celui des Torobé suivit le même itinéraire que les Bittinkobé se fixa à Boulkagou au nord de la Sirba avec son chef Maundi vers 1819. Mazu fils de Maundi se déplacera à Tamaladie ou Tiuridi-Maundi. Il mourut aux environs de 1859.

Les Ferobé conduits par Géladio chef du Kunari après sa défaite par Séku Hamadu Masina en 1820, s'établirent dans la région jadis occupée par les Fulmangani et créèrent le canton de Géladio.

D'autres groupes (Bahabéou Dioiorabé, Gorgabé ou Diallubé) toujours à travers le Liptako arrivent dans le canton de Lamordé), Diangelbo de Diokoti dans le canton de Say (Diawambé de Ganki Dimaro, Lontia Béri, Tiuridi dans le canton de Torodi. Mais il faut noter surtout l'arrivée du célèbre marabout peul Alpha Maman Djobo à Say au XIXème siècle avec pour mission l'islamisation de toute cette partie ouest du Niger.

3.1.4. Les Kourfeyawa ou (sudié)

Comme pour les migrations des sous groupes zarma, l'arrivée des kourfeyawa dans le kourfey s'est faite par vagues successives. Ils seraient originaires du Bornou un premier groupe aurait émigré d'abord dans le Gobir puis dans la région de Tahoua avant de s'installer dans le kourfey; un deuxième groupe s'installera par la suite à Aderamboukaan où il rencontrera des sous groupes Zarma et Haoussa comme les Gollé et les Gubé ; il s'arrêtera un moment à Daddabey à l'ouest de l'actuel Damana, il s'implantera à Bulkass avant que leur conducteur Adabur ne les mène à Shett ; Adabur épouse la fille de Amayda chef des Gubé qui étaient alors installés depuis longtemps à Shett. De cette union naquirent cinq fils dont Guzuley l'aîné, Gumandey ; Abashé ; Hamey ; Sorommé le cadet. Gumandey devint le titre de la chefferie kurfayawa dont la forme zarma est gumandey ou goumandikoy. Les enfants de Adabur seront à l'origine des 12 villages du kurfey précolonial (Shatt, Tudu, Kannya, Luma, Derga, Makani, Gao, Gardi, Tunfalis, Hillingé, Shikal, Iccigiin). Depuis toujours la zone d'habitation des kourfayawa est le kourfey autour de Filingué, Abala, Shett. La majeure partie d'entre eux est demeurée Hausaphone ; une portion a cependant abandonné la langue Hausa au XIXème siècle pour adopter la langue Zarma. Les Zarma les appellent Sudyé qu'ils soient Hausaphones ou Zarmaphones. Culturellement, les kourfayawa forment la zone tampon nord ouest entre le monde Hausa et le monde Songhay Zarma. Leur cosmogonie participe tant de celle des songhay-zarma (holley) que de celle des hausa de l'Ader et de l'Arewa (Bori, Dogwa). C'est chez eux qu'apparaîtront les premiers hawka (rituel d'inversion)

III.2. Ethnies, langues et religions

3.2.1. Les Ethnies

La composition ethnique de la population de la région de Tillabéri fait d'elle la plus complète des huit régions du Niger du point de vue représentation nationale ; en effet presque toutes les ethnies du Niger, soit six (6) des neufs (9) ethnies qui composent la population nigérienne y sont représentées à différents degrés ; ce sont : les Zarma-Songhai 63% c'est l'ethnie la plus majoritaire ; ensuite viennent les Peul (12,6%), les Touareg (11%), les Haoussas (10%), les Gourmantché (1,8%), les Arabes (0,1%).

3.2.2. Les langues nationales

Six langues nationales sont parlées dans la région de Tillabéri le Zarma-Songhai, le plus couramment parlé, le Tamasheq parlé dans les départements de Téra (commune de Bankilaré et du Gorouol), de Tillabéri (commune de Tillabéri, Inates, Ayorou, Bibiyergou) de Ouallam (Simiri), de Filingué (Tagazar, Bonkoukou, Filingué, Abala) ; Le Peulh : il est parlé surtout dans le département de Téra (commune urbaine de Téra, commune rurale de Diagourou, commune rurale de Dargol de Gothey) et dans presque la totalité du département de Say ; Le Haoussa : il est parlé essentiellement dans le département de Filingué et dans les gros centres de la région. Le Haoussa étant une langue commerciale beaucoup de commerçants Haoussas sont installés dans les grands centres et exercent aussi dans certains métiers comme la boucherie. Le Gourmantché : il est parlé dans le département de Téra (commune urbaine de Téra) et le département de Say (commune rurale de Torodi).

L'Arabe : il est parlé dans le département de Téra (commune rurale de Méhanna), le département de Tillabéri (commune rurale d'Ayorou).

3.2.3. Les religions

L'islam et le christianisme demeurent les deux religions pratiquées dans la région de tillabéri.

3.2.3.1. L'Islam

L'islam est la principale religion pratiquée par presque 98% de la population. Il n'existe pas de village administratif dans la région sans au moins une mosquée de prière ; cependant il existe plusieurs confréries religieuses dont les principales que l'on rencontre sont : AIN ; ARCI ; ANASI ; ADINI ISLAM. L'AIN est la plus ancienne ; il est de courant conservateur tan disque ARCI est considéré comme soufiste et liée à la confrérie Tidjane ANASI et ADINI ISLAM se veulent réformateurs proches des mouvements Wahhabites et Iraniens. L'Islam a été introduite dans cette région depuis très longtemps par la frontière malienne avec notamment les Peul sous l'impulsion du célèbre marabout Alfa Maman Djobo de Say et les confréries Touaregs kel essouk depuisle XIXème siècle. Ils avaient formé de nombreux marabouts qui sillonnaient toute la région pour diriger des prêches religieux. La

conséquence de cette situation a été l'adoption par les chefs de canton de la région du titre de Emir (AMIROU).

3.2.3.2 Le Christianisme

Introduit dans cette région depuis la période coloniale, il était longtemps resté cantonné dans le département de Téra (commune du Gorouol) puis dans le département de Say (Makalondi). Ses fidèles étaient limités à l'époque à quelques familles, mais aujourd'hui il commence à gagner du terrain dans les autres départements de la région. Chaque chef-lieu de département enregistre au moins une église chrétienne. Cependant, si les premiers chrétiens étaient uniquement des catholiques, aujourd'hui plusieurs églises protestantes concurrencent la place à l'église catholique. Les premiers chrétiens de la région étaient tous des Sonrai et des Gourmantchés mais on constate qu'aujourd'hui ces églises chrétiennes arrivent à recruter parmi toutes les ethnies de la région. On dénombre actuellement une vingtaine d'églises dans la région de Tillabéri.

III.3. Organisation sociale

3.3.1. Le pouvoir politique traditionnel

Le pouvoir politique traditionnel est incarné essentiellement par la chefferie traditionnelle et se manifeste à deux niveaux :

- un premier niveau où le pouvoir est exercé par les chefs de village ou de tribu pour les populations nomades
- un niveau supérieur où il est exercé par les chefs de canton ou de groupement pour les populations nomades.

Les chefferies villageoises et de quartier

C'est le premier degré de pouvoir politique traditionnel et constitue la survivance du pouvoir politique des anciens royaumes; en effet selon les historiens, dès la fin du XVIIIème siècle après la disparition de l'empire Songhay et ce jusqu'à la colonisation, il n'existera plus aucun pouvoir politique traditionnel capable de contrôler de façon durable un territoire assez étendu au-delà de huit villages. Le chef de village reçoit son pouvoir par délégation du chef de canton. Son rôle se limite à la perception de l'impôt, à la sécurisation du village, à la conciliation entre les populations en cas de conflit.

En milieu urbain, ce sont les chefs de quartier qui exercent ce rôle ; ils sont aujourd'hui élus par les populations.

*** Les chefferies cantonales et de groupement**

Elles tirent leur pouvoir de la puissance coloniale qui en a fait d'eux des auxiliaires de l'administration en ce qui concerne la perception des impôts, le recrutement militaire, la constitution des greniers de sécurité alimentaire, la sécurité villageoises. Les mutations politiques intervenues à la suite des indépendances leur ont permis de se réadapter en s'accrochant au pouvoir politique en place. Aujourd'hui encore les

textes sur la décentralisation leur réserve une place importante au sein des conseils communaux (ils sont membres de droit avec voix consultative). Ils jouent un rôle administratif rémunéré et bénéficient au terme de la loi d'autres avantages comme les biens de chefferie. Le pouvoir qu'ils exercent leur a toujours permis de jouer un rôle d'acteurs à travers les sensibilisations dans le cadre des activités de développement ; à cet effet, ils constituent un partenaire privilégié pour les institutions des Nations Unies comme l'UNICEF. Ils étaient craints de leurs administrés car ils incarnaient un pouvoir charismatique à travers leur personnage non seulement à cause de leur rang social, mais aussi à cause de leur pouvoir magique. Leur mode d'accession au pouvoir était la nomination ou désignation avec un mandat à vie. Ils étaient illettrés ; Avec l'évolution ils ne sont plus craints comme auparavant car les pratiques mystiques ont diminué de leur importance et les personnages ne sont plus les mêmes. Ils sont actuellement pour la plupart d'anciens fonctionnaires de l'Etat ayant pris leur retraite et qui se mettent à la disposition de leurs populations. Leur mode d'accession est électif et est sujet à des marchandises politiques et économiques au sein des familles héritières. Le collège électoral est composé des différents chefs de villages des cantons ou de tribus pour les groupements. Leur entrée en fonction est précédée d'une intronisation marquée par des cérémonies de réjouissances populaires.

Le chef de groupement a les mêmes compétences sur ses sujets que le chef de canton mais à la différence du chef de canton qui règne sur un territoire déterminé, le chef de groupement se retrouve sans compétences territoriales ; en effet les populations qu'il administre sont souvent dispersées entre plusieurs cantons d'un département de la région.

Ce pouvoir politique dont dispose les chefs traditionnels a permis à certains de disposer d'un pouvoir économique à travers la possession de terres appelées terres de chefferie.

*** Les organisations civiles locales :**

- Les groupements

Mis en place par les projets, ils se caractérisent surtout par leur coloration féminine et la pratique d'activités génératrices de revenu. Dans le cadre de l'exécution du programme spécial du président de la république plus de 869 groupements ont été mis en place au niveau de la région ; il faut cependant noter que leur nombre est insaisissable dans la mesure ou presque chaque projet intervenant dans la région comporte un volet crédit féminin.

- Les organisations paysannes (agropastorales)

1309 organisations paysannes ont été dénombrées dans le domaine de l'agriculture, 366 dans le domaine de l'élevage, 16 dans le domaine de l'environnement, 6 dans le domaine de l'artisanat 1034 dans le domaine des activités génératrices de revenus soit 4986 organisations agropastorales selon une étude menée en 2007 dans le cadre de la régionalisation de la SDR dans la région de Tillabéri.

- Les associations et partis politiques

Les associations ; elles sont nombreuses et se retrouvent à tous les échelons (département, commune, village) ; on dénombre également six commissions foncières départementales, dix commissions foncières communales, deux cent quatre commissions foncières de base. Les Associations des parents d'élèves, associations religieuses, associations des anciens combattants sont présentes dans chaque chef lieu de département.

- Les partis politiques

Presque tous les partis politiques nigériens sont présents dans la région de Tillabéri ; cependant six d'entre eux animent réellement la vie politique à travers leurs représentants élus nationaux régionaux et municipaux ce sont : le **MNSD** Nassara, le **PNSD** Tarraya, la **CDS** Rahama, l'**ANDP** Zaman Lahiya, le **PUND** Salama, l'**UNI**, **MOURNA-FARHAN**, **UDR** Tabbat

3.3.2. Les relations sociales

3.3.2.1. Les structures sociales

Les différents groupes socioculturels en présence dans la région de tillabéri font partie des sociétés fortement hiérarchisées. Au fil des longs contacts historiques et du fait de l'environnement commun les structures sociales qui les caractérisent sont devenues parfois homologues ou identiques ; elles demeurent ainsi traversées par les mêmes différenciations sociales qui se répercutent aujourd'hui encore à travers les attitudes les comportements des différentes catégories sociales. Selon les différents groupes ethniques, on distingue trois ou quatre classes sociales. C'est ainsi que la société Songhay Zarma se subdivise en quatre classes :

- les descendants de l'ancienne aristocratie (koye-izé qui détiennent le pouvoir politique
- (les talaka-izé) qui constituent la classe des hommes libres (borcin)
- Les descendants d'anciens esclaves (bagna-izé)
- Les gens de caste forgerons coordonniers tisserands

Ces mêmes clivages traversent les sociétés Touaregs qui se subdivisent également en quatre classes :

- les (imageren et imrad) qui constituent la classe des nobles guerriers
- les (inaslim) la classe des hommes de lettres
- les (inadhan) les artisans
- les (eklan) la classe des anciens captifs
- les sociétés Peules font la distinction entre trois classes :
 - o les (rimbé) qui forment la classe des chefs détenteurs du pouvoir politique et celle des marabouts qui sont des hommes de lettre. Ils sont détenteurs des terres agricoles qu'ils exploitent eux-mêmes ou qu'ils mettent en métayage
 - o les (matchibé) ce sont des anciens captifs qui n'ont pas de terre mais peuvent y accéder par métayage
 - o les gens de caste qui forment la classe des artisans

Pour tous ces différents groupes, l'ensemble des relations sociales sont régies par ces clivages et toutes les cérémonies de la vie sociale sont mises à profit pour rappeler à chacun la place qui est la sienne en fonction de ses origines sociales ; mais depuis près de deux décennies on remarque une évolution positive des relations entre différents groupes composant ces sociétés grâce à la sensibilisation des associations religieuses, des associations de défense des droits de l'homme et de la communication à l'échelle mondiale. Les groupes sociaux qui à l'époque étaient écartés du pouvoir politique arrivent aujourd'hui à accéder à des postes politiques à travers des nominations à des hauts postes de responsabilités ou des postes de représentation(député, conseiller leaders d'associations) grâce à leur poids électoral ou à leur dynamisme intellectuel.

3.3.2.2. Les conflits sociaux

Malgré la similitude des structures sociales des différents groupes socioculturels de la région, les modes de vie diffèrent d'un groupe à un autre groupe ; ainsi on distingue des populations sédentaires et des populations nomades même si globalement toutes les populations demeurent des agro pasteurs pratiquant à la fois des activités agricoles et d'élevage. Des conflits récurrents liés à la pratique de ces différentes activités (accès au pâturage, accès aux points d'eau, extension des zones de culture) opposent souvent les populations composant ces différents groupes. Ainsi on distingue deux types de conflits :

- les conflits agriculteurs- éleveurs

Ces conflits surviennent pendant la saison des pluies ; ils apparaissent dans toutes les localités de la région ; ils opposent généralement les populations nomades ou semi nomades (Peul, Touareg) propriétaires de troupeaux aux populations sédentaires (Haoussa Songhai-Zarma) propriétaires de champs. Dans certains cas, ces propriétaires de troupeaux sont des transhumants en provenance des pays voisins frontaliers (Mali, Burkina). Ces conflits occasionnent de part et d'autre des pertes en vie humaine et leur règlement en raison de leur violence intervient à la justice. On constate cependant de plus en plus une sédentarisation des nomades et une reconversion des sédentaires (agriculteurs, fonctionnaires, commerçants) dans les activités d'élevage utilisant les populations nomades comme bergers.

- Les conflits liés aux conditions d'accès à la terre

Ce sont également des conflits récurrents qui surviennent dans toutes les localités de la région. Ils sont souvent moins violents que les premiers. Ils opposent les membres d'une même famille économique quand il s'agit d'un héritage mais ils surgissent aussi entre propriétaires coutumiers à propos de terres faisant l'objet de spéculations financières.

- Les litiges liés au découpage administratif

Ces conflits ont surtout été signalés le long du fleuve de part et d'autres des rives Gourma et Hausa du cours d'eau et opposent des populations partageant les mêmes terroirs à propos des terres de culture. Les cas suivants sont très palpables :

- les terres de cultures qui sont des propriétés des habitants des communes de Tillabéri (commune rurale d'Ayorou, commune rurale de Sinder, commune rurale de Kourtey) mais qui sont situés sur la rive Gourma dans le département de Téra (commune de Dargol, commune rurale de Kokorou, Gorouol.
- les champs et les hameaux de culture qui sont propriétés des propriétés des habitants de la commune urbaine de Tillabéri et qui sont situés sur le territoire de la commune de Sakoira
- les litiges opposant les Touareg de Bibiyergou aux Songhay de Dessa à propos des villages Touareg passés sous le contrôle de la commune rurale de Dessa. Il faut ce pendant noter que ces litiges ne sont pas de nature à entraver la quiétude sociale qui existe entre les différentes communautés liées par un destin commun consolidé par des mécanismes de régulation sociale .

3.3.2.3. Les mécanismes de régulation sociale

En dehors des mécanismes de régulation formelle représentés par l'administration et le pouvoir politique, d'autres mécanismes non formels sont entretenus par les différents groupes ethno claniques et linguistiques qui permettent aux uns et aux autres de vivre en harmonie ; en effet ces différentes communautés se reconnaissent entre elles à travers leur dénomination (Songhay, Zarma Touareg, Peul, Gourmantché, Sudié), mais aussi à travers leur division en sous groupes internes(Kado, Kourtey, Wogo, Kalley, Golley, Silanke), insulaires et non insulaires. C'est ainsi que ces populations sont unies par les relations inter villageoises, les liens de mariage, de parenté. Outre ces différentes relations, des liens de parenté à plaisanterie sont établis entre ces différents groupes:

-Zarma-----Songhai
 -Touareg-----Zarma-Songhai
 -Zarma-Songhai-----Gourmantché
 -Sonrai-----Peul silanke
 -Kallé-----Golé
 -Sudié-----Touareg
 -Wogo-----Touareg
 -Peul-----Touareg
 -Gourmantché-----Touareg
 -Insulaires-----non insulaires

Ces relations de parenté à plaisanterie sont également entretenues au niveau de certains villages entre eux. Il faut noter également les conventions locales établies entre différents groupes de populations (agriculteurs/éleveurs) qui sont plus récentes car ayant été mises en place par certains projets. Ces conventions tournent autour de la gestion des ressources partagées (couloirs de passage, points d'eau) elles sont signalées à Filingué dans les communes rurales de Tondikandia et l' Imanan.

III.4. Répartition spatiale de la population

La répartition des différents groupes ethno linguistiques dans la région de Tillabéri, traduit à la fois la diversité des modes de vie, l'histoire du peuplement, les rapports de force avant la colonisation, les découpages administratifs consécutifs à la création des différents départements cantons et communes mais aussi la croissance

démographique, la dégradation des conditions climatiques et la perte du bétail se traduisant par les migrations et une forte pression sur les terres agricoles notamment les terres situées le long du fleuve et le dépeuplement de certaines zones du nord. Cette population se répartit dans les six départements que compte la région avec une certaine disparité des densités. La densité est de 20,7hbts/km² à l'échelle régionale 35,6hbts/km² à Kollo, 28,7hbt/km² à Téra, 26,6 hbts/km² à Tillabéri, 22hbts/km² à Say 16,5hbts km² à Filingué et 13, 6 hbts km² à Ouallam.

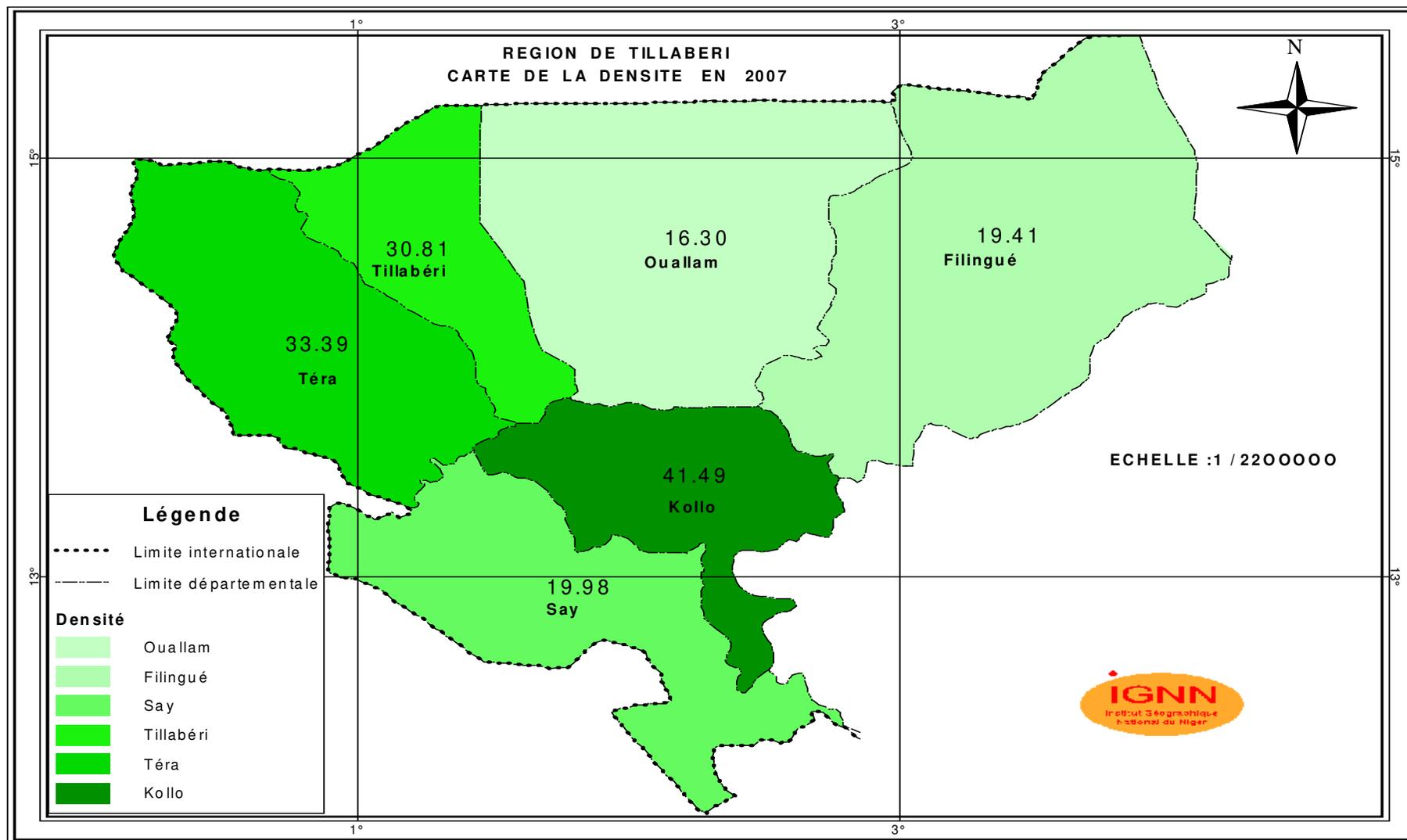
La population de la région est concentrée essentiellement en milieu rural (96%). Les départements de kollo, téra, et tillabéri sont les plus densément peuplés. Une très forte concentration de populations et de villages est observée dans la vallée du fleuve Niger et dans le dallol bosso nord.

Tableau n° 7 : Répartition et densité de la population par département en 2007

Département	Effectif	Superficie	Densité
Filingué	476767	24558	19.41
Kollo	379935	9156	41.49
Ouallam	338274	20748	16.30
Say	272754	13648	19.98
Téra	502561	14828	33.89
Tillabéri	252083	8181	30.81
région	2217037	91119	24.33

Source : données collectées DRAT/DC 2008

Carte n°5 : Densité de la population



III.5. Structure et évolution de la population

3.5.1. La structure de la population

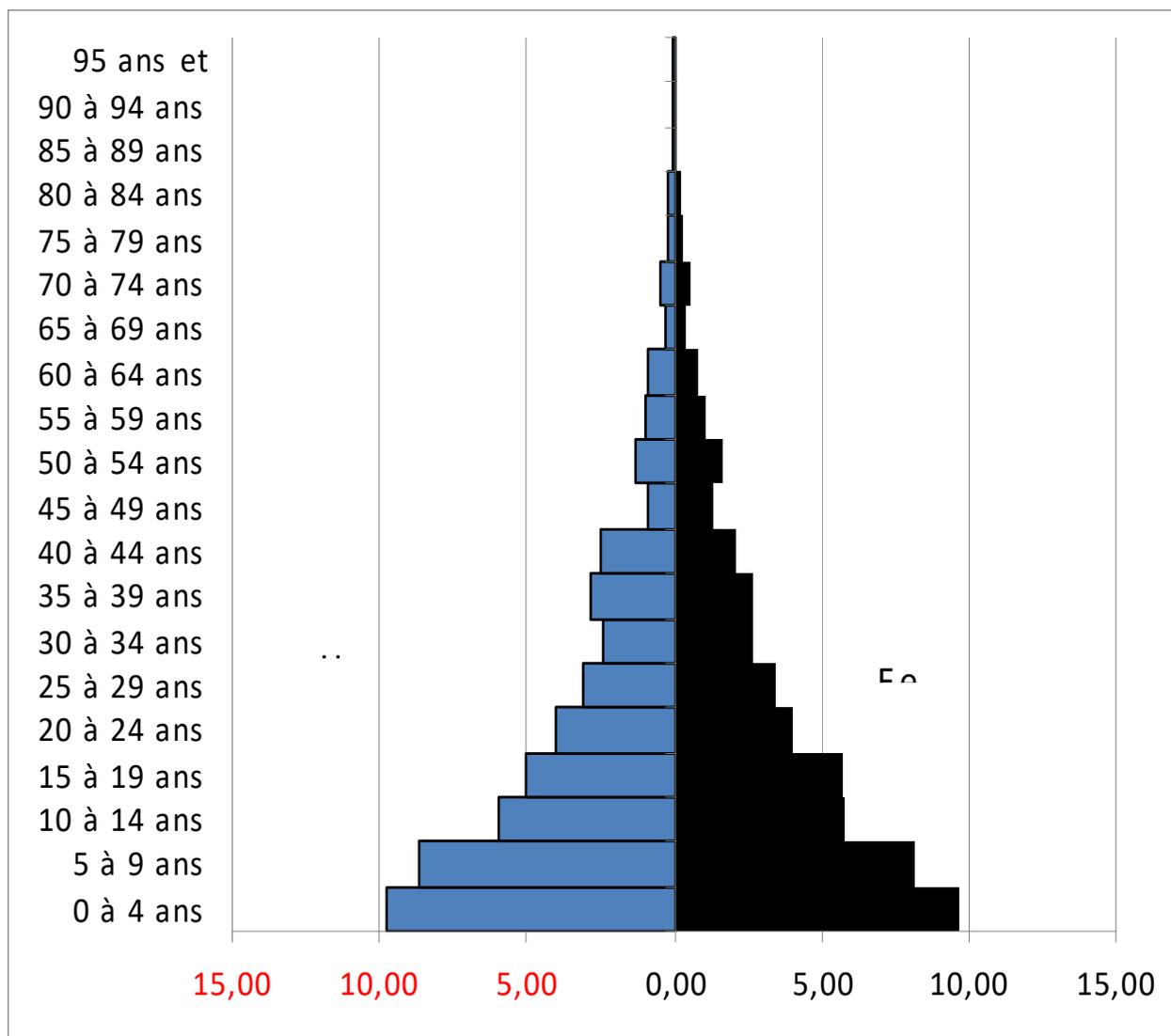
Tableau n° 8 : Répartition par groupe d'âge de la population résidente de la région de Tillabéri.

Groupe d'âge	2001			2007		
	SEXE		Ensemble	SEXE		Ensemble
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0	37.318	37.795	75.113	43915	44485	88400
1-4	147.801	145.656	293.457	173962	171437	345399
5-9	162.942	153.985	316.927	191783	181240	373023
10-14	112.758	109.261	222.019	132716	128600	261316
15-19	94.483	107.179	201.662	111206	126150	237356
20-24	75.434	76.120	151.554	88786	89953	178379
25-29	58.480	65.119	123.599	68831	76645	145476
30-34	44.719	50.388	95.107	52634	59307	111941
35-39	52.954	49.834	102.788	62327	58690	121017
40-44	47.804	38.523	86.327	56265	45342	101607
45-49	16.309	24.249	40.558	19196	28541	47737
50-54	24.765	30.646	55.411	29148	36070	65218
55-59	18.627	20.403	39.030	21924	24014	45938
60-64	16.210	15.382	31.592	19079	18105	37184
65-69	5.809	6.853	12.662	6837	8066	14903
70-74	8.547	10.084	18.631	10060	11869	21929
75-79	4.645	4.855	9.500	5467	5714	11181
80-84	3.460	4.105	7.565	4072	4832	8904
85-89	1.430	1.412	2.842	1683	1662	3345
90-94	767.	947	1.714	903	1115	2018
95 et plus	621	764	1.385	731	899	1630
ND	72	-	72	85	-	85
Total	935.955	953.560	1.889.515	1101610	1122376	2223986

Source : données du RGPH/2001

La population de la région de Tillabéri est une population relativement jeune à 48.7% soit un effectif d'enfants de 0-14 ans de 1051311. Elle présente de faibles effectifs masculins dans le groupe de 0-4 ans. Aux ages avancés de soixante dix ans et plus, on enregistre un excédent féminin. Le rapport de masculinité est de 98.15 contre 99.5 pour l'ensemble du pays.

Pyramide de la population résidente de la région de Tillabéri



Source : nos calculs à partir des données du RGP /H 2001

C'est une pyramide qui ne présente pas de creux dans le groupe féminin de 10- 14 ans elle présente une base large et un surnombre masculin. On comprend que la proportion des adolescents non célibataires est très faible ; elle est de 16.9% Ce qui a probablement permis d'après les spécialistes une meilleure déclaration de l'âge des filles dans ce groupe. Le déficit masculin est observé dans le groupe de 30-34 ans et plus marqué dans le groupe 45-49 ans. Le surnombre masculin dans le groupe 50-54 ans peut provenir d'un transfert d'effectif du groupe inférieur, donc d'une mauvaise déclaration de l'âge ou d'enregistrement. Aux ages avancés de 70 ans et plus on enregistre un excédent féminin.

3.5.2. L'évolution de la population

Tableau n° 9 : Evolution de la population de 2002 à 2008

Dépt	Sexe	Pop. 2001	Taux	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Filingué	Masculin	199.599	2,7	204.988	210.523	216.207	222.045	228.040	234.197	240520
	Féminin	206.735		212.317	218.049	223.937	229.983	236.193	242.570	249120
	Total	406.334		417.305	428.572	440.144	452.028	464.232	476.767	489640
Kollo	Masculin	161.673	2,6	165.876	170.189	174.614	179.154	183.812	188.591	193494
	Féminin	164.033		168.298	172.674	177.163	181.769	186.495	191.344	196319
	Total	325.706		334.174	342.863	351.777	360.925	370.307	379.935	389813
Ouallam	Masculin	137.536	3,1	141.800	146.195	150.727	155.400	160.217	165.184	170305
	Féminin	144.285		148.758	153.369	158.124	163.026	168.079	173.290	178662
	Total	281.821		290.557	299.565	308.851	318.426	328.297	338.474	348967
Say	Masculin	118.040	2,7	121.227	124.500	127.862	131.314	134.859	138.501	142240
	Féminin	114.420		117.509	120.682	123.941	127.287	130.724	134.253	137878
	Total	232.460		238.736	245.182	251.803	258.601	265.583	272.754	280118
Téra	Masculin	213.172	2,8	219.141	225.277	231.565	238.069	244.735	251.587	258631
	Féminin	212.652		218.606	224.727	231.020	237.488	244.138	250.974	258001
	Total	425.824		437.747	450.004	462.605	475.557	488.873	502.561	516662
Tillabéri	Masculin	105.935	2,5	108.583	111.298	114.080	116.932	119.856	122.852	125923
	Féminin	111.435		114.221	117.076	120.003	123.003	126.078	129.230	132461
	Total	217.370		222.804	228.374	234.084	239.936	245.934	252.083	258385
Région	Masculin	935.955	2,7	961.226	987.179	1.013.833	1.041.206	1.069.319	1.098.190	1127841
	Féminin	953.560		979.306	1.005.747	1.032.903	1.060.791	1.089.432	1.118.847	1149056
	Total	1.889.515		1.940.532	1.992.926	2.046.735	2.101.997	2.158.751	2.217.037	2276897

3.5.3. Situation des groupes vulnérables

3.5.3.1. La situation de la femme

Dans la région de Tillabéri la composante femme représente 50,46% de la population estimée en 2007 à 1118847 habitants sur un total de 2217037 habitants. Elles contribuent au développement de la Région par la réalisation d'activités dans tous les secteurs : économique, social et culturel. Cette contribution se réalise en grande partie dans le milieu rural où la femme s'occupe des travaux de reproduction (puisage de l'eau, corvée de bois, préparation de repas, éducation des enfants...). Elle s'adonne à des activités génératrices de revenus telles que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le petit commerce.... En moyenne la femme de la région de Tillabéri consacre 17 heures par jour (selon la Direction Régionale de la Promotion de la femme de Tillabéri) à ces activités précitées. La situation de la femme n'a pas beaucoup évolué malgré les déclarations et engagements des hommes politiques et les partenaires au développement. Au plan juridique, les femmes sont sujettes aux règles régissant la vie familiale et qui s'inspirent de trois sources de droit :

- Le droit coutumier ;
- Le droit islamique ;

Et le droit moderne (code civil) avec une prédominance des deux premiers en ce qui concerne le mariage et les règlements de différends conjugaux.

La composante féminine présente les caractéristiques suivantes :

Les femmes en âge de procréer 22% : Un indice synthétique de fécondité de 7,8 enfants par femme Un âge moyen de 17 ans pour le premier mariage; Un faible taux de contraception moderne de 4% ; Un taux de fécondité élevé de 182,5‰.

3.5.3.2. La situation des jeunes

Selon la répartition de la population par tranche d'âge les jeunes de moins de 15 ans représentent 48,7% ;

Les jeunes de moins de 35 ans représentent 79,36% de la population totale dont 17% âgés de 15 à 24 ans.

3.5.3.3. Les autres groupes défavorisés

Les personnes handicapées représentent 1,2% de la population de la région de Tillabéri parmi lesquels on distingue :

- Les non voyants 27,1% ;
- Les locomoteurs 12,6% ;
- Les sourds 15,3% ;
- Les autres handicapés (manchots, borgnes, lépreux, fistuleuses...) 45%.

La majorité de ces handicapés se livrent à la mendicité. Il s'agit d'une mendicité d'adultes et d'enfants encouragée par leurs familles et la société. Cette mendicité semble se développer et s'installer dans les gros centres.

En plus des handicapés nous avons d'autres groupes particuliers qui sont souvent non visibles.

- Les détenus ;
- Les lépreux ;
- Les femmes fistuleuses ;
- Sinistrés ;
- Les déplacés ;
- Les sidéens ;
- Les personnes âgées.
- Les orphelins ...

III.6. Emploi et profil de la pauvreté

3.6.1. L'emploi

La majorité de la population de la région de Tillabéri vit des activités rurales. (72 %) de la population est occupée par l'agriculture c'est le taux le plus élevé au Niger d'après les résultats de l'enquête (QUIBB résultats provisoires 2006) ; L'accès à un emploi salarié demeure par conséquent très limité.

Le taux de chômage s'élève officiellement à environ 16 % au Niger. La région de Tillabéri occupe un taux de chômage de 9.89 %. C'est le deuxième taux le moins élevé au Niger après celui d'Agadez.

La situation de l'emploi a été analysée sur trois points ci-après :

- la situation des entreprises et du marché de travail.
- la situation des salariés en activité et des pertes d'emploi
- la situation des employés de l'Etat

A La situation des entreprises et du marché du travail

Le recensement de la main d'œuvre a permis de dénombrer dans la région de Tillabéri cent quatre vingt sept (187) établissements employant de la main d'œuvre salariée et soumis à l'application du code du travail. La particularité de ces entreprises demeure la petitesse de leur taille vu l'effectif du personnel. Ainsi sur les 187 entreprises recensées, 144 ont un effectif compris entre 1 et 5 salariés ; trente ont un effectif compris entre 11 et 25 travailleurs, 4 seulement comptent un effectif compris entre 100 et 250 salariés à savoir la Société des Mines du Liptako (SML), la BCM INTERNATIONALE S.A SAMIRA, l'INRAN de kollo et un groupement d'entreprises de transit à Torodi. Sur les 187 entreprises, 166 sont nigériennes, 4 sont africaines et 17 sont européennes ou assimilées.

B La Situation des salariés en activité.

Les salariés recensés au cours de l'année 2007 exercent dans les branches d'activités suivantes :-Agriculture et coopératives, bâtiments et travaux publics, services sociaux, industries extractives, transport transit et communication, Industries manufacturières TP et Bâtiments ; Eau, Gaz et Electricité ; Commerce ; Bar et Restaurant ; Banques et Assurances ; Transport et Transit ; Poste. Leur nombre s'élève à 2243 constitué en majorité de Nigériens pour 2130 personnes, la main d'œuvre étrangère déclarée se chiffre à 113 dont 76 Africains

37 européens et assimilés. Les effectifs relevés par secteur d'activités sont les suivants : agriculture 512 ; services sociaux 379 ; industries extractives/mines 355 ; commerce hôtellerie/restauration 151 ; eau- électricité-gaz 97 ; industries manufacturières 53 ; banques-assurances-affaires immobilières 30

Tableau n° 10 : Récapitulatif de la Répartition des salariés en activité par branche d'activité, sexe et origine

Origine Branches d'origine	UEMOA	CEDEAO	AFRIQUE	NIGER	EUROPE ET ASSIMILES	SOUS TOTAL	Total
Agriculture							
Féminin	0	0	0	13	0	13	512
Masculin	0	0	0	499	0	499	
Industries extractives							355
Féminin	0	0	0	7	0	7	
Masculin	0	13	0	312	23	348	
Industries manufacturières							53
Féminin	0	0	0	4	0	4	
Masculin	0	0	0	49	0	49	
Electricité-gaz-Eau							97
Féminin	0	0	0	9	0	0	
Masculin	0	0	0	88	0	0	
Bâtiments et travaux publics							397
Féminin				5	1	6	
Masculin	16			368	7	391	
Commerce hôtel-bar-rest							151
Féminin	24	0		15	0	39	
Masculin	15	0		97	0	112	
Transport, communication, entreprise							269
Féminin	0	0	0	33	0	33	
Masculin	0	0	0	236	0	236	
Banques, assurances, affaires immobilières							30
Féminin	0	0	0	19	0	19	
Masculin	0	0	0	11	0	11	
Services sociaux							379
Féminin	0	0	0	111	1	112	
Masculin	8	0	0	254	5	267	
Total	63	13	0	2130	37	2243	2243

Source : Rapport annuel d'activités 2007 ANPE Tillabéri.

c) Evolution de la situation de l'emploi au niveau de la région

Cette rubrique concerne essentiellement les offres et les demandes de l'emploi dans la région de 2002 à 2007.

Tableau n° 11 : Situation de l'emploi au niveau de la région

Périodes	Demandes	Offres	Taux de placement
2002	1.045	313	29,95 %
2003	472	416	88,13 %
2004	516	409	79,26 %
2005	408	322	78.92
2006	281	148	52%
2007	359	112	31%

Source : Rapports annuels 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 établis par l'Inspection du Travail de Tillabéri.

Au titre du premier trimestre 2008, les demandes d'emploi enregistrées au niveau de la région de Tillabéri, sont de 102 contre 64 offres d'emploi.

N.B. : Le rapprochement entre genre fait apparaître un important écart avec 146 femmes enregistrées au titre de l'année 2002 ; 24 au titre de l'année 2003 ; 20 au titre de l'année 2004 et 26 au titre de l'année 2005 et 26 au titre de l'année 2006.

La particularité de ces demandeurs d'emploi est leur faible niveau de qualification ; plus des trois quarts ont un niveau compris entre le primaire et le secondaire deuxième cycle. Le faible volume d'inscription dans le registre des demandeurs d'emploi s'explique par l'absence de structures économiques nouvelles pouvant recruter des demandeurs d'emploi locaux mais aussi la centralisation à Niamey des activités de plusieurs entreprises. Les offres d'emploi proviennent en majorité du secteur des industries extractives(43), du secteur des services sociaux (24) du secteur des travaux publics et batiments (19).

Il faut noter que ces chiffres ne sont que très partiels car ils ne concernent que les données enregistrées.

d) La situation de l'emploi au niveau de l'Administration publique

Selon l'enquête QUIBB 2005 sur une population active totale de 18.5% soit 729091 personnes l'Etat nigérien emploie 1.6% de la population active occupée de la région (population âgée de 15 ans et plus) soit 11665 employés ; le para public 0.2% soit 1458 employés.

3.6.2. Le profil de la pauvreté

Il est difficile de trouver des données fiables pour entreprendre une analyse efficace de la pauvreté tant ce phénomène est généralisé au niveau de la quasi-totalité de la population nigérienne. Selon l'enquête budget consommation (1989-1990 et 19892-1993), ce sont les régions de Tillabéri, Dosso et Maradi avec respectivement 80%, 76% et 65% de populations pauvres qui abritent les deux tiers des pauvres au niveau national. Elles sont également celles où la sévérité de la pauvreté est la plus prononcée. La situation a évolué depuis lors et les études sur la pauvreté ont été envisagées sur le plan humain à travers l'indice de pauvreté humaine et à travers le degré de satisfaction des besoins essentiels. Ainsi selon le rapport national sur le

développement humain (2004), l'indice de pauvreté humaine en 2001 est de 65.4 au niveau de la région de Tillabéri alors qu'il est de 63.3 au niveau national. Selon l'étude réalisée par l'Institut national de la statistique en 2005 intitulée mesure de la pauvreté selon la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels (DBSE), la région de Tillabéri occupe le troisième rang en terme d'incidence de pauvreté (pourcentage de pauvres) soit 80 %) ; c'est à dire que la pauvreté touche environ quatre ménages sur cinq alors qu'il est de 70,3 % au niveau national. En terme de contribution de chaque région à la pauvreté nationale, Tillabéri occupe le troisième rang sur les huit régions du Niger Le classement des régions selon l'incidence d'extrême pauvreté la place au troisième rang (36 %) alors qu'il est de 34 % au niveau national. L'analyse régionale de la satisfaction des besoins liés à la sécurité alimentaire et à l'alimentation montre que l'insatisfaction des besoins liés à l'alimentation est beaucoup plus perceptible dans les régions de Dosso et Tillabéri où la majorité des besoins ne sont satisfaits qu'à des taux inférieurs à 70%. A Tillabéri, la situation alimentaire est inquiétante à tel point que 40 % des ménages n'arrivent pas à faire trois repas par jour tout au long de l'année. De plus 73 % des ménages de Tillabéri n'arrivent pas à trouver une quantité suffisante de céréales tout au long de l'année. Un pourcentage élevé de ménages est incapable d'avoir en tout temps accès à une alimentation de qualité. En effet, ceux qui ont déclaré avoir de la nourriture variée tout au long de l'année représentent 45 % à Tillabéri selon toujours la même analyse.

Tableau n° 12 : Résumé de la pauvreté dans la région de Tillabéri à travers trois indicateurs de la pauvreté.

Critères	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	sévèreté de la pauvreté
Tillabéri	68.9	26.8	13.9
Ensemble Niger	62.1	24.14	12.28

Source : stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012 octobre 2007

III.7. Migrations

- Les migrations saisonnières

Les migrations observées depuis la sécheresse de 1984 se font généralement des zones Nord et centres (Bankilaré, cantons de Simiri, Ouallam, Kourfey, Fakara) vers Kirtachi, Say, Torodi, la Sirba, etc.). Elles sont saisonnières et les départs massifs s'observent en octobre, novembre et surtout décembre. Le manque d'activité après la saison agricole et la recherche d'argent sont les principales causes. Cette migration se fait également des villages en direction des gros centres que sont les chefs lieux de département. Elle concerne surtout les jeunes et dure quatre à cinq mois.

L'évaluation économique n'est pas faite, mais une étude de CARE INTERNATIONAL réalisée en (1998) dans la région rapporte qu'une personne peut gagner en moyenne 15000f à 20.000 F CFA d'économies au bout de ces 4 à 5 mois et de rentrer chez elle.

Tableau n° 13 : Les migrations internes en 2007 à partir des données du RGPH/2001

Lieu de résidence antérieure les 2 sexes	Département de naissance					
	Tillabéri	Filingué	Kollo	Ouallam	Say	Téra
Tillabéri		1.097	456	812	573	803
Filingué	555		760	677	382	251
Kollo	353	429		948	982	402
Ouallam	504	381	456		1.937	301
Say	2.773	429	494	711		452
Téra	655	429	570	1.354	846	
total	4840	2765	2736	4502	4720	2209

Source : calculs effectués à partir des données du RGPH/2001

Commentaires : On constate que le département de Say est le plus accueillant avec 4.859 rentrants suivi de Téra (3.854) et en dernière position Filingué avec 2.625. Cela s'explique par l'abondance des précipitations (Say) et l'exploitation des sites aurifères (Téra), Filingué, depuis quelques années connaît un bilan céréalier chroniquement déficitaire, on constate aussi que ce sont les départements de Tillabéri (4.840), Say (4.720) et Ouallam (4.502) qui enregistrent le plus de sortants.

Tableau n° 14 : Les migrations inter régionales en 2007 à partir des données du RGPH/2001

Lieu de résidence antérieure	Département de naissance					
	Tillabéri	Filingué	Kollo	Oualla m	Say	Téra
Agadez	795	191	152	68	82	151
Diffa	423	48	76	68	55	100
Dosso	4.178	1.240	798	440	491	753
Maradi	2.156	620	570	203	109	251
Tahoua	4.601	811	2.166	169	600	502
Zinder	644	143	76	68	55	100
C.U/Niamey	20.233	4.863	1.444	5.111	1.773	4.067
Niger sans précision	-	-	-	-	-	-
Ensemble	33030	7916	5282	6127	3165	5924

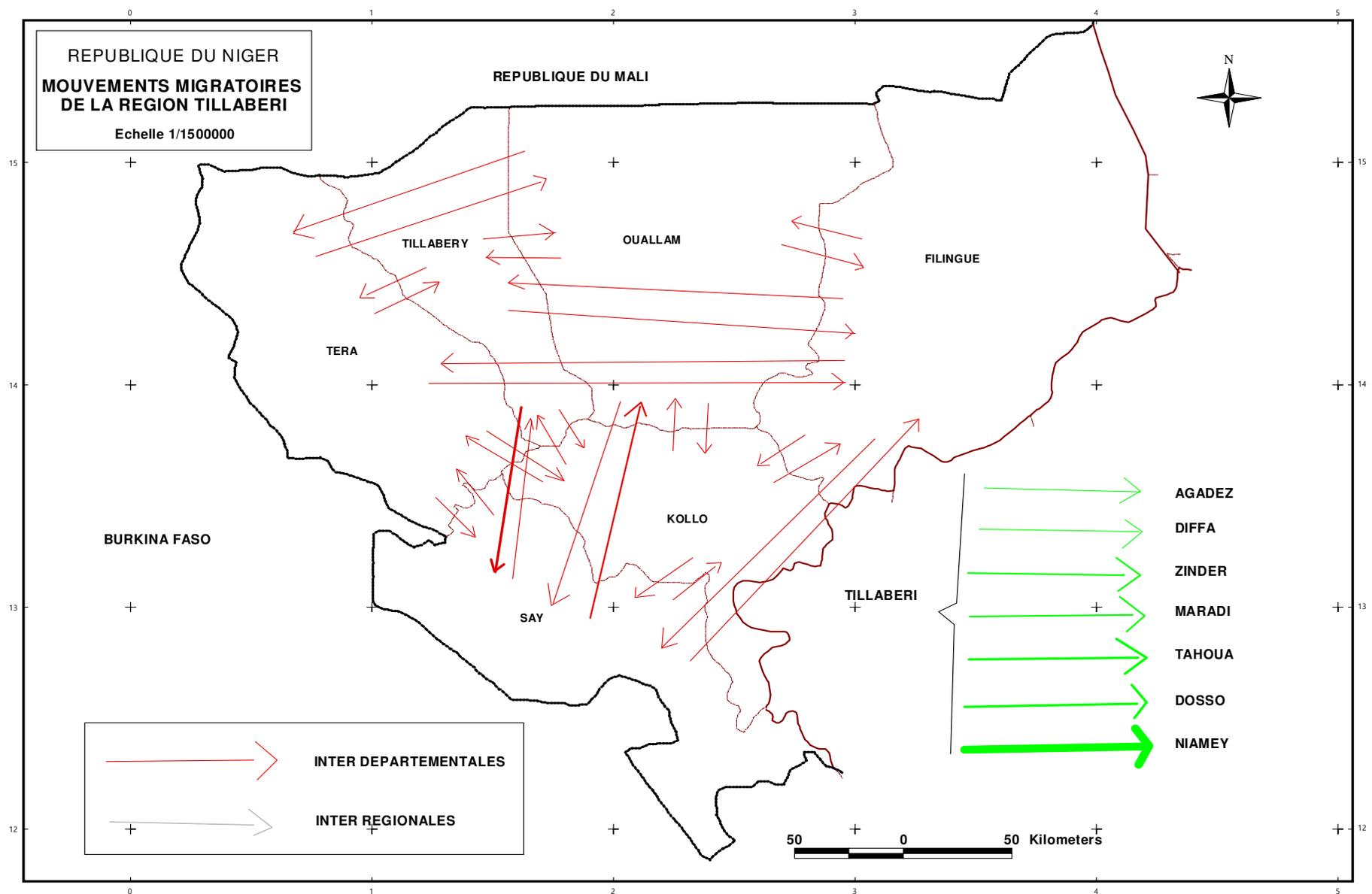
Source : calculs faits à partir de données du RGPH 2001

Commentaires : On constate que c'est la région de Niamey qui est la plus accueillante pour les ressortissants de Tillabéri (20.233 personnes) suivie de Tahoua (4.601 personnes) et Dosso (4.178 personnes)

3.7.1. Les migrations internationales

Les pays d'accueil sont essentiellement les pays côtiers (bénin, Togo cote d'ivoire, Ghana).Elles concernent surtout les jeunes qui partent en direction de ces différents pays après la saison des pluies ; ils finissent par s'adapter et s'installer souvent définitivement.Une importante colonie de populations de la région de Tillabéri se trouve dans ces différents pays L'apport de ces migrations quoique non évalué a un un impact très important dans l'économie de la région (habillement de la famille, paiement des taxes et impots, stock alimentaire biens d'équipement, cheptel) par l'envoi de mandats.

Cartes n°6 : Les mouvements migratoires



IV. CADRE DE VIE

IV.1. Urbanisation

Le phénomène d'urbanisation est lent au Niger : en 1960, le taux d'urbanisation était de 5.2% ; il est passé en 1977 à 12.9 % puis à 15.2 % en 1988 et enfin à 16.2 % en 2001 il serait de 21 % en 2003. Quant à la région, son taux est resté constant entre 1977 et 1988 soit 9.2 % ; il descend à 4 % en 1988. En 2001 les données du RGPH font ressortir que 96 % de la population de la région vit en milieu rural contre 4 % en milieu urbain. Cette situation se répercute sur le type d'habitat présent en milieu urbain et en milieu rural.

4.1.1. L'habitat

4.1.1.1. Typologie de l'Habitat :

Cette typologie se définit à partir du type de matériaux utilisés pour construire les habitations.

a– l'Habitat en dur :

C'est un habitat en matériaux définitifs (ciment, toitures en tôle ou dalles). Ce genre d'habitat se rencontre dans les grands centres urbains de la région. Il est utilisé par l'Etat pour concevoir les équipements sociaux (santé, école, stade, MJC, arène, les directions régionales et départementales, etc....) et aussi par les ONG et certains particuliers relativement nantis. Il représente à peine 5% de l'habitat de la région

b– l'Habitat semi dur :

Il est utilisé dans la plupart des cas dans les centres urbains. C'est un habitat qui utilise le banco comme structure de construction et dont l'enduit extérieur et intérieur est en ciment. Il est également peu représentatif de la région

c– l'Habitat en banco :

C'est un habitat qui utilise dans son ensemble le banco comme matériaux de construction. C'est ce type d'habitat qui est prédominant dans la région de Tillabéri aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural. Il représente environ 80% de l'habitat de la région.

d– La tente :

Il est utilisé par les nomades aussi bien en milieu rural qu'aux abords des centres urbains. Il est fait de peau de bœuf, de chèvres et de chameaux

4.1.1.2. Logements

Les réalisations en matière de logements par l'Etat et ses démembrements se sont limitées à des opérations épisodiques et en nombre restreint avec un parc cumulé toutes opérations confondues de moins de 1500 logements de 1960 à nos jours.

Le crédit immobilier accordé par le CREDIT du Niger, principale institution de financement de ce secteur depuis 1966, s'est révélé faible et n'a concerné que des groupes salariés. Les interventions de la puissance publique (Etat, collectivités

territoriales) ont jusque là consisté surtout en des opérations de lotissement de terrains à bâtir souvent non viabilisé. Dans ces conditions l'essentiel du parc du logement a été réalisé par le système de l'auto construction qui a permis à environ 60 % des ménages urbains d'être propriétaires de leur logement. Le marché locatif privé assure l'hébergement des ménages à faibles revenus. La région de Tillabéri n'a bénéficié d'aucune opération immobilière. Selon les résultats provisoires de l'étude (QUIBB de l'INS 2006), la proportion des ménages propriétaires de leur logement est de 94.3 %. C'est l'un des plus forts taux au Niger car il n'est dépassé de peu que par Tahoua 95.1 %.

Dans le domaine de l'amélioration de l'habitat existant, il convient de signaler la réalisation d'une opération de réhabilitation de trois quartiers anciens à Téra ville par la NIGETIP. Cette opération a permis d'améliorer notablement les conditions d'habitat des populations résidant dans ces quartiers. Il faut également noter que dans le cadre de l'opération paiement des arriérés de salaires contre parcelles, les fonctionnaires de la région de Tillabéri ont bénéficié de parcelles réparties dans les six chefs lieux de départements.

4.1.2. Les centres urbains

Il est difficile de faire une évaluation correcte du phénomène d'urbanisation compte tenu du changement dans les critères qui définissent le centre urbain d'un recensement à un autre d'une part et d'autre part, le caractère restrictif du critère administratif (seul critère retenu). C'est ainsi qu'au RGPH 1977, ont été considérés comme centre urbains, les chefs lieux de département (actuels chefs lieux de région), les chefs lieux d'arrondissement (actuels chefs lieux de départements) et les localités disposant d'un poste administratif ayant une population d'au moins 2500 habitants. En 1888 et en 2001, deux critères ont été maintenus : les chefs lieux de département et les chefs lieux d'arrondissement appelés centres urbains. La région de Tillabéri alors département compte entre 1977 et 2001 et aujourd'hui encore six centres urbains soit les six chefs lieux de département (Filingué, Kollo, Say, Téra, Tillabéri, Ouallam) sur un total d'une quarantaine au Niger.

Tableau n° 15 : Evolution de la population des centres urbains de 2001 à 2007

Centre Urbain	Taux d'accrois. %	Sexe	Population 2001	Population 2002	Population 2003	Population 2004	Population 2005	Population 2006	Population 2007
Filingué	1,9	Masculin	5.525	5.630	5.737	5.846	5.957	6.070	6.186
		Féminin	6.136	6.253	6.371	6.492	6.616	6.741	6.870
		Ensemble	11.661	11.883	12.108	12.338	12.573	12.812	13.056
Kollo	4,8	Masculin	5.436	5.697	5.970	6.257	6.557	6.872	7.202
		Féminin	5.097	5.342	5.598	5.867	6.148	6.443	6.753
		Ensemble	10.533	11.039	11.568	12.124	12.706	13.316	13.955
Ouallam	1,4	Masculin	3.578	3.628	3.679	3.730	3.783	3.836	3.889
		Féminin	3.908	3.963	4.018	4.074	4.131	4.189	4.248
		Ensemble	7.486	7.591	7.697	7.805	7.914	8.025	8.137
Say	4,0	Masculin	5.291	5.503	5.723	5.952	6.190	6.437	6.695
		Féminin	5.211	5.419	5.636	5.862	6.096	6.340	6.594
		Ensemble	10.502	10.922	11.359	11.813	12.286	12.777	13.288
Téra	3,6	Masculin	9.512	9.854	10.209	10.577	10.957	11.352	11.761
		Féminin	9.996	10.356	10.729	11.115	11.515	11.930	12.359
		Ensemble	19.508	20.210	20.929	21.692	22.473	23.282	24.120
Tillabéri	5,4	Masculin	8.272	8.719	9.189	9.686	10.209	10.760	11.341
		Féminin	8.411	8.865	9.344	9.848	10.380	10.941	11.532
		Ensemble	16.683	17.584	18.533	19.534	20.589	21.701	22.873
Région	3,6	Masculin	37.614	38.968	40.371	45.824	43.330	44.890	46.506
		Féminin	38.759	40.154	41.600	43.097	44.649	46.256	47.922
		Ensemble	76.373	79.122	81.971	84.922	87.979	91.146	94.427

Source : projections à partir des résultats définitifs du troisième RGPH-2001

4.1.3. L'Assainissement (voirie et réseau divers)

L'assainissement concerne non seulement les populations urbaines estimées en 2007 à 94427 habitants mais aussi une grande partie de la population rurale vivant dans les gros villages qui manquent de voiries et réseaux divers.

4.1.3.1. Evacuation des eaux pluviales, eaux usées et lieux d'aisance

Les infrastructures et équipements d'assainissement sont peu développés dans la région. Seuls quelques chefs lieux de département comme Téra, Say et Tillabéri le chef lieu de région possèdent quelques km de caniveaux mais qui sont le plus souvent vétustes. Les eaux pluviales sont canalisées naturellement par les pentes et les koris qui traversent les villages.

En ce qui concerne les lieux d'aisance, selon les résultats provisoires de l'enquête sur les indicateurs de base du bien-être (QUIBBB 2005), 78,4 % de ménages nigériens ne disposent pas de toilettes adéquates. C'est dire que la nature (Brousse) constitue le type de toilette le plus répandu. Cette même étude relève que la région de Tillabéri enregistre le plus fort taux d'utilisation de la nature comme lieu d'aisance avec 86,5 % des ménages.

Selon cette même enquête, la répartition en pourcentage de ménages selon le type de toilettes utilisé pour la région de Tillabéri se présente comme suit : Nature 85.3% ; chasse 1.3% ; latrines 11.7% ; autres 0.5%.

Cette situation n'est pas sans conséquence sur la santé des populations. En effet, l'utilisation de la brousse et les abords du fleuve et des cours d'eau comme lieu d'aisance engendre des maladies diarrhéiques comme le choléra car les populations riveraines consomment l'eau du fleuve déversoir des eaux de pluies drainant ces excréments.

Cependant, les partenaires au développement déploient beaucoup d'efforts à travers la construction des latrines publiques dans certaines communes et au niveau des établissements scolaires et sanitaires à l'occasion des constructions des classes, des CSI et cases de santé.

4.1.3.2. Voirie

La quasi-totalité des centres urbains de la région ne dispose que d'un très faible réseau de voies revêtues (qui se limite aux tronçons de routes nationales bitumées qui les traversent). Les voies aménagées sont donc dans leur grande majorité constituées de routes en terre sommaires parfois légèrement rechargées. La ville de Tillabéri a cependant bénéficié d'un investissement de l'Etat pour bitumer 15 Km de voies mais au paravant elle disposait déjà d'un pavage de rues d'une longueur de 900 ml.

4.1.3.3. Gestion des déchets solides (Ordures ménagères)

Le mode de stockage des ordures ménagères est généralement les dépotoirs sauvages. L'évacuation de ces ordures cause beaucoup de problèmes au niveau

des centres urbains où les municipalités disposent de très peu de moyens servant à leur évacuation. Seuls quelques centres urbains (Tillabéri, Téra, Filingué) disposent de bennes pour évacuer les déchets solides ; c'est ainsi que la ville de Tillabéri dispose d'une benne et de quatre charrettes asines pour l'évacuation des ordures ménagères au niveau de quatorze dépotoirs officiels.

4.1.4. La problématique du secteur

La problématique dans le secteur se pose d'abord en termes de contradiction contenue dans les textes relatifs au code rural, à l'urbanisme et à la décentralisation en termes de manque de clarté dans les attributions des différents intervenants (Etat, Collectivité, Locales, autres acteurs). Ensuite, elle se pose aussi en terme de manque d'articulation entre aménagement foncier et d'urbanisme, de sorte que la quasitotalité des villes de la région évolue sans schéma directeur d'aménagement qui aurait pu servir de cadre de cohérence aux opérations de lotissement menées ;

IV.2. Santé

La Direction régionale de Tillabéri est composée de six (6) districts sanitaires situés dans les chefs lieux de département à savoir : Kollo, Téra, Filingué, Say, Ouallam et Tillabéri. La région ne dispose pas de centre hospitalier régional (CHR) et de maternité de référence. Les CSI et les cases de santé constituent la base de la pyramide. L'Hôpital de District est le deuxième niveau opérationnel et 1^{er} échelon de référence. Le système du recouvrement des coûts est appliqué pour toutes les prestations des hôpitaux, des CSI et des cases de santé.

4.2.1. Les infrastructures

La direction régionale de la santé publique compte à son effectif :

- Six (6) districts sanitaires avec :
 - 6 hôpitaux de district
 - 121 Centres de santé intégrée fonctionnels ;
 - 354 cases de santé dont 334 fonctionnelles ;
 - 6 pharmacies populaires ;
 - 20 dépôts pharmaceutiques ;
 - 3 infirmeries (ICRISAT, FNIS et Gendarmerie)
 - 2 cliniques privées et 12 salles de soins

Carte n°7 : Infrastructures sanitaires

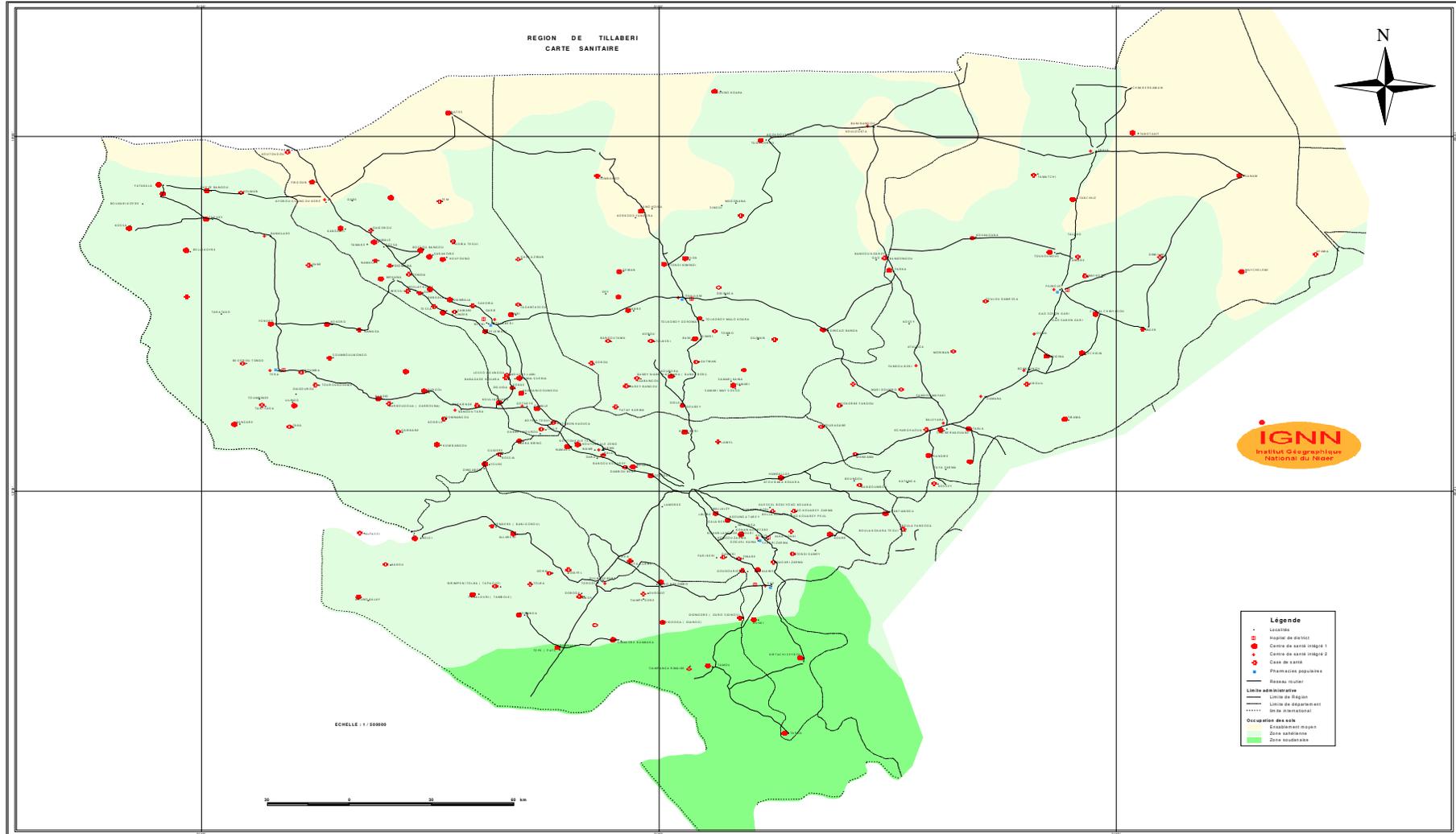


Tableau n° 16 : Situation des infrastructures sanitaires par district

DS Infra	Kollo	Say	Tèra	Ouallam	Tillabéri	Filligué	DRSP	Total
HD	1	1	1	1	1	1	-	6
CSI	16	15	26	17	22	24	-	120
CS	65	47	65	45	49	60	-	331

Source : PDS 2008 – 2012 des Districts

Tableau n° 17 : Ratio infrastructures par habitant en 2007

	Kollo	Say	Téra	Ouallam	Tillabéri	Filingué	Moyenne Régionale
HD	1/379.936	1/272.754	1/502.561	1/338.474	1/252.083	1/476766	1/370.429
CSI	1/23.746	1/18.184	1/19.329	1/19.910	1/11.458	1/20.729	1/18.677

Source : DRSP/Ti 2008

4.2.2. Le personnel

Tableau n° 18 : Evolution des effectifs du personnel de santé de 2002 à 2006

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Personnel						
Cadres	315	309	450	485	511	
Auxiliaires	153	162	162	141	141	
Total	468	471	612	626	652	

Source : Situations du personnel des districts et de la DRSP

Tableau n° 19 : Répartition du personnel cadres et auxiliaires en fonction de la catégorie au cours de l'année 2006

Cadres				Auxiliaires				Total
Titulaires		Contractuels		Titulaires		Bénévoles		652
286	56%	225	44%	30	21%	111	79%	

Source : Situations du personnel des districts et de la DRSP

Commentaire : L'évolution de l'effectif a été très timide entre 2004 et 2006.

Tableau n° 20 : Ratio personnel soignant par habitant

Années Catégorie	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Normes OMS
Médecin	1 médecin/ 154.685hbts	1 médecin/ 135.557hbts	1 médecin/ 155758 hbts	1 médecin/ 150.391 hbts	1médecin/ 48.172 hbts	1medecin/ 18.5215hbts	1 médecin/ 10.000 hbts
Infirmier	1 infirmier/ 10616 hbts	1 infirmier/ 8607 hbts	1 infirmier/ 9273 hbts	1 infirmier/ 9273 hbts	1infirmier/ 7263 hbts	1infirmier/ 7717 hbts	1 infirmier/ 5.000 hbts
Sage femme	1 SF pour 17015 FAP	1 SF pour 11638 FAP	1 SF pour 11658 FAP	1 SF pour 6120 FAP	1SF pour 5009 FAP	1SFDE/ 5505 FAP	1 SAF/5.000 FAP

FAP* = Femmes en âge de procréer

Source : Situations du personnel des districts et de la DRSP

Les ratios catégories professionnelles/population sont loin des normes de l'OMS surtout pour les médecins ce qui dénote une insuffisance du personnel tant en quantité qu'en qualité dans les structures de soins.

Tableau n° 21 : Ratio personnel /population par district sanitaire en 2007

DS Catégories		Filligué	Ouallam	Tillabéri	Say	Téra	Kollo
		MED	1/238.383 habitants	1/169.237 habitants	1/126.041 habitants	1/134.886 habitants	1/151.281 habitants
INF	1/11.743 habitants	1/10.059 habitants	1/4.668 habitants	1/6.274 habitants	1/9.854 habitants	1/9.089 habitants	
SF	1/12.582 FAP	1/14419 FAP	1/ 2.919 FAP	1/3.709 FAP	1/6.690 FAP	1/5.970 FAP	

Source : PDS 2008 – 2012 des Districts

Commentaire : Cette situation cache d'énormes disparités entre les districts sanitaires révélant une insuffisance dans la gestion du personnel de santé de la région

Tableau n° 22 : Evolution de l'effectif du personnel cadre et auxiliaire de la région de 2005 à 2007 par catégorie

Années / Catégories	2005	2006	2007
Cadres A1	15	15	21
Cadres A2	22	27	40
Cadres B	323	325	336
Auxiliaires	315	307	283
Total	665	674	680

Source : Situations du personnel des districts sanitaires et de la DRSP

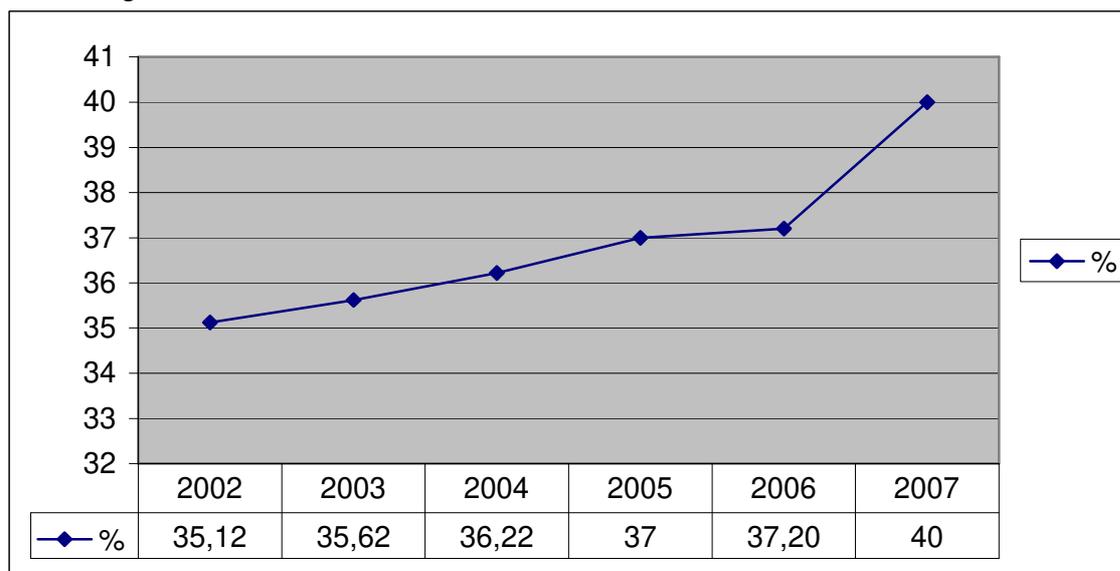
Commentaire : On note une évolution non significative des effectifs du personnel sur les 3 ans. Les effectifs des auxiliaires ont régressé d'année en année suite au départ à la retraite et les difficultés de recrutement.

4.2.3. Les taux et les ratios

4.2.3.1. La performance des services de santé

a). Accessibilité géographique

Evolution de la couverture sanitaire des CSI dans le rayon de 0 - 5 km de 2002 à 2006 Région de Tillabéri



Source : rapports trimestriels SNIS/SPIS/DRSP

On constate une légère augmentation annuelle de la couverture sanitaire de 2002 à 2005 puis une importante augmentation entre 2006 et 2007 ; ce qui s'explique par la construction des nouveaux CSI et la transformation de plusieurs cases de santé en CSI.

b) Utilisation des services de Soins curatifs

Tableau 23 : Evolution du taux d'utilisation du curatif par districts sanitaires de 2002 à 2006 dans la région de Tillabéri

Années Districts	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Filingué	10 %	12%	14%	17%	20%	24%
Kollo	10 %	11%	12%	13%	19%	22%
Ouallam	11 %	12%	22%	20%	18%	31%
Say	11 %	16%	25%	20%	19%	30%
Téra	12 %	13%	17%	12%	24%	28%
Tillabéri	10 %	12%	16%	13%	22%	32%
Région	10 %	12%	16%	18%	20%	27%

Source : rapports trimestriels SNIS/SPIS/DRSP

Commentaire : On note une évolution timide du taux d'utilisation au cours de ces cinq dernières années .Il varie selon le district et les années et n'a jamais atteint l'objectif de 50% retenu par le niveau national

c) Soins préventifs et promotionnels

Tableau 24 : Evolution des indicateurs préventifs et promotionnels de 2002 à 2006 dans la région de Tillabéri

Indicateurs	Années					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Couverture CPN	40%	39%	40%	41%	83%	78,41
Couverture CPON	14%	8%	7%	9%	17%	14,56
Taux d'accouchements assistés	9%	9%	8%	10%	18%	11,29
Couverture vaccinale BCG	47%	72%	66%	93%	93%	89%
Couverture vaccinale DTC3	22%	52%	59%	89%	88%	81%
Couverture vaccinale rougeole	42%	52%	71%	77%	84%	68%
Taux d'acceptante en PF	1%	2%	3%	2%	8%	12%

Source : Rapports Trimestriels SNIS/SPIS/DRSP

Constats : les couvertures préventives ont connu une amélioration significative au cours des cinq dernières années. En dehors du taux de couverture de la PF (7.7%) les autres indicateurs ont atteint les objectifs préconisés par le niveau national en 2006.

4.2.3.2. L'état de santé de la population

a) Situation épidémiologique

c) Les principales causes de morbidité

Le paludisme occupe la première place de morbidité avec un taux variant de 38 à 42% selon les années. (Voir annexe 1)

b) Létalité spécifique liée aux dix premières affections

Tableau n° 25 : Létalité spécifique liée aux dix premières affections

Années Affections	2002		2003		2004		2005		2006		2007	
	DC	%										
Paludisme grave	210	68	279	61	122	37	327	75	82	34	462	66,7
Diarrhée avec déshydratation ^o	36	12	80	18	70	21	24	6	41	17	40	5,8
Pneumonie	6	2	10	3	32	10	21	5	36	15	84	12,1
Méningite	12	4	25	6	9	3	17	4	35	15	14	2,0
Affection cardio - vasculaires	3	1	1	1	4	2	1	1	13	6	2	0,3
Menace d'avortement	1	1	3	1	2	1	2	1	12	5	0	0
Anémie	2	1	2	1	3	1	3	1	12	5	6	0,8
Malnutrition	25	8	12	3	11	1	35	8	11	5	1	0,1
Trauma/plaie/blessures	12	4	3	1	2	1	4	1	2	1	4	0,6
Rougeole	1	1	45	10	78	24	1	1	0	0	0	0
Total décès	308		360		460		333		254		693	

Sources : Rapports trimestriel SNIS /SPIS

Le paludisme est la première cause de mortalité avec un taux variant de 34 à 68 % selon les années. Il n'y a pratiquement pas eu de décès pour la rougeole au cours des 2 dernières années .ceci pourrait être le fruit de la campagne de masse de 2004.

c) Les maladies à potentiel épidémique

La Région de Tillabéri compte parmi celles à potentialité épidémique de première ligne eu égard à ses caractéristiques physiques notamment :

- La faible couverture en eau potable et ce malgré sa richesse en eau de surface,
- La précarité de l'hygiène assainissement,

- Le déficit chronique alimentaire,
- L'analphabétisme
- La forte densité de la population,
- Le mouvement important des populations
- L'Existence de nombreux centres de concentration humaine (sites aurifères, marchés).

Ces 5 dernières années ont été marquées par :

- **Le paludisme** : il est endémo épidémique dans la région de Tillabéri

Tableau n° 26 : Situation du paludisme de 2004 à 2007

Années \ Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de cas	90306	118951	112097	104753	128618	261047
Taux d'attaque pour 100.000 hbts	4652	5964	5470	4975	5946	11745,25
Taux de létalité	0.23%	0.23%	0.20%	0.32%	0.22%	0,16

Sources : DRSP/Tillabéri

L'augmentation du nombre de cas en 2006 pourrait s'expliquer par l'introduction de la gratuité dans les structures de soins. La létalité a sensiblement diminué en 2006 par rapport à 2005 ce qui peut s'expliquer par la distribution gratuite des moustiquaires

- **La rougeole** :

La région avait connu des grandes épidémies dues à cette maladie avec les milliers de décès enregistrés, l'amélioration de la couverture vaccinale a permis de réduire considérablement les foyers épidémiques.

Tableau n° 27 : Situation de la rougeole de 2002 à 2007

Années \ Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de cas	991	3238	15081	97	78	25
Taux d'attaque pour 100.000 hbts	51	162	736	5	4	1,12
Taux de létalité	0.61%	0.40%	0.66%	1.03%	0%	0

Sources : Rapports MDO

On constate une diminution considérable du nombre de cas de rougeole avec un taux d'attaque qui ne dépasse guère 4 pour 100.000 habitants.

La létalité est nulle en 2006 ceci témoigne de l'effet de la campagne de masse mais aussi de la prise en charge correcte des cas.

➤ **La méningite :**

C'est l'une des maladies les plus meurtrières que la région a connues avant les années 2000.

Tableau n° 28 : Situation de la méningite de 2002 à 2006

Années \ Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de cas	637	318	202	74	487	106
Taux d'attaque pour 100.000 hbts	33	16	10	4	23	4,77
Taux de létalité	12.56%	19.81%	16.34%	32.43%	8,42	9,43

Sources : DRSP/Tillabéri

La méningite a été beaucoup meurtrière en 2005 avec 33% de létalité alors même que c'est l'année où très peu de cas ont été enregistrés.

➤ **La coqueluche**

Tableau n° 29 : Situation de la Coqueluche de 2002 à 2007

Années \ Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de cas	154	114	360	221	130	115
Taux d'attaque pour 100.000 hbts	7.08	5.06	15.40	10.51	6	5,17
Taux de létalité	0%	0.88%	1.11%	0.45%	0	1,74

Sources : /DRSP/Tillabéri

Très peu de cas sont enregistrés pour cette maladie.

➤ **Les paralysies flasques et la poliomyélite**

Tableau n° 30 : Surveillance des PFA de 2002 à 2007

Années \ Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Cas attendus	10	10	11	10	11	22
Cas notifiés	20	28	37	35	35	23
Cas de polio sauvage	1	6	4	0	0	0

Sources : MDO/SPIS/DRSP

Le nombre de cas de PFA notifié a doublé voire triplé le nombre de cas attendus au niveau de la région pour toutes les années. Néanmoins les derniers cas de poliovirus sauvage datent de 2008.

➤ **Ver de guinée ou Dracunculose**

Seule la région de Tillabéri continue à enregistrer des cas autochtones de ver de Guinée. Dans la perspective d'éradication du ver de Guinée et afin d'être au rendez-vous de 2009 pour la certification, nombreuses actions sont d'être menées et ceci grâce l'implication des autorités, des communautés mais surtout l'appui permanent de l'OMS, UNICEF, Centre Carter, HDI et la JICA, il s'agit de :

4.2.4. La problématique du secteur

A. Atouts / Points forts

- Instauration du système de gratuité pour certaines catégories de prestations ;
- Construction d'un Futur Centre Mère Enfant
- Prévention de La Fistule Obstétricale
- Participation des communautés à la gestion des ressources à travers les comités
 - Participation de la communauté à la prise en charge des évacuations
 - Existence d'un plan de développement sanitaire national, référence pour les actions de santé ;
 - Définition du PMA, des normes et standards par niveau.
 - Formation des agents de santé sur les ACTs, la PCIME, la Tuberculose, SIMR, Nutrition
 - Existence depuis 2006 d'un système de gestion basée sur la performance
 - Participation des populations aux coûts de soins.

B. Faiblesses

Non fonctionnalité de certains blocs opératoires ;

- Manque de structure sanitaire régionale
- Persistance des maladies infectieuses et parasitaires comme premières causes de morbidité et de mortalité dans la zone,
- Faible taux de couverture sanitaire
- Insuffisance dans l'organisation du système de référence et de contre référence
- Manque de fonds pour la gestion des épidémies
- Faible taux d'utilisation des services en particulier de santé maternelle et infantile :

Faible taux de couverture en césarienne

- Faible taux couverture CPN :
- Faible taux de couverture en SONUB :
- Faible taux de couverture en SONUC
- Faible taux de prévalence contraceptive
- Faible taux d'accouchement assisté
- Faible taux de couverture TPI.

- Persistance de pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la reproduction
- Faible prise en compte de la santé des jeunes et adolescents

IV.3. Education et Alphabétisation

En matière d'éducation, il convient de noter que depuis 2003, l'ensemble des activités éducatives au Niger s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan Décennal de Développement de l'Education (PDDE) 2003-2012. Ce plan prend en compte les objectifs du millénaire et définit les grands axes de développement du secteur. Il couvre l'éducation de base (Préscolaire, Base1 (primaire, alphabétisation, écoles coraniques,) et base 2 (collège).

4.3.1. Education

4.3.1.1 Le préscolaire

4.3.1.1.1. Les structures et les infrastructures

Malgré l'attention portée au préscolaire dans le PDDE, il a connu au cours des cinq dernières années, une évolution lente avec seulement une augmentation de 25 jardins d'enfants entre 2003-2004 et 2007-2008 ; soit une augmentation moyenne de 7 jardins d'enfants par an. Il en est de même pour ce qui concerne les infrastructures qui n'ont évolué que de 48 classes en 2003-2004 à 92 en 2007-2008. Cette situation s'explique en partie par le fait que l'offre est pour l'heure exclusivement urbaine car, plus de 90% de ces genres de structures éducatives se trouvent être implantés en milieu urbain.

L'évolution des structures et infrastructures de 2003 à 2008 se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 31 : Evolution des structures et infrastructures du préscolaire de 2003 à 2008

Années	Nbre de jardins d'enfants	Nbre de classes
2003-2004	33	48
2004-2005	36	55
2005-2006	37	60
2006-2007	50	62
2007-2008	59	92

Source : DREN/TI 2008

Au plan de la répartition spatiale des structures et infrastructures du préscolaire, l'on note une certaine disparité entre les départements. Le tableau ci-dessous présente la situation par département :

Tableau n° 32 : Répartition des structures et infrastructures du préscolaire par département

Localités	Nbre de jardins d'enfants	Nbre de classes
Filingué	09	11
Kollo	3	6
Ouallam	10	10
Say	14	20
Téra	16	25
Tillabéri	7	20
Total	59	92

Source : DREN/TI 2008

Le nombre de jardins d'enfants varie de 3 (kollo) à 16 (Téra) selon les départements. Les départements de Say, Ouallam et Téra totalisent à eux seuls 39 jardins d'enfants soit plus de la moitié du nombre de jardins que comptent la région.

4.3.1.1.2. Le personnel

Pour une meilleure gestion des activités du préscolaire, il a été prévu la création d'une inspection des jardins et classes maternelles dans la région. Ce projet n'a malheureusement été réalisé qu'en avril 2008. Avant cette date la gestion des jardins était assurée par les Inspections de l'enseignement de base 1. C'est ce qui explique l'absence de personnel administratif et de personnel d'appui de 2003 à 2007 comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau n° 33: Evolution du personnel du préscolaire de 2003 à 2008

Années	Personnel administratif	Personnel d'appui	Personnel enseignant
2003-2004	0	0	50
2004-2005	0	0	57
2005-2006	0	0	62
2006-2007	0	0	70
2007-2008	3	0	108

Source : DREN/TI 2008

Suivant ce tableau, on remarque que de façon significative, le nombre d'enseignants a connu une progression remarquable. Il est passé de 50 éducatrices en 2003-2004 à 108 en 2008.

4.3.1.1.3. Les effectifs

Les effectifs scolaires, ont connu une augmentation de 2.035 élèves entre 2003 et 2008 ; soit plus du triple des effectifs de 2004. La situation de cette année par département se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 34 : Répartition par département du personnel enseignant

Localités	Nbre d'éducatrices
Filingué	13
Kollo	6
Ouallam	12
Say	28
Téra	23
Tillabéri	26
Total	108

Source : DREN/TI 2008

4.3.1.1.4. La Problématique du secteur

a)- Les contraintes liées à l'évolution du secteur

- l'absence d'une inspection du préscolaire

- la concentration de l'offre en milieu urbain ;
- le manque de formation des éducatrices
- l'insuffisance de l'encadrement pédagogique

b)- potentialités

- existence d'une inspection des jardins d'enfants et classes maternelles ;
- disponibilité des partenaires
- motivation des parents

4.3.1.2. Primaire (cycle de base I)

4.3.1.2.1. Les structures et les infrastructures

a) La situation des structures éducatives du cycle de base 1

De 2003 année de mise en œuvre du PDDE à 2008, le nombre d'établissements scolaires dans la région de Tillabéri a connu une évolution remarquable contrairement au cycle du préscolaire.

Tableau n° 35 : Evolution des établissements scolaires de 2003 à 2008

Années scolaires	Nombre d'écoles	Répartition par statut et par types d'enseignement						
		Statut			Types d'enseignement			
		Publique	Com.	Privées	Tradit.	Franco-Arabe	Bilingue	ERA
2003-04	1494	1435	49	10			10	
2004-05	1552	1517	22	13	1415	105	10	
2005-06	1661	1623	26	12	1472	134	10	20
2006-07	1798	1764	23	11	1585	180	10	20
2007-08	1943	1913	16	14	1647	190	10	35

Source : DREN/TI 2008

Le nombre d'écoles surtout du public a régulièrement évolué pour passer de 1494 en 2003-2004 à 1943 en 2007-2008 ; soit un accroissement de 449 écoles. Ce qui représente une moyenne de 89 nouvelles écoles par an sur les cinq (5) années de mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE).

Sur les 1943 écoles que compte la région en 2007-2008, 122 sont à cantines dont 95 du PAM et 27 du budget national avec 20.216 rationnaires.

En terme de statut, il faut remarquer que sur 1943 écoles, 1913 sont du public. Les écoles privées au nombre de 14 ne représentent que 0,07% du nombre total des écoles de la région et la majorité concerne l'enseignement Franco-arabe (10 sur 14). La contribution du privé dans l'amélioration de l'accès reste donc très faible dans la région de Tillabéri.

Ajoutons par ailleurs, que l'avènement du PDDE a permis l'introduction d'autres types de structures éducatives telles que les Ecoles Rurales Alternatives et les écoles communautaires. Ces structures sont implantées pour poursuivre la

recherche action dans le domaine et contribuer en même temps à améliorer l'accès et la qualité du système éducatif. Elles sont implantées essentiellement dans les départements de Filingué et Ouallam.

Au plan de la répartition spatiale de établissements scolaires la situation de l'année scolaire 2007-2008 se présente dans le tableau ci dessous :

Tableau n° 36 : Répartition par inspection des établissements scolaires de 2007-2008

Inspections	Nombre d'écoles	3. Répartition par statut et par types d'enseignement						
		Statut			Types d'enseignement			
		Publique	Com.	Privées	Tradit.	Franco-Arabe	Bilingue	ERA
Filingué	368	367	1	0	323	25	1	19
Kollo	298	297	1	0	234	62	2	0
Ouallam	279	267	12	0	248	13	2	16
Say	265	259	2	4	245	18	2	0
Téra	341	341	0	0	308	32	1	0
Tilla/Dép	170	170	0	0	133	36	1	0
Tilla/Com	32	32	0	0	29	2	1	0
F.A/Kollo	103	96	0	7	-	103	-	0
F.A/Tilla	87	84	0	3	-	87	-	0
Total	1943	1913	16	14	1520	378	10	35

Source : DREN/TI 2008

La répartition des écoles par inspection est fonction de l'étendue de la circonscription, de l'importance de la population scolarisable et du type d'enseignement à offrir. Ainsi, le tableau ci-dessus montre que le nombre d'établissement par inspection varie de 368 à 32 écoles.

En outre, cette analyse s'est intéressée à la taille des établissements scolaires. Il s'est alors agit de présenter la répartition des écoles selon le nombre de classes dont elles disposent Ce qui permettra de voir la proportion des écoles ayant un cycle complet par rapport au nombre total d'écoles de la région. Cette situation se présente dans le tableau ci-après :

Tableau n° 37 : Répartition des établissements scolaires de 2007-2008 selon la taille

Type d'école	Répartition des écoles selon la taille						
	1 classe	2 classes	3 classes	4 classes	5 classes	6 classes	7 classes et +
Publiques	543	537	457	156	096	105	75
Privées	0	03	0	0	03	01	07
Communau.	14	0	02	0	0	0	0
Total	557	540	459	156	99	106	82

Source : DREN/TI 2008

Le tableau ci-dessus montre que sur les 1943 écoles primaires, 188 seulement ont un cycle complet c'est-à-dire ayant tous les niveaux du cycle primaire (du CI au CM2). Ce qui représente une proportion de 09,67% du nombre total des écoles de la

région. L'on remarque que la majorité des écoles de la région sont celles à deux niveaux. Elles représentent 54,48% du nombre total des écoles. Cette situation révèle que la majorité des écoles reste jeunes. Ce qui reflète un dysfonctionnement dans le mode de recrutement des enfants ou dans la réalisation des extensions.

Cette analyse s'est également penchée sur l'environnement de l'école c'est-à-dire la présence ou non à l'école d'un certain nombre de conditions de travail des élèves et des enseignants. Il s'agit notamment du matériel pédagogique et équipements divers, de l'existence d'un mur de clôture, de points d'eau, de latrine etc. La situation se présente dans le tableau n° 38 comme suit :

Tableau n° 38 : Environnement de l'école

Nbre d'école	Ecoles avec						
	Mat péd et équip divers	Sans Mat péd et équip divers	Clôture	Latrine	Point d'eau	Pharmacie	Electricité
1943	1943	0	68	470	104	74	15

Source : DREN/TI 2008

Sur ce plan, l'on observe que toutes les écoles de la région disposent des conditions minimales de travail à savoir la disponibilité du matériel pédagogique et équipements divers. Mais dans la majorité des cas les quantités restent très faibles par rapport aux besoins réels des établissements. Néanmoins, la grande majorité des écoles ne sont pas dotées de certaines infrastructures et équipements permettant d'assurer un meilleur cadre de travail aux élèves et aux enseignants. C'est ainsi que sur les 1943 écoles de la région, 731 disposent d'au moins une des infrastructures indiquées (clôture, latrine, point d'eau, pharmacie, électricité) soit 37,62% du nombre total des établissements scolaires.

b) La situation des infrastructures scolaires

A l'image des établissements scolaires, le nombre de classes a également connu une évolution positive car, il ne suffit pas seulement de créer les écoles, il faut aussi garantir les locaux devant abriter les cours quelle que soit leur nature. C'est ainsi que le nombre de classes passe de 3934 en 2003-2004 à 5868 en 2007-2008 soit une augmentation de 1934 classes sur la même période et une moyenne de 380 nouvelles classes ouvertes par an. La situation des classes par an par nature se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 39 : Evolution des infrastructures scolaires et leur répartition par nature de 2003-2004 à 2007-2008

Années scolaires	Nombre de classes	Répartition par nature				
		Dur	Semi-dur	Banco	Paillotes	% Paillotes
2003-04	3934	2180	334	203	1217	30,93 %
2004-05	4248	2252	401	241	1354	31,87 %
2005-06	4782	2571	370	209	1633	34,14 %
2006-07	5277	2721	431	318	1807	34,24 %
2007-08	5868	2949	403	288	2144	36,54 %

Source : DREN/TI 2008

S'agissant de la nature des classes l'on note que qu'au cours de la même période, le nombre de classes en matériaux définitifs a progressé de 2180 à 3033 soit une augmentation de 853 nouvelles classes ; fruit des efforts de l'Etat à travers le programme spécial pour 353 classes et les PTF pour 500. La moyenne annuelle est de 170 classes construites par an contre 375 nouvelles classes ouvertes soit un écart négatif de 205.

Il ressort donc qu'en dépit de ces efforts considérables, le pourcentage de classes sous paillote reste encore important avec 36,54% représentant un peu plus du tiers (1/3) du nombre total de classes.

Selon les inspections, la situation des classes au titre de l'année scolaire 2007-2008 se présente dans le tableau que voici :

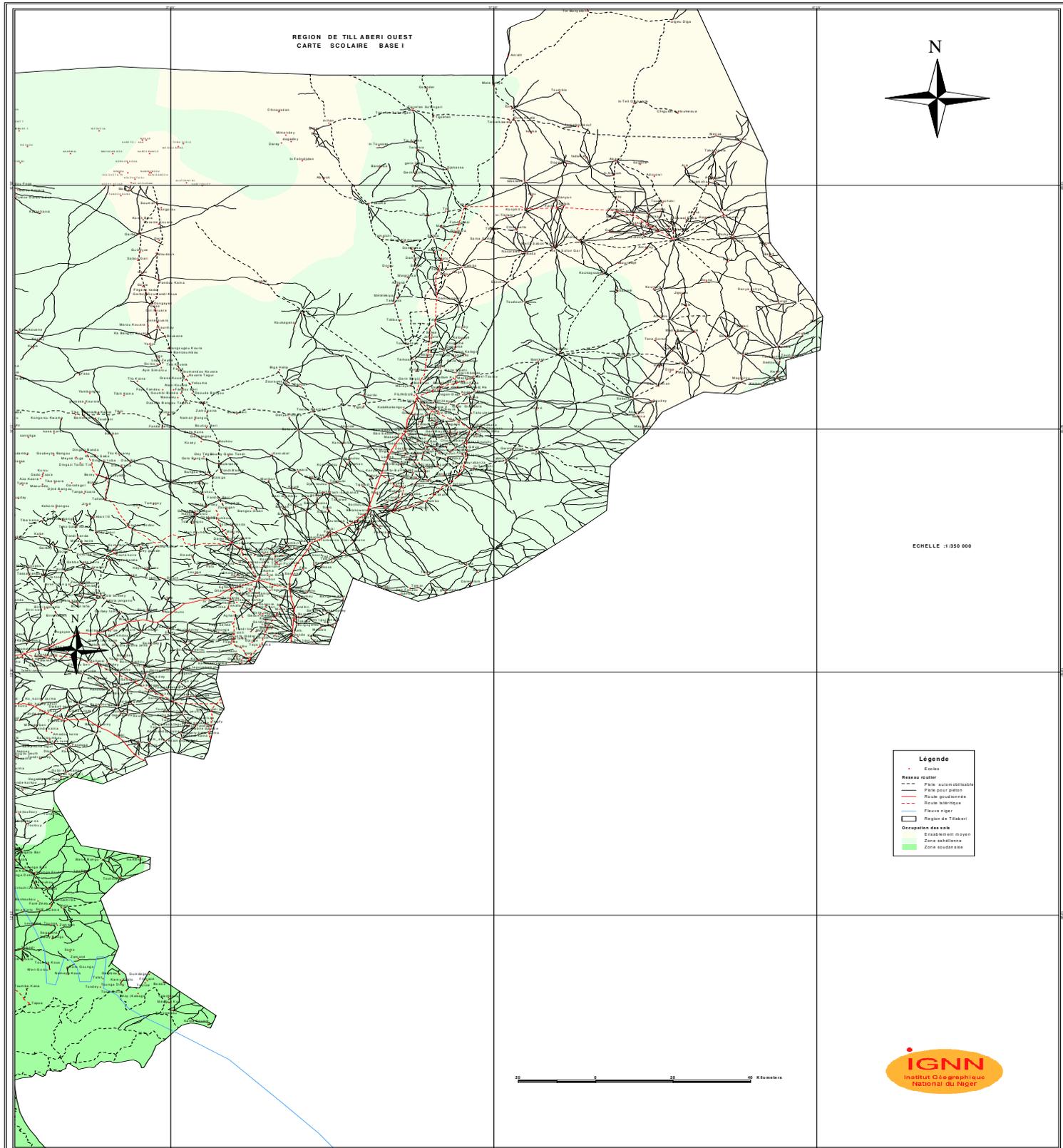
Tableau n° 40 : Répartition des infrastructures scolaires de 2007-2008 par inspection

Inspections	Nombre de classes	Répartition par nature				
		Dur	Semi-dur	Banco	Paillotes	% Paillotes
Filingué	1047	663	65	16	303	28%
Kollo	1029	556	74	20	379	36%
Ouallam	709	411	55	13	230	32%
Say	703	288	53	12	350	49%
Téra	1012	478	75	98	361	35%
Tilla/Dép	615	311	35	99	170	27%
Tilla/Com	133	71	24	5	33	24%
F.A/Kollo	340	159	3	2	176	51%
F.A/Tillab	280	96	19	23	142	50%
Total	5868	3033	403	288	2144	36%

Source : DREN/TI 2008

)

Carte n°8 : Les infrastructures scolaires du primaire (2^{ème} partie)



4.3.1.2.2. Le personnel

Le personnel du cycle de base 1 comprend le personnel administratif, le personnel d'encadrement pédagogique le personnel enseignant craie en main et le personnel d'appui. Ces différentes catégories de personnel concourent à assurer le bon fonctionnement du système.

S'agissant du personnel administratif et d'encadrement pédagogique, les effectifs au cours des cinq dernières années ont évolués en dents de scie

Tableau n° 41 : Evolution du personnel administratif, d'encadrement pédagogique et personnel d'appui

Années scolaires	Personnel administratif	Personnel d'encadrement pédagogique	Répartition par statut		Personnel d'appui
			Inspecteurs	Conseillers Pédagogiques	
2003-04	199	43	10	33	49
2004-05	148	56	11	45	166
2005-06	168	52	10	42	89
2006-07	126	58	14	44	86
2007-08	183	61	17	44	90

Source : DREN/Tillabéri 2008

Les effectifs du personnel administratif ont connu plutôt une chute entre 2003 et 2008 avec 199 agents contre 183 ; soit une baisse de 16 agents. Cette baisse s'explique par le départ à la retraite après 30 ans de service et la rareté des recrutements à la fonction publique.

Quant au personnel enseignant craie en main, leur nombre a connu une évolution remarquable grâce à l'introduction du système de contractualisation. L'évolution des effectifs enseignants craie en main se présente comme suit :

Tableau n° 42 : Evolution des effectifs enseignants craie en main et répartition par statut

Années scolaires	Nbre de classes	Nombre total d'enseignants	Répartition par statut		Répartition des contractuels par sources de financement		
			Titulaires	Contractuels	Etat	BID	Commun.
2003-04	3991	4180	1807	2373	2824		
2004-05	4303	4230	1406	2824	3331		
2005-06	4842	4736	1141	3595	3596		
2006-07	5277	5333	1005	4328	4340		
2007-08	5868	6192	1108	5084	5000	71	13

Source : DREN/Tillabéri 2008

Concomitamment au nombre de classes, les effectifs enseignants ont connu une nette évolution. En effet, de 3991 en 2004, ils sont aujourd'hui au nombre de 6192, soit une augmentation de 2633 (55,82%) correspondant à un recrutement annuel moyen de 526 enseignants sur les cinq dernières années.

Cependant, l'on note une nette diminution du nombre de titulaires par rapport au nombre de contractuels qui passe de 61,11% à 82,11% du nombre total d'enseignants craie en main.

Concernant le rapport enseignants / classes, les besoins ont toujours été couverts sauf en 2004-2005 et 2005-2006 où l'on remarque plus de classes que d'enseignants occasionnant ainsi plusieurs postes vacants. Selon les inspections, le personnel est réparti dans le tableau suivant :

Tableau n° 43 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par inspection

IEB	Personnel d'encadrement pédagogique		Personne enseignants craie en main		
	Inspecteurs	Conseillers pédagogiques	Nbre	Titulaires	Contractuels
Filingué	3	7	1071	216	855
Kollo	2	9	1074	193	881
Ouallam	2	5	700	93	607
Say	2	5	864	210	654
Téra	3	7	1022	180	842
Tillab départ	2	1	632	114	518
Tillabi com	1	2	177	55	122
FA Kollo	1	2	356	27	329
FA Tillabéri	1	3	296	20	276
Total	17	44	6192	1108	5084

Source : DREN/Tillabéri 2008

4.3.1.2.3. Les Effectifs

Evolution des effectifs scolaires

Les effectifs scolaires globaux sont en progression constante de 2004 à 2008 allant de 161.144 à 226.526 élèves. Cette progression s'explique par les recrutements massifs au CI (en moyenne 51.671 par an) et le faible taux de déperdition scolaire constaté sur les cinq dernières années.

Tableau n° 44 : Evolution des effectifs scolaires

Années scolaires	Nombre d'élèves du cycle de Base 1			Répartition par niveau					
	Garçons	Filles	Total	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2003-04	86356	74788	161144	41564	27987	33328	23311	19401	1578
2004-05	98060	79205	177265	47505	31782	26977	29445	21792	19764
2005-06	103732	83376	187108	50092	34257	29109	25808	26398	21444
2006-07	114977	94528	209505	50766	44770	32203	27304	24818	29645
2007-08	124075	192451	226526	60784	43678	41363	28633	25014	27054

Source : DREN/Tillabéri 2008

Tableau n° 45 : Proportion des effectifs filles

Années	Effectifs élèves			Proportion filles
	G	F	Total	
2003-04	86356	74788	161.144	46,40%
2004-05	98060	79205	177.265	44,68%
2005-06	103732	83376	187108	44,55%
2006-07	114977	94528	209.505	45,12%
2007-08	124075	192451	226.526	45,23%

Source : DREN/Tillabéri 2008

Tableau n° 46 : Répartition des effectifs scolaires de 2007-2008 par inspection

Inspections	Nombre d'élèves du cycle de Base 1			Répartition par niveau					
	Garçons	Filles	Total	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Filingué	28836	20389	49225	14911	9527	9022	6055	4559	5151
Kollo	18094	16122	34216	9205	6472	6399	4303	3737	4100
Ouallam	16516	14106	30622	7823	6174	5430	3290	3411	4494
Say	15369	12028	27397	7897	4551	4344	3658	3835	3112
Téra	21479	18918	40397	8892	8756	7601	5797	4674	4677
Tilla/Dép	12434	10997	23431	5736	3937	4814	2730	2758	3456
Tilla/Com	2284	2233	4517	1031	791	662	700	509	824
F.A/Kollo	4044	3550	7594	2668	1518	1339	984	580	505
F.A/Tillab	5019	4108	9127	2621	1952	1752	1116	951	735
Total	124075	102451	226526	60784	43678	41363	28633	25014	27054

Source : DREN/Tillabéri 2008

4.3.1.2.4. Les taux et ratios

a)- Evolution des Taux Brut d'Admission (TBA) et Taux Brut de scolarisation

Les TBS et les TBA ont connu la même progression en relation avec l'accroissement des effectifs scolaires. Sur les cinq dernières années, le TBS a cru de 11 points alors que le TBA gagne 14 points. Néanmoins, l'on remarque une légère baisse du TBA en 2006-2007. Cette situation est liée au fait que certains villages de la région ont été rattachés à la communauté urbaine de Niamey et que la DREN manquait à l'époque, des données relatives à la population scolarisable des villages concernés.

Tableau n° 47 : Evolution du TBA

Années	Population de 7 ans			Nouveaux inscrits au CI			TBA		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Global
2003-04	40056	39913	79969	21507	20057	41564	53,69%	50,25%	51,98%
2004-05	41518	41369	82887			47505	61,17%	53,44%	57,31%
2005-06	43033	42879	85912	27386	23020	50406	63,37%	53,02%	58,31%
2006-07	44603	44444	89047	26644	23047	49691	59,74%	51,86%	55,80%
2007-08	46231	46066	92297	32618	28166	60784	71%	61%	66%

Source : DREN/Tillabéri 2008

Tableau n° 48 : Evolution du Taux Brut de scolarisation (TBS)

Années	Population Scolarisable (7-12 ans)			Effectifs scolaires			TBS		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
2003-04	17856 9	17793 0	35649 4	74788	86356	16114 4	48,36%	42,03 %	44,65 %
2004-05	18508 6	18442 4	36950 6	79205	98060	17726 5	52,98%	42,94 %	47,39 %
2005-06	19184 1	19115 5	38299 3	85662	10624 1	19190 3	54,07%	43,62 %	49,11 %
2006-07	19884 3	19813 2	39697 2	94528	11497 7	20950 5	57,82%	47,71 %	52,78 %
2007-08	20610 0	20536 3	41146 1	12407 5	10245 1	22652 6	60,20%	49,89 %	55,05 %

Source : DREN/Tillabéri 2008

b)- Evolution du Taux d'achèvement

Tableau n° 49 : Evolution du taux d'achèvement

Années	Nouveaux entrants au CM2			Taux d'achèvement		
	G	F	Global	G	F	Global
2003-04	6356	5052	11408	27,05	21,57	24,32
2004-05	7743	5708	13451	31,79	23,52	27,66
2005-06	8498	6760	15258	33,66	26,87	30,27
2006-07	15679	11859	27538	44,66	34,06	39,37
2007-08	14756	12298	27054			

Source : DREN/Tillabéri 2008

c)- Passage redoublement exclusion

Tableau n° 50 : Evolution du taux de promotion

Années	Effectif total	Promus	Redoublants	Exclusions	Taux de promotion
2003-04	161.144	121.571	9769	9803	75,44%
2004-05	177.265				
2005-06	210.009	158942	17446	10720	75,68%
2006-07	209.505	171652	24455	13960	81,93%

Source : DREN/Tillabéri 2008

d) Les résultats aux examens de fin d'année scolaire

Tableau n° 51 : Evolution du taux de réussite

Années	Nombre présenté			Nombre admis			Taux de réussite		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2003-04	6569	5624	12193	4279	3192	7471	57,27 %	42,72 %	61,27%
2004-05	8582	7031	15613	5712	4286	9998	57,13 %	42,86 %	64,04%
2005-06	10244	7851	18095	4418	2912	7330	60,27 %	39,72 %	40,50%
2006-07	13370	9397	22767	6294	4134	10428	47,08 %	43,99 %	45,80%

Source : DREN/Tillabéri 2008

e)- les ratios liés à l'accès et à la qualité

Alors que les ratios enseignants-CP sont restés conformes aux normes tout au long de cette période (1 CP pour 140 enseignants), celui relatif au nombre d'enseignants par Inspecteur (1 Insp pour 300 enseignants) est largement au-delà des normes surtout au cours des trois premières années de mise en œuvre du PDDE.

Tableau n° 52 : Ratios liés à la qualité et à l'accès

Ratios liés à l'accès			Ratios liés à la qualité			
Elèves/ classe	Elèves / maîtres	Elèves/ table banc	Enseignant s / CP	Enseignant s /Inspect	Elève/ livre de lecture	Elève/ livre de maths
39	37	4	141	364	1 livre pour 3 élèves	1 livre pour 6 élèves

Source : DREN/Tillabéri 2008

En matière de manuels, si en lecture le ratio livre-élève reste acceptable, en maths, la situation est difficile avec un ratio qui varie de 3 à 11 élèves pour un livre. Cette situation est surtout préoccupante au niveau des classes de CI et CP.

4.3.1.2.5. La problématique du secteur

a)- Les contraintes liées à l'évolution du secteur

- la faiblesse de la qualité de l'offre
- insuffisance des manuels et guides du maître
- persistance des disparités entre les sexes et entre les zones
- L'accroissement des classes sous pailotes ;
- L'insuffisance croissante des tables bancs ;
- Les difficultés de gestion des enseignantes

b)- Les atouts

- existences des structures en charge de l'éducation nationale,
- disponibilité d'un plan de développement de l'éducation nationale ;
- disponibilité des partenaires techniques et financiers

4.3.1.3. Le secondaire (cycle de base II et moyen)

4.3.1.3.1. Les structures et infrastructures

a)- Evolution des établissements scolaires de 2003-2004 à 2007-2008

Tableau n° 53 : Evolution des établissements scolaires

Années	Nbre d'établissements scolaires			4. Répartition par statut et par types d'enseignements			
				Statut		Types d'enseignements	
	CBII	CB Moyen	Total	Publiques	Privées	Tradit.	Franco-A
2003-04	43	05	48	42	06	39	09
2004-05	49	08	57	51	06	47	10
2005-06	57	07	64	53	11	52	12
2006-07	61	07	68	62	06	57	11
2007-08	59	07	76	68	08	65	11

Source : DRESS/Tillabéri 2008

b)- Répartition des établissements scolaires de 2007-2008 par département

Tableau n° 54: Répartition des établissements scolaires de 2007-2008 par département

Département s	Nbre d'établissements scolaires			Répartition par statut et par types d'enseignements			
				Statut		Types d'enseignements	
	CBII	CB Moyen	Total	Publiques	Privées	Tradit.	Franco-A
Filingué	12	01	13	13	00	11	02
Kollo	14	01	15	12	03	12	03
Ouallam	09	01	10	10	00	09	01
Say	11	01	12	10	02	10	02
Téra	13	01	14	13	01	13	01
Tilla/Dép	10	02	12	10	02	10	02
Total	57	06	63	55	08	65	11

Source : DRESS/Tillabéri 2008

c)- Evolution des infrastructures scolaires et leur répartition par nature de 2003-2004 à 2007-2008

Tableau n° 55 : - Evolution des infrastructures scolaires et leur répartition par nature de 2003-2004 à 2007-2008

Années scolaires	Nombre d'écoles	Répartition par nature				
		Dur	Semi-dur	Banco	Paillotes	% Paillotes
2003-04	366	224	03	03	89	24,31
2004-05	410	260	00	00	107	26,09
2005-06	494	269	00	08	183	37,04
2006-07	563	324	04	23	164	29,12
2007-08	578	372	04	13	206	35,64

Source : DRESS/Tillabéri 2008

d)- Répartition des infrastructures scolaires de 2007-2008 par département

Tableau n° 56 : Répartition des infrastructures scolaires de 2007-2008 par département

départements	Nombre d'écoles	Répartition par nature				
		Dur	Semi-dur	Banco	Paillotes	% Paillotes
Filingué	120	74	0	0	46	38,33
Kollo	116	64	0	0	52	44,82
Ouallam	69	42	0	0	27	39,13
Say	79	62	0	0	17	21,51
Téra	101	55	0	0	46	45,54
Tillabéri	91	67	0	0	24	26,37
Total	576	364	0	0	212	36,80

Source : DRESS/Tillabéri 2008

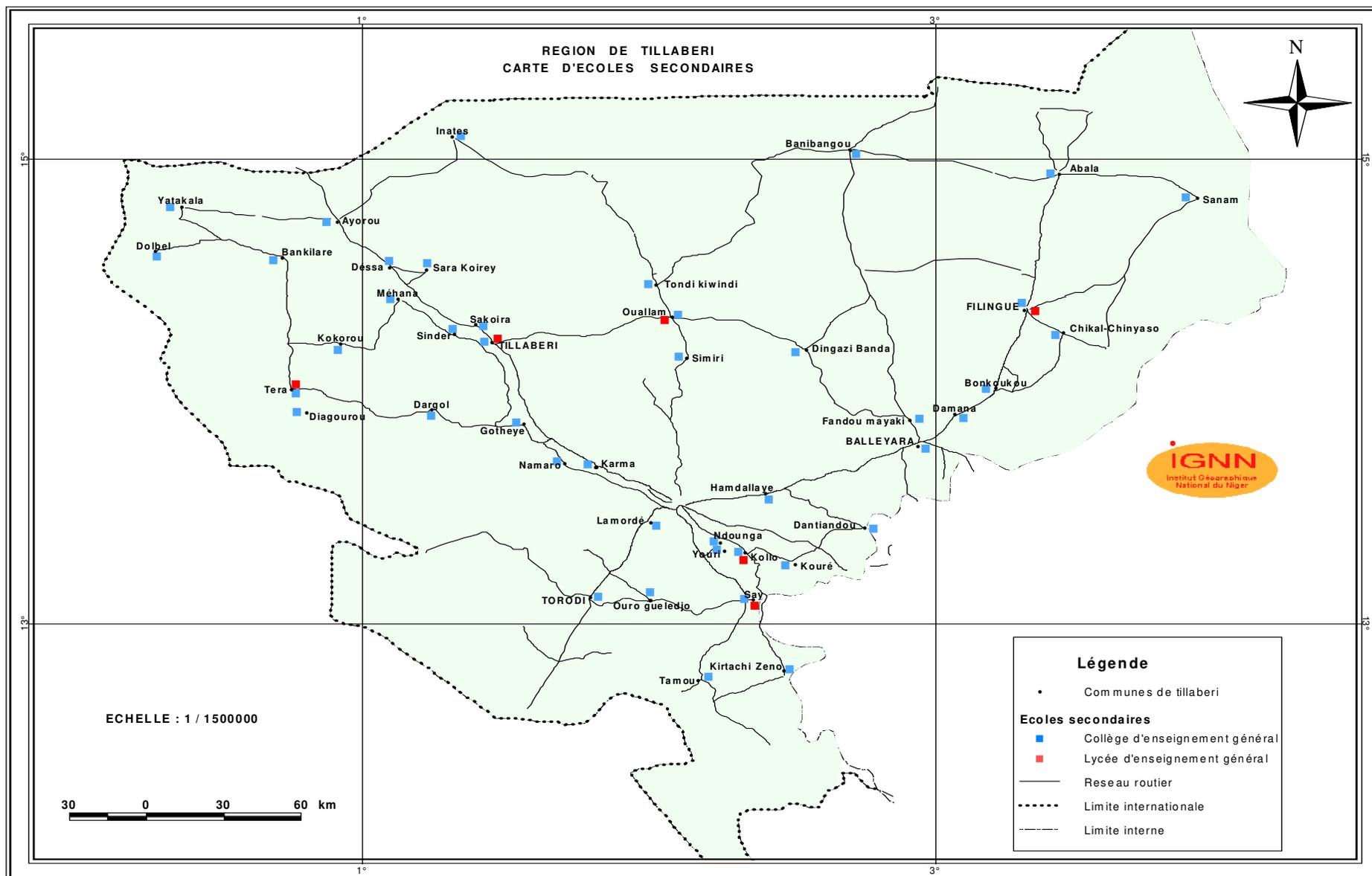
e)- Environnement de l'école : clôture – électricité – eau- latrines- pharmacie

Tableau n° 57 : Environnement de l'école : clôture – électricité – eau- latrines- pharmacie

Nbre d'écoles	Ecoles avec						
	Mat péd et équip divers	Sans Mat péd et équip divers	Clôture	Latrine	Point d'eau	Pharmacie	Electricité
76	00	76	02	14	12	00	11

Source : DRESS/Tillabéri 2008

Carte n°9 : Infrastructures scolaires du secondaire



4.3.1.3.2. Le personnel

a)- Evolution du personnel administratif, d'encadrement et du personnel d'appui

Tableau n° 58: Evolution du personnel administratif, d'encadrement et du personnel d'appui

Années scolaires	Personnel administratif	Personnel d'encadrement pédagogique	Répartition par statut		Personnel d'appui
			Inspecteurs	Conseillers Pédagogiques	
2003-04	150	18	04	14	24
2004-05	190	17	03	14	55
2005-06	178	18	06	12	48
2006-07	159	15	08	15	22
2007-08	155	15	08	15	20

Source : DRESS/Tillabéri 2008

b)- Evolution des effectifs enseignants craie en main et répartition par statut

Tableau n° 59 : Evolution des effectifs enseignants craie en main et répartition par statut

Années scolaires	Nombre total d'enseignants	Répartition par statut		
		Titulaires	Contractuels	Appelés du service civique national
2003-04	497	93	350	54
2004-05	525	92	365	68
2005-06	594	74	419	101
2006-07	726	78	509	139
2007-08	792	73	574	145

Source : DRESS/Tillabéri 2008

c)-Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département

Tableau n° 60 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département

département	Personnel d'encadrement pédagogique		Personne enseignants craie en main		
	Inspecteurs	Conseillers Pédagogiques	Nombre	Titulaires	Contractuels
Filingué	1	3	120	17	103
Kollo	2	7	170	17	153
Ouallam	0	0	76	06	70
Say	0	0	120	10	110
Téra	2	01	120	08	112
Tillabéri	02	07	132	13	119
Total région	07	18	738	71	667

Source : DRESS/Tillabéri 2008

4.3.1.3.3. Les Effectifs

a)- Evolution des effectifs scolaires

Tableau n° 61 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département

Années	Nombre d'élèves du cycle de base 2			Nombre d'élèves du cycle moyen			Totaux		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2003-04	8372	5691	14063	629	283	912	9001	5974	14975
2004-05	6007	4612	10619	844	470	1314	6851	5082	11933
2005-06	11866	8553	20419	1274	689	1963	13140	9242	22382
2006-07	12370	8301	20671	1025	569	1594	13395	8870	22265
2007-08	13727	8744	22471	1111	485	1596	14838	9229	24067

Source : DRESS/Tillabéri 2008

c)- Répartition des effectifs scolaires de 2007-2008 par département

Tableau n° 62 : Répartition du personnel d'encadrement et personnel enseignant de 2007-2008 par département

Département	Nombre d'élèves du cycle de base 2			Nombre d'élèves du cycle moyen			Totaux		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Filingué	3512	1740	5252	142	55	197	3654	1795	5449
Kollo	2691	1941	4632	223	81	304	2914	2022	4936
Ouallam	1740	1236	2976	105	51	156	1845	1287	3132
Say	1443	872	2317	134	61	195	1577	933	2510
Téra	2164	1288	3452	218	109	327	2382	1397	3779
Tillabéri	1890	1595	3485	307	136	443	2197	1731	3928
Total région	13440	9672	22112	1129	493	1622	14569	9165	23734

Source : DRESS/Tillabéri 2008

4.3.1.3.4. Les taux et ratios

a)- Evolution du Taux Brut de scolarisation (TBS)

Tableau n° 63 : Evolution du Taux Brut de scolarisation (TBS)

Années	Effectifs élèves			TBS			Proportion filles
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Global	
2003-04	9001	5974	14975	10,76%	07,00%	08,87%	39,89%
2004-05	6851	5082	11933	13,77%	08,00%	11,32%	42,58%
2005-06	13140	9242	22382	14,86%	10,47%	12,65%	41,29%
2006-07	13395	8870	22265	18,32%	13,14%	15,71%	39,83%
2007-08	14838	9229	24067	-	-	-	38,34%

Source : DRESS/Tillabéri 2008

b)- Evolution des taux de transition du CM2 à la 6^{ème}

Tableau n° 64 : Evolution des taux de transition du CM2 à la 6^{ème}

Années	Transition du CM2 à la 6 ^{ème}			Taux de transition de la 3 ^{ème} à la 2 ^{ème}		
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
2003-04	4,27%	3,75%	04,02%	30,99%	39,74%	34,39%
2004-05	5,41%	5,08%	05,26%	72,20%	61,56%	67,73%
2005-06	2,39%	3,24%	03,51%	09,42%	05,57%	07,86%
2006-07	5,12%	4,03%	04,63%	24,94%	15,26%	20,97%
2007-08	-	-	-	-	-	-

Source : DRESS/Tillabéri 2008

c)- Evolution des taux de redoublement

Tableau n° 65: Evolution des taux de transition du CM2 à la 6^{ème}

Années	Cycle de base II			Cycle moyen		
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
2003-04	323	228	551	35	11	46
2004-05	1883	1327	3210	122	51	173
2005-06	1928	1419	3347	184	55	239
2006-07	2956	325	3281	270	166	436
2007-08	2918	2111	5029	308	165	473

Source : DRESS/Tillabéri 2008

d)- Les résultats aux examens de fin d'année scolaire BEPC

Tableau n° 66 : résultats aux examens de fin d'année scolaire BEPC

Années	Nbre présentés			Nbre admis			Taux de réussite		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2003-04	1026	626	1652	239	365	604	14,46	22,09	36,56%
2004-05	-	-	2273	-	-	1509			66,38%
2005-06	1472	948	2420	225	81	306	15,28	08,54	12,64%
2006-07	1290	863	2153	323	147	470	15,00	06,82	21,83%

Source : DRESS/Tillabéri 2008

e)- Les résultats aux examens de fin d'année scolaire BAC

Tableau n° 67 : Les résultats aux examens de fin d'année scolaire BAC

Années	Nbre présentés			Nbre admis			Taux de réussite		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2003-04	173	60	233	37	10	47	15,87	04,29	20,17%
2004-05	-	-	328	-	-	108	-	-	32,92%
2005-06	300	146	446	43	14	57	21,50	09,58	12,78%
2006-07									

Source : DRESS/Tillabéri 2008

f)- les ratios en 2007-2008

Tableau n° 68 : Les ratios en 2007-2008

Ratios liés à l'accès			Ratios liés à la qualité			
Elèves / classe	Elèves / maîtres	Elèves/ table banc	Enseignants / CP	Enseignants /Inspecteur	Elève/ livre de lecture	Elève/ livre de maths
42	33	4	53	99	-	-

Source : DRESS/Tillabéri 2008

4.3.1.3.5. La problématique du secteur

a)- Les contraintes liées à l'évolution du secteur

L'enseignement secondaire vit une situation de précarité incroyable. Aucune action qui puisse encourager l'enseignant comme l'élève n'est mise en œuvre. Ces problèmes se résument comme suit :

- manque de locaux propres pour la DRESS tout comme les IEB ;
- insuffisance de moyens logistiques ;
- insuffisance de salles de classes ;
- insuffisance de tables-bancs ;
- insuffisance de manuels et fournitures scolaires ;
- insuffisance d'enseignants qualifiés
- insuffisance du personnel d'encadrement et insuffisance du personnel d'appui.

4.3.1.4. Enseignement Professionnel et Technique

4.3.1.4.1. L'enseignement normal

L'école normale qui a ré ouvert ses portes en octobre 2003 assure la formation initiale des instituteurs et instituteurs adjoints. Son personnel se compose comme suit :

a)- Personnel de l'administration et d'encadrement

Tableau n° 69 : Personnel de l'administration et d'encadrement

Sexes	Personnel adminst.	Personnel encadrement	Personnel d'appui	Total
Hommes	6	29	03	38
Femmes	1	0	01	02
Total	7	29	04	40

Source : DRESS/Tillabéri 2008

b)- Effectifs élèves - maîtres formés entre 2003 et 2008

De 2003 à 2008 cette institution a formé 2992 enseignants répartis de manière suivante :

Tableau n° 70 : Effectifs élèves - maîtres formés entre 2003 et 2008

Années	Officiels			Privés			Totaux		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
2004-05	313	295	608	29	152	181	342	447	789
2005-06	160	397	557	22	246	268	182	643	825
2006-07	180	376	556	21	104	125	201	480	681
2007-08	178	367	545	23	129	152	201	496	697
	831	1435	2266	95	631	726	926	2066	2992

Source : DRESS/Tillabéri 2008

Tableau n° 71 : Les résultats des examens de fin d'année

Années	Présentés	Admis	Taux de réussite
2004-05	788	782	99,23%
2005-06	818	808	98,77%
2006-2007	679	661	97,35%

Source : DRESS/Tillabéri 2008

4.3.1.4.2. Les centres de formation professionnelle

Tableau n° 72 : Répartition des centres de formation professionnelle selon la spécialité

Lieu d'implantation	Dénomination du centre	Domaines de formation	Diplômes délivrés	Effectifs	Nbre de formateurs
Tillabéri	Centre de formation professionnelle et technique	Menuiserie bois Batiment, construction métallique, agriculture mécanique	BEP CAP	35	24
	Foyer Bagdad	Couture			1
	Foyer AFN	Couture tricotage, crochet			
	Ecole normale d'instituteurs				Vocation nationale
	Centre de formation en développement communautaire (ayorou)	Industrie, artisanat			0
	Centre de formation en développement communautaire	Menuiserie, bois, économie familiale			
Kollo	Service national de participation (n'Dounga)	Réparation radio télé dépannage auto, économie familiale, menuiserie bois construction métallique agriculture mécanique auto	Attestation		

	2 Foyers féminins 1 public ,1 privé	Couture			
	Institut pratique de développement rural	Génie rural, agriculture ; eaux et forêts, socio économie	TDR		
Filingué	Centre de formation en développement communautaire	Menuiserie, bois, économie	Certificat de fin de formation	50	2
Say	3 foyers féminins communautaires	Artisanat			
Téra	1 Foyer féminin	Couture			
	Centre d'apprentissage pour personnes handicapées (CAPH)	Couture, maroquinerie, soudure, tissage des lits et chaises, teinture			4
Ouallam	Foyer féminin	Couture			

Source : DRESS/Tillabéri 2008

Outre ce dispositif de type formel, la formation professionnelle et technique basée sur l'apprentissage sur le tas est organisée dans certaines entreprises artisanales. Des partenaires comme SWISS CONTACT (formation-emploi-jeunesse) et IPEC (lutte contre le travail des enfants) oeuvrent pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail à travers la formation.

Tableau n° 73 : Situation des jeunes de la région formés dans certains centres (2002-2005)

Etablissement, centres et organismes de formation	2002	Taux de placement	2003	Taux de placement	2004	Taux de placement	2005	Taux de placement
Service national de participation	66	100%	56	100%	21	61%	-	-
CONFESFOR formation à l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	54	100%	-	-	21	100%

Source : DRESS/Tillabéri 2008

4.3.1.4.3. La problématique du secteur

Les centres de formation professionnelle de la région peuvent recevoir plus de 1500 élèves tous niveaux confondus exigent un certain niveau (CFEPD, BEPC), limitant l'accès à un nombre élevé de jeunes. Les différentes filières de formation (agriculture, mécanique, économie familiale, construction métallique, couture, cuisine, broderie) ne répondent que très partiellement aux besoins de l'économie compte tenu de plusieurs facteurs :

- la faiblesse du tissu économique
- l'absence de culture d'entreprise de la majorité des jeunes
- la non mise en valeur du site du CFPT et son équipement à l'image du centre technique Kalmaharo de Niamey
- le manque d'harmonisation des programmes des foyers féminins
- le manque de relation entre le monde du travail et les centres de formation
- le manque de formation pédagogique des enseignants
- le manque de structure d'appui spécialisé aux initiatives économiques des jeunes sortis des centres

4.3.2. Education Non Formelle (Alphabétisation)

4.3.2.1. Les structures et infrastructures d'éducation non formelle

a)- Evolution des centres d'alphabétisation de 2003 à 2007

Comme l'enseignement formel, les actions d'alphabétisation ont aussi connu une évolution significative. En effet, au cours des cinq dernières années, le nombre moyen de centres réalisé par an est de 350 contre 200, avant la mise en œuvre du PDDE. Néanmoins, l'on remarque que depuis 2003-2004, 100% des centres ouverts étaient financés par les partenaires techniques et financiers (PTF).

Les activités d'éducation permanente ne fonctionnent pas normalement par manque de suivi et de renouvellement du matériel de fonctionnement. Il en est de même pour les boutiques et la Banque Céréalière dont les fonds sont gelés à la caisse nationale d'épargne. Néanmoins, les groupements féminins fonctionnent bien.

Tableau n° 74: Evolution des structures et infrastructures de l'alphabétisation

Années	Nbre de centres ouverts	Répartition par types			Structures de post-alphabétisation		
		Masculins	Féminins	Mixtes	Bibliothèques villageoises	Presses villageoises	Activités économiques
2002-03	288						
2003-04	430						
2004-05	308						
2005-06	370	90	125	155			
2006-07	357	211	146	-	178	45	50

Source : DREN/Tillabéri2008

NB : Les activités économiques sont constituées par des boutiques villageoises (5), des banques céréalières (1) et des groupements féminins post-alphabétisation (44).

4.3.2.2. Le personnel d'encadrement

Le personnel de l'éducation non formelle en service dans les différentes inspections se compose de 29 agents dont 19 cadres et 10 auxiliaires. Le nombre moyen de cadres par inspection est de 2. Ce qui est très insuffisant pour conduire à bien les activités d'éducation non formelle sur le terrain.

La situation par inspection se présente dans le tableau ci-après :

Tableau n° 75 : Situation du personnel de l'éducation non formelle

Inspections	Personnel cadre	Personnel auxiliaire	Total
Filingué	2	2	4
Ouallam	3	0	3
Kollo	2	1	3
Say	2	2	4
Torodi	2	0	2
Téra	4	2	6
Tillabéri depart.	3	3	6
Tillabéri com	1	0	1
Total	19	10	29

Source : DREN/Tillabéri 2008

4.3.2.3. Les effectifs d'apprenants inscrits dans les centres d'alphabétisation

a)- Evolution des effectifs et du taux de fréquentation dans les centres Alpha

La fréquentation des apprenants des centres d'alphabétisation a évolué en dents de scie au cours des cinq dernières années. Mais le niveau de fréquentation des apprenants est globalement positif avec une moyenne annuelle de 69,48% contre 42% avant la mise en œuvre du PDDE.

Tableau n° 76: Evolution des effectifs d'apprenants inscrits dans les centres d'alphabétisation

Années	Nbre d'Inscrits		
	Hommes	Femmes	Total
2002-03	3296	4618	7914
2003-04	3165	7665	10.830
2004-05	3263	3717	6980
2005-06	3603	5542	9145
2006-07	3.255	5.246	8.501

Source : DREN/Tillabéri 2008

4.3.2.4. Les taux en matière d'éducation non formelle

a)- Evolution des indicateurs d'accès à l'éducation non formelle

Tableau n° 77 : Evolution des indicateurs d'accès à l'éducation non formelle

Années	Taux moyen de couverture	Proportion des femmes par rapport aux inscrits	Taux d'alphabétisation
2003	54 %	58,35%	18,20%
2007	74%	62,53%	22,40% (16,47% chez les femmes)
Ecart	+20%	+04 %	+04 %

Source : DREN/Tillabéri 2008

b)- les indicateurs de qualité de l'éducation non formelle

➤ Taux moyen de fréquentation et de réussite des apprenants

Tableau n° 78 : Evolution du taux de fréquentation des apprenants dans les centres d'alphabétisation

Années	Nbre d'Inscrits			Apprenants testés en fin de campagne			Taux de fréquentation
	H	F	Total	H	F	Total	
2002-03	3296	4618	7914	2337	3456	5793	73,19%
2003-04	3165	7665	10.830	1846	5693	7539	69,61%
2004-05	3263	3717	6980	2441	1989	4430	63,46%
2005-06	3603	5542	9145	2373	3798	6171	67,47%
2006-07	3.255	5.246	8.501	2.167	4.098	6.265	73,69%

Source : DREN/Tillabéri 2008

Tableau n° 79 : Résultats pédagogiques dans les centres alpha

Années	Apprenants testés en fin de campagne			Nombre d'alphabétisés				Taux de réussite
	H	F	Total	H	F	Total		
2002-03	2337	3456	5793	1370	1300	2670	46,09%	
2003-04	1846	5693	7539	1114	2663	3777	50,09%	
2004-05	2441	1989	4430	1246	1118	2366	53,40%	
2005-06	2373	3798	6171	1419	1866	3285	53,23%	
2006-07	2.167	4.098	6.265	1.171	1.852	3.023	48,25%	

Source : DREN/Tillabéri 2008

Après la campagne 2002-2003, les taux de réussite (résultats pédagogiques) des centres ont tourné autour de 50%. De manière globale, l'on enregistre un taux moyen de réussite de 50,37%.

4.3.2.5. La problématique du secteur

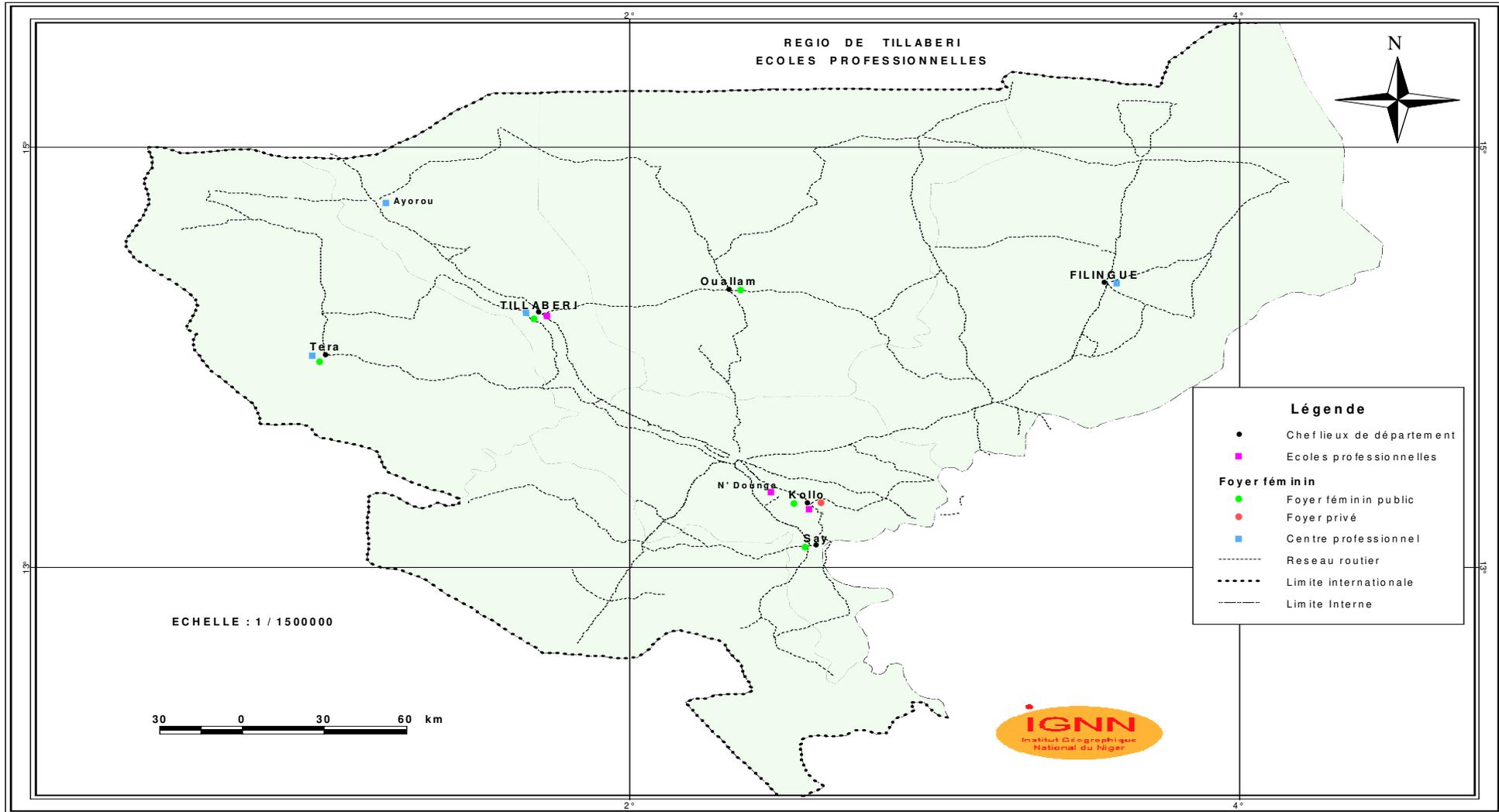
a)- Les contraintes liées à l'évolution du secteur

- Le sous financement de l'éducation non formelle
- Insuffisance des moyens logistiques et du personnel aux IDENF
- persistance des disparités entre les sexes ;
- dysfonctionnement des activités de post-alphabétisation ;
- faible qualification de certains opérateurs ;
- Faiblesse des résultats pédagogique ;

b)- les atouts

- Existence des structures en charge de l'éducation non formelle ;
- disponibilité des cadres ;
- disponibilité des partenaires
- existence d'un cadre régional de concertation des acteurs de l'ENF ;

Carte n°10 : Ecoles professionnelles et Techniques



IV.4. Alimentation en eau

4.4.1. Les infrastructures hydrauliques

Elles sont constituées de puits cimentés (1209), de pompes à motricité humaine, de MAEP, de postes d'eau autonomes, de stations de pompage pastorale et de sept réseaux d'adduction d'eau potable.

SITUATION DES POINTS D'EAU MODERNES

PAR DEPARTEMENT ET PAR TYPE D'OUVRAGE AU 31/12/07: REGION DE TILLABERI

PC=puits cimenté ; PMH : Pompe à motricité humaine ; Mini –AEP = Mini adduction d'eau potable ; PEA= poste d'eau autonome ; SPP : station de pompage pastorale, EPE= équivalent point d'eau

*A= Artésien ; *E=Electrique ; T= Thermique ; S= Solaire ; EPE : équivalent point d'eau

Tableau n° 80 : Situation des points d'eau modernes par département

Départements	Cantons	P.C	PMH	Mini AEP				PEA	SPP	Total	Taux
				T	S	Autes	Nbre BF				
Filingué		823	195	6	10	1	76	11	3	1209	65,21
	Imanan	69	19	1	2	0	12	0	0	112	81,41
	Kourfèye	450	93	4	3	0	28	5	3	620	71,19
	Tagazar	138	19	0	0	1*A	10	1	0	180	40,01
	Tondikandia	166	64	1	5	0	26	5	0	297	75,07
Kollo		299	314	1	20	5	72	3	3	772	48,63
	Dantchandou	41	23	0	0	3*A	0	0	0	64	54,61
	Hamdallaye	66	57	1	0	1*A	4	1	1	136	72,18
	Karma	60	55	0	6	1*E	20	0	1	157	54,48
	Kirtachi	10	27	0	2	0	8	1	0	56	25,33
	Kouré	41	40	0	8	0	24	0	0	129	58,35
	Lamordé	34	28	0	1	0	4	0	0	70	29,06
	Liboré	16	12	0	1	0	4	1	0	39	50,33
	Namaro	8	46	0	1	0	4	0	0	62	39,37
	N'Dounga	23	26	0	1	0	4	0	1	59	77,94
Ouallam		667	452	2	4	0	33	3	4	1202	93,27
	Ouallam	180	126	1	1	0	8	0	0	322	89,30
	Simiri	189	145	0	1	0	4	0	1	344	95,37
	Tondikiwindi	298	181	1	2	0	21	3	3	536	94,46
Say		169	411	4	3	1	57	3	0	703	67,42
	Guéladio	13	49	0	0	0	0	0	0	62	67,66
	Say	23	51	0	1	1*E	6	0	0	86	52,28
	Yamou	57	122	1	0	0	8	2	0	201	80,86
	Torodi	76	189	3	2	0	43	1	0	354	65,80
Téra		74	618	0	18	0	78	2	0	854	44,74
	Dargol	12	202	0	6	0	28	1	0	273	38,27
	Diagourou	6	85	0	2	0	10	1	0	114	59,21
	Gorouol	30	78	0	4	0	16	0	0	140	43,11
	Kokoro	14	135	0	4	0	16	0	0	181	41,84
	Téra	12	118	0	2	0	8	0	0	146	59,47
Tillabéri		73	198	3	8	0	42	2	0	361	38,29
	Anzourou	29	34	1	2	0	10	0	0	83	74,02
	Ayrou	3	38	1	1	0	8	0	0	57	44,92
	Dessa	5	25	0	1	0	2	0	0	34	21,79
	Kourthèye	10	31	1	2	0	14	1	0	72	30,55
	Sakoira	26	54	0	2	0	8	0	0	96	55,70
	Sinder	0	16	0	0	0	0	0	0	16	11,46
Totaux		2105	2188	16	63	7	358	24	10	5101	59,15

Source :DRH/Ti2008]

4.4.2. L'accès à l'eau potable

4.4.2.1. Hydraulique rurale et pastorale

La région compte 5101 points d'eau modernes dont (10) sont à vocation uniquement pastorale et qui font eux même l'objet d'une utilisation mixte

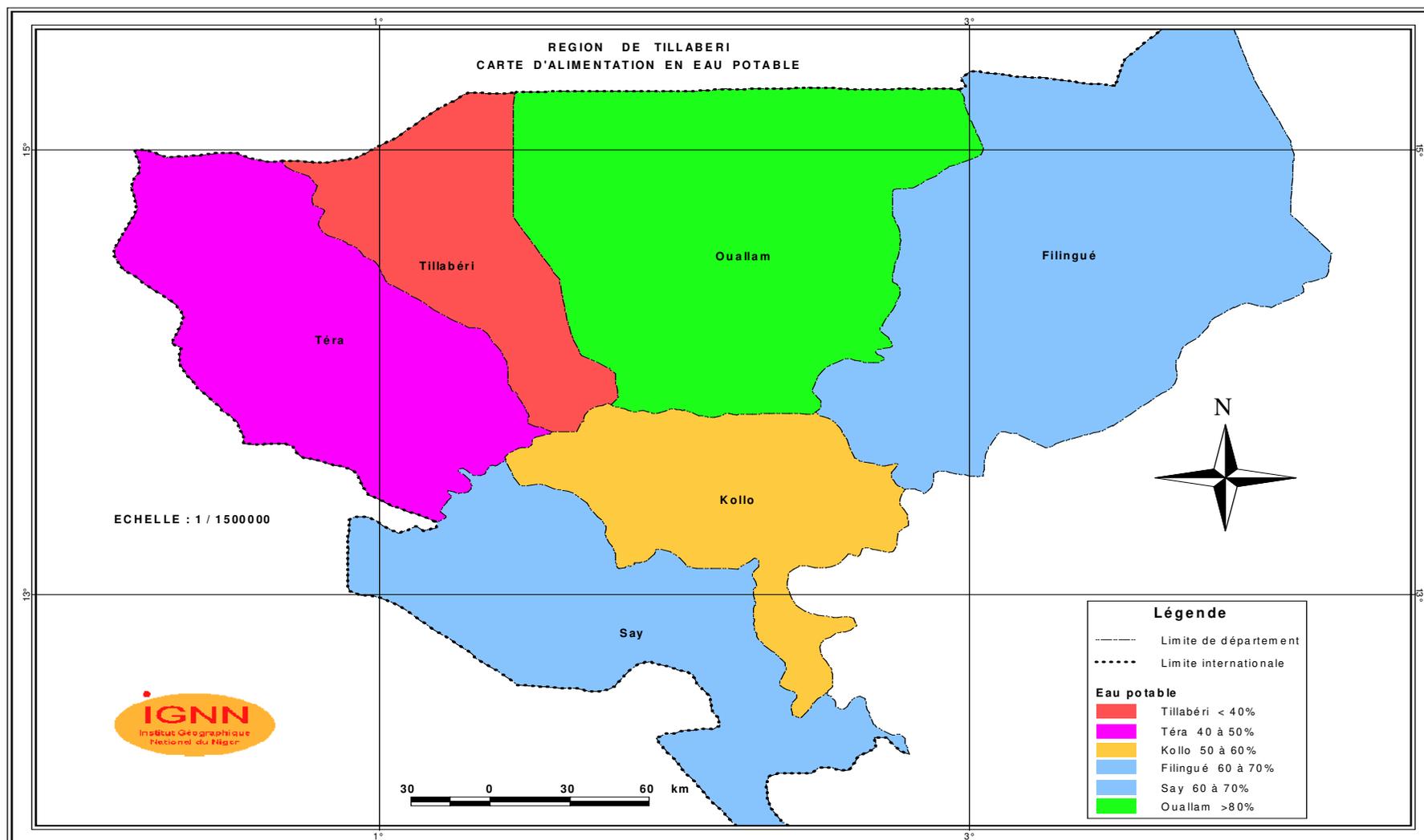
Tableau n° 81 : Evolution de la situation hydraulique de la région de Tillabéri et taux de couverture 2002 à 2007

Département	2002			2003			2004			2005			2006			2007		
	PEM	Besoins	Taux %															
Filingué	938	1645	57,0	967	1696	56,9	967	1751	55,2	1012	1830	55,3	1038	1835	56,5	1209	1854	65,21
Kollo	645	1290	50,1	654	1329	49,2	690	1369	50,4	699	1459	47,9	699	1571	44,5	772	1587	48,63
Ouallam	943	1144	82,4	969	1180	82,1	1055	1218	86,6	1123	1270	88,4	1132	1275	88,8	1202	1289	93,27
Say	516	922	55,9	518	952	54,4	518	981	52,8	518	1028	50,4	598	1032	57,9	703	1043	67,42
Téra	539	1653	32,5	559	1709	32,7	646	1760	36,7	656	1885	34,8	704	1889	37,2	854	1909	44,74
Tillabéri	246	828	29,7	252	854	29,5	252	881	28,6	263	929	28,3	281	933	30,11	361	943	38,29
TOTAL	3827	7480	51,1	3919	7714	50,8	4128	7969	51,8	4271	8407	50,8	4452	8535	52,6	5101	8624	59,15

Source : DRH/Tillabéri

On constate une augmentation assez significative du taux de couverture de 2006 à 2007 cela est dû non seulement à l'augmentation des ouvrages mais aussi au changement de la méthode de calcul du taux de couverture. Le constat qui s'impose est que le nombre des ouvrages augmente en valeur absolue (444 de plus de fin 2002 à fin 2005) mais le taux de couverture accuse une baisse assez sensible. Le taux de couverture des besoins en eau de la région de Tillabéri est estimé à 59,15 % environ en fin 2007 ; il reste cependant l'un des taux les plus faibles du pays. Ce taux cache tout de même de disparités importantes entre les départements ; à titre d'exemple, on note qu'il passe de 38,29 % dans le département de Tillabéri à plus de 93,27 % dans celui de Ouallam.

Carte n°11 : Couverture en eau potable de la région de Tillabéri



4.4.2.2. Hydraulique urbaine

Dans le cadre de la politique en matière d'hydraulique urbaine, sont considérés centres urbains : tous les chefs lieu de régions, de département, les communes urbaines et rurales. A l'heure actuelle tous les six chefs lieux de département, un chef lieu de commune sont desservis par un réseau d'adduction d'eau potable. Il s'agit de Tillabéri, Téra, Filingué, kollo, Say, Ouallam et Torodi. Ces différents centres sont alimentés en eau par la société d'exploitation des eaux du niger (SEEN).

Tableau n° 82 : Réseau d'adduction d'eau potable et abonnés par centre urbain en 2008

Localité	Longueur du réseau (ml)	Nombre d'abonnés	Bornes fontaines
Filingué	25.702	1.136	22
Kollo	Non disponible	Non disponible	Non disponibles
Ouallam	11.416	394	18
Say	15.461	367	25
Torodi	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Téra	21.260	564	46
Tillabéri	43.568	1.035	34
Total			

Source : Données SEEN Tillabéri, Ouallam, Filingué.

4.4.3. La problématique du secteur

Potentialités

- Du point de vue eaux de surface, le fleuve Niger et ses affluents drainent plus de vingt milliards de m³/an et traverse toute la région en plus de 400 km du NE au SO ;
- Pour ce qui est des ressources en eaux souterraines, on note l'existence d'importantes réserves en eau estimées à plusieurs centaines de milliards de m³ renouvelables ou non.

Contraintes

Le taux de couverture relativement faible de la région s'explique essentiellement par les raisons suivantes :

- La faiblesse des ressources en eau souterraines dans toute la partie Sud-Ouest de la région appelée Liptako N'Gourma caractérisée par la présence du socle granitique, très peu favorable à la constitution de nappes souterraines de grande extension ; or cette zone est la plus peuplée de la région.
- La profondeur des aquifères dans les zones septentrionales de la région (Nord Ouallam et Nord Filingué/ atteignant plusieurs centaines de mètres par endroit et se traduisent par des coûts élevés de réalisation des ouvrages.
- Les agglomérations riveraines du fleuve et les affluents présentent des déficits considérables dans leur approvisionnement en eau, car en dehors de la ville de Tillabéri, aucune ville ne bénéficie d'une station de traitement des eaux en raison de leurs coûts.

- La dégradation des bassins versants, ensablement et tarissement des mares
- La mauvaise gestion des installations hydrauliques
- Par ailleurs, les stations de traitement à moindre coût ne sont pas encore en service dans notre pays;
- Enfin, il faut souligner l'accroissement important de la population avec un taux de 2,75%.

IV.5. Energie

4.5.1. Les sources d'énergie

Les principales sources d'énergie utilisées dans la région de Tillabéri demeurent les énergies domestiques, les hydrocarbures, les énergies renouvelables et l'électricité :

4.5.1.1. Les énergies domestiques

Il s'agit de la biomasse, du bois énergie et du pétrole lampant :

- la biomasse : il s'agit essentiellement des résidus agricoles (tiges de céréales mil et sorgho, balles de riz ou résidus issus du décorticage) et des déchets animaux qui sont très importantes mais non estimées et non valorisées au niveau de la région
- le bois énergie

La quasi totalité des ménages utilise le bois charbon comme combustible de cuisine soit 96.6% (enquête QUIBB 2005) :

- le pétrole lampant

Il est utilisé essentiellement comme source d'éclairage dans les ménages soit 85,4% contre 0,5% pour la cuisine (enquête QUIBB 2005).

4.5.1.2. Les énergies renouvelables

Elles concernent dans la région de Tillabéri, l'énergie solaire et l'énergie éolienne sont caractérisées par leur faible utilisation.

- L'énergie solaire

Au total on dénombre quatre vingt six sites d'installations solaires pour une puissance de 69.617 kw dans la région de Tillabéri.

- l'énergie éolienne

Elle est utilisée dans le pompage de l'eau pour la petite irrigation et l'abreuvement des animaux.

4.5.2. Les infrastructures

- L'énergie solaire est produite à partir des piles photovoltaïques dont la puissance totale est de 69717.
- L'énergie éolienne quant à elle est produite à partir de girouettes.

- L'énergie électrique : Pour satisfaire la demande en énergie électrique de la région, la NIGELEC dispose de quinze centrales électriques d'une capacité de 1926 KVA et deux lignes électriques en provenance du Nigéria

4.5.3. La production et la consommation

4.5.3.1. L'énergie solaire

Ondénombre quatre vingt sites d'installation solaires pour une puissance de 69617 dans la région de Tillabéri.

Tableau n° 83 : Inventaire des installations solaires dans la région de Tillabéri et leur utilisation

Localités	Nombre de sites	Puissance installée kwc	Utilisation
Filingué	4 2	4.800	Pompage d'eau Eclairage-ventilation
Kollo	14 4	23.035	Pompage d'eau Radio blu éclair csi
Ouallam	2 15 1	2.856 5.150 0.990	Pompage d'eau Radio blu éclair csi Eclair-ventilat csi
Say	2 2	2.632	Pompage d'eau Eclairag-ventilat csi
Téra	14 15 1	19.515 2.100 1.216	Pompage d'eau Eclairage-ventilation communication
Tillabéri	2 5 3	2.587 4.736	Pompage d'eau Eclairage-ventilation communication
Total région	86	69.617	

Source : nos données à partir des informations recueillies auprès des services techniques

4.5.3.2. L'énergie éolienne

La région utilise l'énergie éolienne depuis 1980. Au total 13 installations ont été répertoriées dans la région de Tillabéri. Elles servent à l'irrigation des cultures de contre saison, à l'abreuvement du bétail, à la production piscicole. La quasi-totalité de ces unités ont été importées du Canada, des USA, d'Australie ou des pays bas, deux sont de fabrication locale.

Tableau n° 84 : Inventaire des installations éoliennes dans la région de Tillabéri et leur utilisation

Site	Diamètre	Utilisation
Chikal illéla	6.10	Eau domestique culture de contre saison
Chikal projet	3.05	Eau domestique
Chikal Météo	3.66	Eau domestique, abreuvement bétail
Chikal chanyassou	2.16	Culture de contre saison
Chikal Lokoko	2.44	Culture de contre saison
Itchiguine	3.66	Eau domestique culture de contre saison
bonkoukou	5.00	Arbres fruitiers
kourfa	6.40	Eau domestique culture de contre saison abreuvement bétail
toukounous	4.30	Abreuvement bétail
Moulléla	4.30	Eau domestique culture de contre saison
Kollo IPDR	3.08	Pisciculture pisciculture
Kollo n'dounga	4.30	Pisciculture pisciculture
Kollo CFCA	-	Culture de contre saison

Source : DRME/Tillabéri

4.5.3.3. L'Énergie électrique

Elle constitue la troisième source d'énergie avec 7,2 % seulement des ménages nigériens qui l'utilisent contre 1,6 % pour la région de Tillabéri. Ainsi, au regard des investigations faites au niveau de la Société Nigelec, il ressort :

- Seulement 6.717 abonnés en 2006 et 10491 abonnés en 2007 pour l'ensemble de la région aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.
- 30 localités sont couvertes en 2006 contre 66 localités en 2007 sur les 1.614 localités que compte la région.
- Tous les six chefs-lieux de départements sont couverts.
- 26 communes sur les 44 que compte la région sont couvertes à des degrés divers

Tableau n° 85 : Couverture en énergie électrique de la région

Localités	Nbre de localités couvertes	Nbre d'abonnés	Nbre de communes
Tillabéri	18	3353	9
Kollo	13	1273	11
Say	7	1162	4
Téra	17	2257	8
Filingué	8	1798	7
Ouallam	3	648	5
Total	66	10491	44

Source : conçu sur la base des données statistiques de la Nigelec année 2007

Tableau n° 86 : Couverture des différentes localités de la région Année 2007

Localité	Alimentation par	Puissance installée KVA	Longueur réseau (m)		Nombre d'abonnés			
					Point de livraison		Points facturés	
			MT	BT	MT	BT	MT	BT
Tillabéri CU	Ligne	18 MVA	143563	34422	54	2523	46	2182
Lossa	Ligne					90		90
Sona						09		09
Sansané Haoussa	"					113		113
Farié	"					98		98
Melé Haoussa	"					0		0
Daïkaïna	"					21		21
Daïbéry	"					34		34
Tillakaïna	"					42		42
Sakoira	"					48		48
Djambala	"					43		43
Namari Goungou	"					39		39
Bonféba	"					36		36
Diomona	"					14		14
Méhana	"					128		128
Wissili	"					43		43
Yelwani	"					8		8
Kourani Baria	"					8		8
Ayorou	Centrale	100	1433	3472		189		184
Gotheye	Ligne		184290	4983	03	312	3	283
Samira	"					2		2
Boukagou	"					62		62
Tourey	"					53		53
Larba Birno	"					53		53
Larba koira Zeno	"					32		32
Garbey kourou	"					44		44
Tallé	"					58		58
TERA CU	Centrale	500	5720	12436	03	1075	3	957
Dargol	Centrale	100				71		70
Dolbel	"	100				84		81
Boura	"	60				51		47
Bankilaré	"	60				83		75
Koulikoira	"	60		2312		41		41
Wenzerbé	"	100				71		71
Yatakala	"					37		37
KOLLO CU	Ligne	2 MVA	48022	19547	19	642	16	485
INRAN Kollo	Ligne					37		37
Kollo Zarma	"					55		55
Kollo Zongo	"					12		12
Sébéry	"					44		44
Moli	"					28		28
Liboré 1	"					105		105
Liboré 2	"					52		52
N'Dounga	"					51		51

Tarey								
N'Dounga Koira Tégui	"					41		41
Burunsi Koira	"					11		11
N'dounga Village	"					146		146
Youri	Centrale					49		48
SAY CU	Ligne	2 MVA	48022	13783	09	735	9	585
Lontia	Ligne					27		27
Garba Goungou	"					0		0
Dalweye	"					42		42
Gantchi Bassarou	"					30		30
Torodi	Centrale	100				219		219
Tamou	"	60				109		109
OUALLAM CU	Centrale	276	2367	9141	02	523	2	452
Banibangou	"	100				70		70
Simiri	"	60				55		55
FILINGUE CU	Ligne 33 KV		4555	18795	03	1034	3	838
Balleyara	"					276		276
Fandou	"					51		51
Aballa	Centrale	100				172		172
Sanam	"	110				107		107
Bonkougou	Ligne					81		81
Damana	"					56		56
Tabala	"					51		51
Total								

Source : NIGELEC /Tillabéri

Tableau n° 87 : Consommation ventes et abonnés de la région de tillabéri

VENTE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
total	9763	10180	10599	11330	11574	14247	
Basse tension	4011	4488	4602	5329	5961	7222	
T T B T	149	121	117	95	102	127	
Moyenne tension	5603	5571	4993	5109	5125	6898	
pré payement	-	-	887	797	686	-	
ABONNE							
TOTAL	3915	4102	4508	5664	6240	7994	
Basse tension	3841	4042	4431	5603	6103	7800	
Moyenne tension	74	60	77	61	137	114	

Source : annuaire statistique série longue 2007

4.5.4. La problématique du secteur

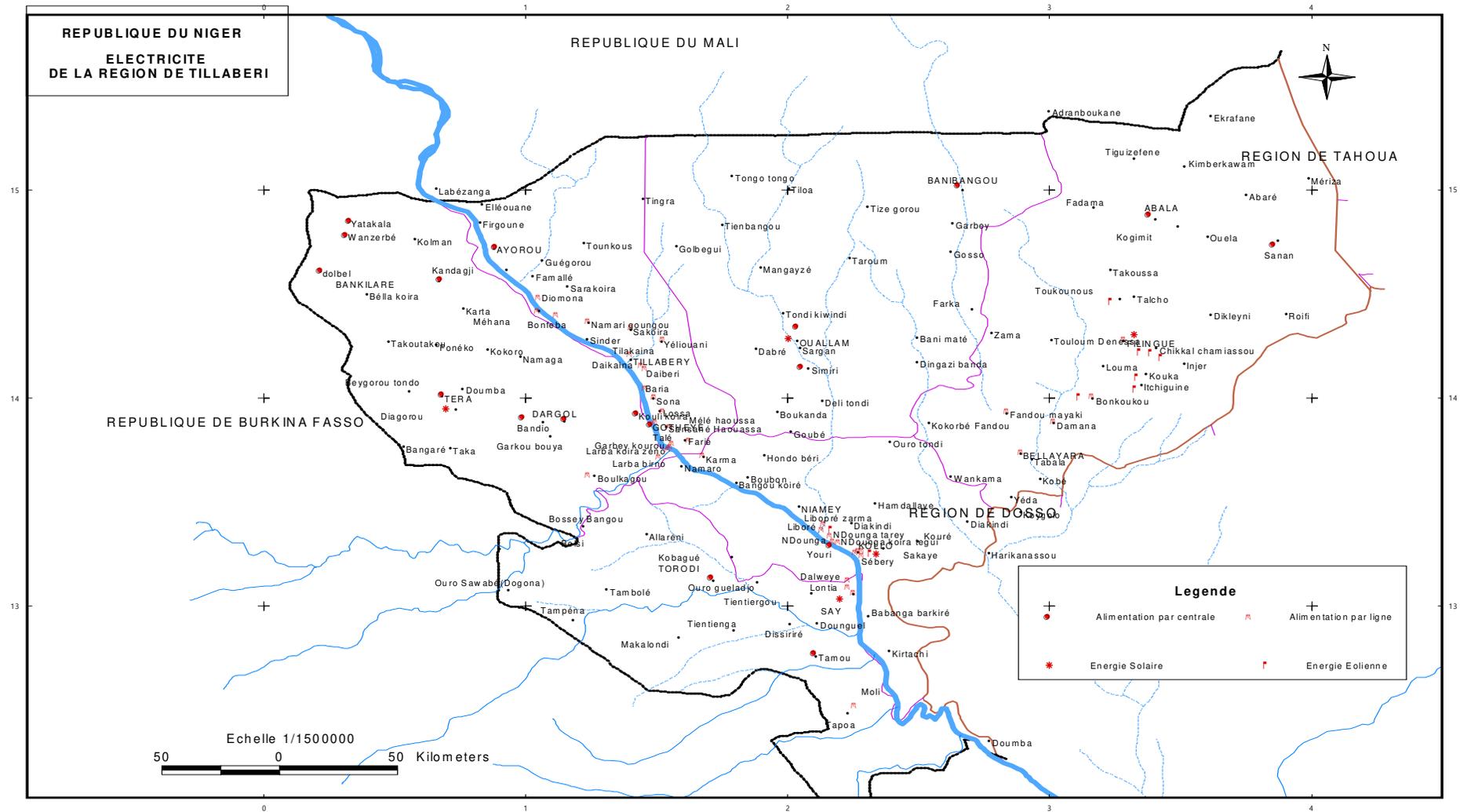
Contraintes

La cherté du carburant servant à la production des centrales électriques
La faible utilisation et la méconnaissance des énergies renouvelables

Potentialités

Le principal potentiel en hydro électricité est la vallée du fleuve Niger et particulièrement les sites de kandadji d'une puissance de 0,23 Mgawatt dont le financement est déjà acquis, gambou (0,122 Mgawatt) et dyondyonga 0,038 Mgawatt). D'autres sites assez intéressants sur les affluents du fleuve Niger ont fait l'objet d'investigation ; il s'agit de Larba koira zéno sur la sirba et Diangoré sur le Goroubi. Pour renforcer la mise en valeur de ce potentiel, le gouvernement a adopté en 2004, une stratégie nationale et un plan d'actions sur les énergies renouvelables.

Carte n°12 : Réseau électrique



IV.6. Routes et Télécommunications

4 6.1. Le réseau routier

Le réseau routier est composé de de 2435.4 km pour environ un tiers de routes bitumées (774.7km) et deux tiers de routes en terres soit (1660.7km).

4.6.1.1. La classification des routes

Conformément au décret n°2004 340/PRN/ME/AT du 28 octobre portant reclassement du réseau routier national le réseau routier comprend le réseau primaire constitué de routes et pistes reliant niamey à la région et d'autre régions de l'intérieur et certains pays frontaliers ce sont des routes dites d'intérêt général (routes nationales) ; les routes appartenant au réseau secondaire constitué de routes et pistes reliant des localités de la région (routes régionales) et les routes et pistes n'appartenant pas à ces deux catégories à l'exception de celles se trouvant à l'intérieur des territoires communaux.

Tableau n° 88 : Les routes du réseau primaire de la région de Tillabéri

Route	Localités desservies dans la région
RN1W	Niamey-Tillaberi-frontière Mali
RN4	Niamey- Namaro –Téra_ frontière Burkina
RN5	Téra-Foneko-Bankilaré—Yatakala-Tegué-Dolbel-Boukari koira Wanzarbé
RN6	Niamey Torodi-Makalond- frontière Burkina
RN23	Balleyara- frontièreloga (dosso)
RN24	Niamey-Ouallam-Banibangou-frontière Mali
RN25	Niamey-Balleyara-Filingué-frontière Tahoua
RN27	Niamey- say-Tamou- frontière Burkina Faso
RN31	Niamey- kollo -kirtachi
RN33	Tillabéri- ouallam- Dingazi- Filingué
RN35	Winditan- frontière Dosso
RN38	Balleyara- Banibangou
RN39	Gotheye-Mehanna-Fonéko

Source : DRE/TI ce réseau constitue essentiellement les routes dites (RN) ou routes nationales

Tableau n° 89 : Les routes du réseau secondaire de la région de Tillabéri

Routes	Localités desservies
RR6-001	Relie la RN31 vers hamdallaye
RR6-002	Say-kobadié
RR6-003	Relie la RN4 à tondikiwindi mangaizé
RR6-004	Bonkougou-chanyassou-filingué
RR6-005	Famalé-gaigorou
RR6-006	Diomana-sarakoira

Source : DRE/TI ce réseau est constitué essentiellement des routes dites (routes régionales)

4.6.1.2. L'état du réseau

Le réseau routier est composé de de 2435,4 km pour environ un tiers de routes bitumées (774.7km) et deux tiers de routes en terres soit (1660.7km). Ce réseau est dans un état préoccupant du fait de la situation socio économique du moment qui ne permet ni les inspections, ni les interventions sur le réseau En effet depuis 1989, l'entretien routier accuse dans la région un déficit s'aggravant 'année en année.

4.6.1.2.1. Routes bitumées

Le réseau bitumé se comporte assez bien avec la réhabilitation des tronçons des routes Niamey – Dosso (RNIE) et Niamey – Torodi – Frontière du Burkina Faso (RN 6).

Quand à la RN25 Niamey – Filingué, elle se trouve dans un état piteux avec l'apparition des nids de poules sur l'ensemble du tronçon : cette route vieille de 22 ans a besoin d'être réhabilitée car elle risque à la longue de subir le même sort que la RN6 : à moins d'intensifier le traitement de sections critiques avec la mise en place de fonds adéquats.

La RN4 (Téra – Farié) : tous les barrages routiers nécessitent des protections en perrés ; en gabions ; les reprises de descentes d'eau et bordures. La section du pk50 au pk107 est une zone avec d'importants koris qui menacent chaque année la route soit par des inondations, soit par des ravinements importants ; (talus ; bordures ; descentes d'eau emportées) les travaux en cours dans cette zone ne couvrent pas tous les besoins ; il s'agit principalement de construction de perrés ; gabions ; enrochement et reprise de talus.

La RN 27 Niamey-----Say nécessite des protections en gabions au droit de tous les ouvrages à savoir : pk 13, pk 19, pk 20, et pk 22 et leur curage en permanence.

La RN1 E Niamey---Dosso présente un problème d'ensablement des ponts du pk29 et pk30.

Quant à la RN6 Niamey—Torodi, tous les ouvrages situés entre le pk15 et le pk11 manquent de protections.

4.6.1.2.2. Les routes en terre

Les routes en terre ont toutes besoin d'être rechargées. Celles ayant bénéficié des travaux IDA (rechargement cas de la RN5 en 2000 ; ou traitement de points critiques cas de Niamey – Ouallam – Tondikiwindi – Mangaizé ; Méhana ; Fonéko ; Filingué - Talcho se trouvent dans un état carrossable ; mais l'entretien courant n'a pas suivi.

La circulation est quelquefois réduite à un trafic saisonnier d'octobre à juin. La plupart des ouvrages sont endommagées, souvent emportés par les eaux de pluie. On note de nombreuses coupures nettes sur ce réseau soit :

PK1+8000 Dembou – Farié etpk 18+00 pont protection des berges en gabion emportées

PK8+00 Tillabéri – Ouallam

PK32 coupure par ensablement de la route Niamey – Ouallam

Le pont de goroubi (Tamou) en construction depuis quatre ans pour un délai initial de six mois.

PK117 commune de Tondikiwindi ou il ya lieu de prévoir une déviation car la section traverse une mare avec une lame d'eau par endroit de plus de 105m PK135 Niamey-Ouallam coupure datant de 1988.

PK150 Niamey-ouallam- Banibangou section inondable au niveau du village.

La section du PK0-PK30 Balleyara-Banibangou nécessite un replofilage lourd de la section du pk60 entre kania-shett il ya lieu de prévoir une déviation car la route traverse une marre avec une lame d'eau de plus de 1m sur une longueur importante. A tous ces points, des déviations sont nécessaires autrement la circulation est rompue pendant les trois mois de l'année que dure la saison des pluies.

PK60 et PK45 et PK58 de la route say –kobadgé un radier de plus de 250ml totalement ensablés et une coupure nette au PK46 qui nécessite un dalot.

La route kollo-kirtachi est complètement abandonnée suite à de multiples coupures non traitées.

Enfin un problème de visibilité se pose sur toutes les routes qui longent le fleuve à savoir :

La RN4; RN1WB ; RN25 ; RN6 ; RNIE sur le réseau bitumé Say-kobagé ; kollo-kouré ; kirtachi-dantchandou

Tableau n° 90 : Situation des infrastructures routières entretenues par la DRE/TI

RN	TYPE	DEBUT	FIN	LONGUEUR	AN/CONS/REHAB
1 E	Bitumée	Place des martyrs	Pk70 Dosso	70	2003
4	Bitumée	RN1W PK61	Bac Farié	1,5	
1w	Bitumée	Niamey	RN1W Pk61	61	1996
1w	Bitumée	RN1W PK61	Tillabéri	527	1996
1w	Bitumée	Tillabéri	Ayorou	87,1	1996
4	Bitumée	Farié – Gothèye	Téra	113,2	1997
6	Bitumée	Niamey	Torodi	60	2004
6	Bitumée	Torodi	Fr. Burkina	59,5	2004
25	Bitumée	Niamey	Balleyara	96,1	1983
25	Bitumée	Balleyara	Filingué	83,4	1983
27	Bitumée	Niamey	Say	56	1993
NC1	Bitumée	Niamey	Kollo	34,2	1979
1w	R.T.S	Ayorou	Fr. Mali	37	1973
RN5	R.T.M	Téra	Fonéko	116	2000
RN5	R.T.S	Fonéko	Yatakala	92,6	2000
24	R.T.M	Lazaré	Ouallam	96	1962 ; 1984
24	R.T.M	Ouallam	Banibangou	144,5	1962 ; 1984
24	R.T.M	Banibangou	Fr. Mali	61,5	1962 ; 1984
25	R.T.S	Filingué	Talcho	26	2003
26	R.T.S	Talcho	Abala	41	1985
27	R.T.M	Say	Tamou-Tapoa	92,5	1969 ; 1995
NC1	R.R	Kollo	Dantiandou	56	1983

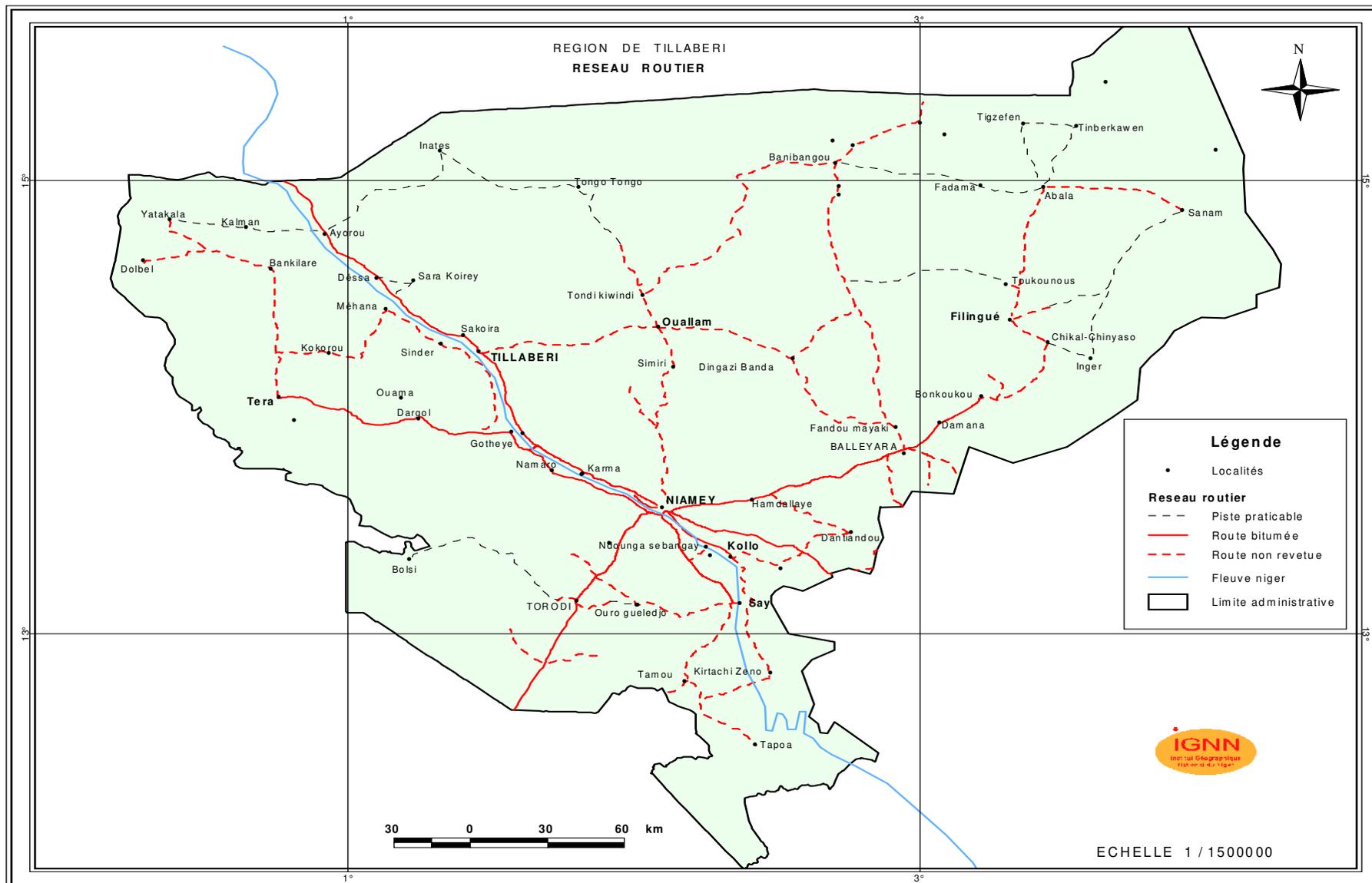
NC1	R.R	Dantiandou	RN25PK39	40	1983
NC	R.T.S	RN25 PK193,6	Toukounous	6	
NC2	R.T.M	Balleyara	Banibangou	148,5	1979
NC3	R.T.M	Fonéko	Méhana	60	1979
NC4	R.R	Say	Kobadié	62,5	2003
RN23	R.T.M	Balleyara	Tabala	5	1971
NC6	R.R	Ounditan	Yéda	27	1983
NC7	R.T.S	Tondikiwindi	Mangaïzé	27,5	2003
NC8	R.R	Bonkougou	Chinyassou	45	1984
NC9	R.T.M	Tillabéri	Ouallam	73,5	1983
NC10	R.R	Kollo	Kirtachi	69,6	1988
NC11	R.T.M	PK 7,7 RN6	Farié	58,5	1992
NC12	R.T.S	Ouallam	Farka	95	1988
NC13	R.R	Famalé	Guégorou	6	1989
NC14	R.R	Diomona	Sarakoira	13	1989
NC15	R.R	Abala	Sanam	57	1991
27b	R.T.M	RN27 PK93, 3	Burkina	10,5	
	R.R	PK 25 RN27B	Youri	8	2002
NC16	R.R	Kakassi	Méhana	85	2003

Source : DRE/Tillabéri 2008

Sur l'ensemble du réseau constitué de 2435,4 km, 1469.4kmbénéficiant d'un entretien courant de la part de l'Etat.soit 60 %

Commentaire : il faut noter que la région deTillabéri dispose de trois pistes d'atterrissage en matière de transport aérien utilisées surtout par la direction de la protection des végétaux en cas d'attaques parasitaires des cultures.Elle dispose également de plusieurs pistes en terre construites par les projets mais non classées dans le réseau.

Carte n°13 : Réseau routier



4.6.2. Les télécommunications

4.6.2.1. Le téléphone mobile

Les différents opérateurs de téléphones mobiles présents dans la région de Tillabéri sont :

La sonitel pour le Dogonay, Sahel - COM, MOOV et Celtel.

Tableau n° 91 : Situation des opérateurs de téléphonie mobile dans la région de Tillabéri

département	Opérateurs présents	observations
Filingué	Celtel, Orange	
kollo	dogonay,sahel com,Moov, celtel	En raison de sa proximité de niamey kollo est couvert par tous les opérateurs
Say	Sonitel fixe, Moov, celtel	
OUAllam	Dogonay, celtel, Moov	Moov est seulement présent dans la commune de Banibangou
Téra	dogonay ,Sahel com,Moov,celtel	Moov est seulement présent dans la commune de téra
Tillabéri	Sahel com , Moov dogonay,celtel,Orange	

Source : données collectées DRAT/ DC 2008

Aucun de ces opérateurs n'a une représentation dans la région de tillabéri ; il n'a pas été possible d'avoir une estimation des abonnés de la région.

Tableau n° 92 : Le prix de l'impulsion sur les différents réseaux se présente comme suit

Coût communication	Communication locale	Communication interurbaine	Communication vers les GSM	Comm Vers sonitel	Communication internationales
opérateur					
celtel	3.5f/s ; 160 F/mn	3.5f/s ; 160 F/mn	7F/s ; 195F/mn	7F/s ; 195F/mn	8F/s ; 25OF/mn
Moov	15O / mn	150F / mn	150F / mn	150F/ mn	45F / 11s
Sahel com					
Dogonay	25F / mn	25F / mn	25F / 11s	25F / mn	50f/12sec

Source renseignement au niveau des kiosques Tillabéri

4.6.2.2 Le téléphone fixe

Le téléphone fixe est représenté au niveau de la région comme partout au Niger par la Sonitel.. Elle ne couvre généralement que les chefs lieux de département (Tillabéri, Téra, Filingué, Say, Ouallam, Kollo) et quelques centres importants comme Torodi,

Karma, Ayorou, Gothèye ; il faut cependant noter que le réseau de Filingué est non fonctionnel depuis au moins deux ans.

Le prix de l'impulsion sur le réseau sonitel se présente comme suit :

Communication locale = 50f/min

Communication interurbaine=150f/min

Communication vers les GSM=150f/min

Communications internationales

Zone 1 =50f/12sec

Zone 2 =70f/12sec

Carte zumunci international 200f/min

INTERNET

PAR Dogonay =9f/min

PAR RTC (réseau téléphonique commuté)= 40f/min

Tableau n° 93 : Situation de la SONITEL au niveau de région de Tillabéri

	Filingué	Kollo	Ouallam	Say	Téra	Tillabéri	Total
Nombre d'abonnés filaires	51	38	-	99	-	258	446
Nombre d'abonnés dogonay	-	39	87	60	112	187	485
Npmbre de cabines					2	4	6
Nbre de telecentres				1			1
Consommation des abonnés officiels	854979	4547833	3013967	4390003	4983467	32844847	50635096
Consommation des abonnés privés	725075	4556159	7440746	8434667	10649066	59749159	91554872
Chiffre d'affaires	1580054	9103992	10454713	12824670	15632533	92594006	142189968
Taux de saturation	34	16.25	-	13.59	-	31.58	
Nbre d'employés	07	05	06	10	05	25	58
Nombre de centres ouverts		01	01	01	01	02	06

Source : SONITEL/TI 2008

4.6.2.3. Les radios

La radio régionale ORTN : Elle émet de 8 heures à 10 heures et de 15 heures à 18 heures sur la fréquence 99, FM dans un rayon de 80 km. En dehors de l'antenne régionale (ORTN), il existe deux radios privées Tébonsé et radio ténééré installées dans la commune urbaine de Tillabéri

Plusieurs radios communautaires existent aussi dans la région notamment à Bankilaré, Dolbel, Torodi, Youri, Simiri, Ouallam, Damana, Sakoira, Ayorou, Kahé, Filingué, Kokorou, Bankilré, Téra. Ces différentes radios diffusent des thèmes techniques relatifs au développement rural et à la vie communautaire des communiqués. Certaines de ces radio comme celle de Dolbel, Téra et Bankilaré diffusent les informations de la voix du sahel en FM.

Tableau n° 94 : Inventaire des radios par département

Localité	filingué	kollo	ouallam	Say	téra	Tillabéri
radio privée	-	-	-	-	-	2
communautaire	2	1	3	-	6	2
Régionale 1	-	-	-	-	-	-

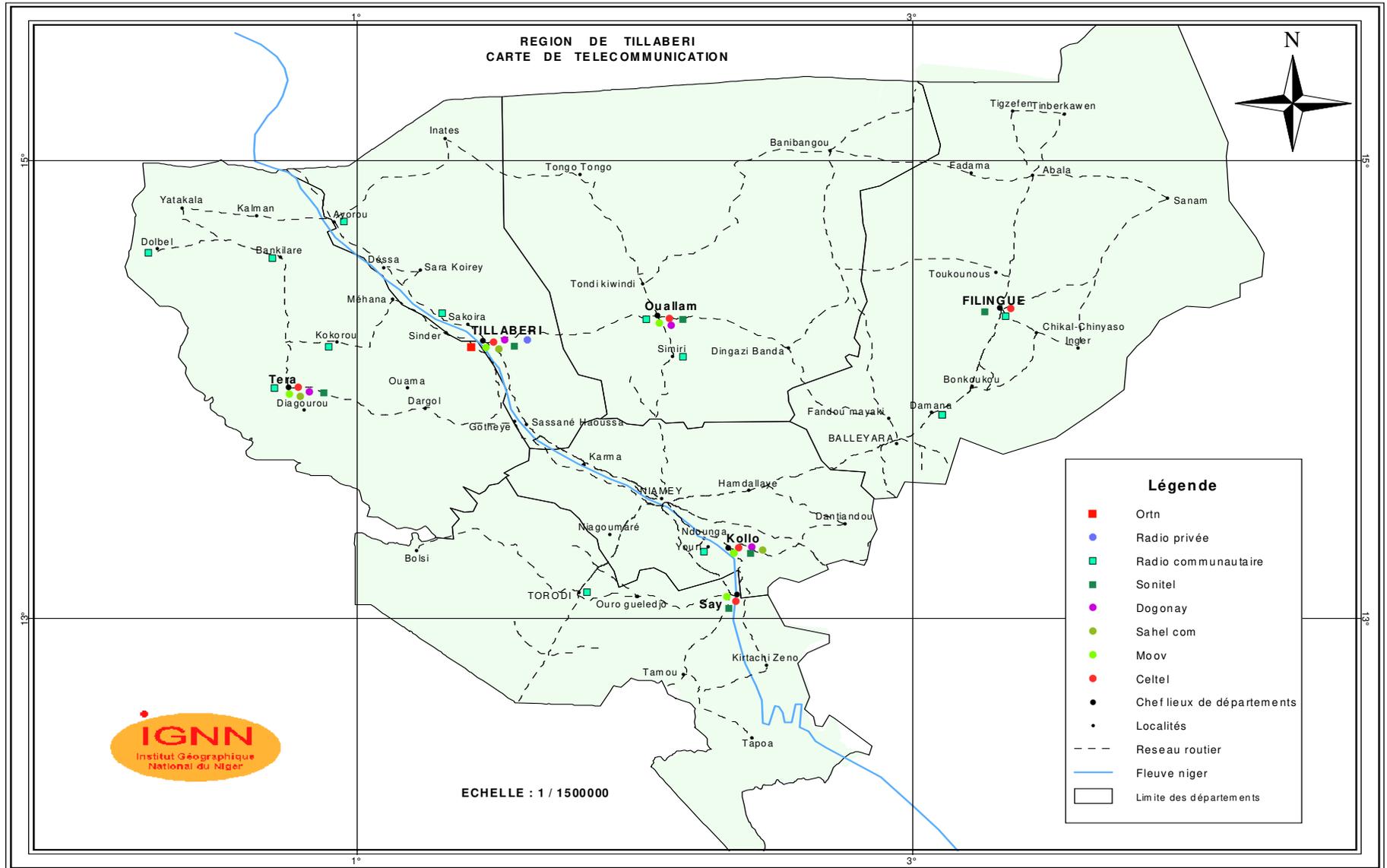
Source : ORTN /Tillabéri

Il faut cependant noter que plusieurs radio privées (Bonférey, Anfani, Dounia, Saraounia) installées à Niamey couvrent les départements de Say et Kollo.

4.6.2.4. Les TV

Seule la télévision nationale (Télé Sahel) est captée au niveau des différents chefs lieu de département. Certaines télévisions privées (Dounia, Ténééré, Bonférey et Canal) installées à Niamey sont captées par une partie des populations de Say et kollo. Il faut également noter que l'utilisation des antennes paraboliques se généralise au niveau de la frange des fonctionnaires surtout dans les chefs lieux de départements permettant l'accès aux chaînes étrangères.

Carte n°14 : Télécommunications



IV.7. Sport et Culture

4.7.1. Sport

4.7.1.1. Les infrastructures sportives

Tableau n° 95 : Inventaire des infrastructures sportives de la région de Tillabéri

localité	infrastructures	Observations
Région de Tillabéri	Une arène de lutte traditionnelle	Arène Naroua Sanou
Département de Filingué	Un terrain de basket ball deux terrains de football	Non cloturés, non réglementaires
Département de Kollo	Six terrains de foot-ball Un terrain de basket Un terrain de volley ball	IPDR, commune de kollo, CES kollo, n'dounga, Dantchandou, karma
Département de Say	trois terrains de foot	Commune de say, ces, torodi
Département Ouallam	Quatre terrains de foot Un complexe sportif Une arène de lutte traditionnelle non cloturée Un terrain de basket ball Une grande place publique pouvant servir à la pratique sportive	Non cloturés non réglementaires
Département de Tillabéri	Trois terrains de foot-ball non cloturés et Deux terrains de volley ball en mauvais état Deux terrains de basket ball un terrain de hand ball	non réglementaires
Département de Téra	Deux terrains de volley ball Deux terrains de basket ball Quatre terrains de foot ball	non réglementaires

Source : DRS/TI 2008

La région de Tillabéri ne dispose que d'une seule infrastructure régionale digne de ce nom, à savoir l'arène de lutte traditionnelle.

4.7.1.2. Les manifestations sportives

La région de Tillabéri n'est pas riche en infrastructures sportives ; ce qui cause souvent un handicap dans l'organisation des activités sportives ; en matière de football par exemple tous les matches de championnat national livrés par l'équipe de première division se déroulent à Niamey. Les manifestations sportives qui se déroulent dans la région concernent les compétitions sportives ou éliminatoires départementales (foot, athlétisme, volley ball basket ball, pétanque, lutte, karaté)

pratiquées dans chacun des différents départements, la course de chameau dans le département de Ouallam.

4.7.1.3. La problématique du secteur

Les contraintes

- Manque de moyens logistiques et financiers
- Insuffisance d'encadreurs qualifiés
- Insuffisance d'infrastructures réglementaires

Les atouts

- Une population en majorité jeune aimant la pratique du sport.
- un stade régional nouvellement construit

4.7.2. Culture

4.7.2.1. Les infrastructures culturelles

Il existe peu d'infrastructures culturelles au niveau de la région de Tillabéri ; elles sont environ une vingtaine localisée essentiellement au niveau des chefs lieux de département.

Tableau n° 96 : Inventaire des infrastructures culturelles par département

Infrastructure localité	maison culturelle	bibliothèque	foyer	Monument historique	Espace de loisir	observation
Filingué	1	2				Etat mauvais
kollo	1	1				Etat mauvais
ouallam	1	1		1a tombe de Mali Béro		
say	1	2		1a tombe de Alfa Mamane Djobbo		
téra	1	3				
tillabéri	1	2			1jardin public	
Région	6	11		2		

Source : DRC/TI 2008

4.7.2.2. Les manifestations culturelles

Les manifestations traditionnelles ou populaires :

Le Choro manifestation traditionnelle Peul organisée chaque année à Say ;

- Les holley et haouka : danses de possession (Holley) pour les femmes, haouka pour les hommes organisées lors des cérémonies d'imploration de la grâce des génies en cas de sécheresse ou pour des raisons thérapeutiques. Ces cérémonies sont organisées au niveau des groupes ethniques Songhai-Zarma, Haoussa, Touareg dans les différentes localités de la région.
- La fête de l'eau organisée chaque année à Tillabéri ;
- Les foyandi : festins organisés par les femmes et les jeunes à l'occasion des baptêmes et mariages ;
- Les cérémonies à l'occasion des éclipses solaires et lunaires ;
- Les manifestations d'intronisation de nouveaux chefs de canton.

Les manifestations et fêtes religieuses :

- Fête de Tabaski, fête de Ramadan, fête de Mouloud, fête du premier jour de l'an du calendrier musulman ;
- Les wallima : réjouissance à la fin du cycle de formation des élèves des écoles coraniques ;

Les manifestations à caractère administratif

- La foire régionale annuelle tournante au niveau des six chefs lieux de département dont l'organisation reste rattachée à l'agriculture

4.7.2.3. La problématique du secteur

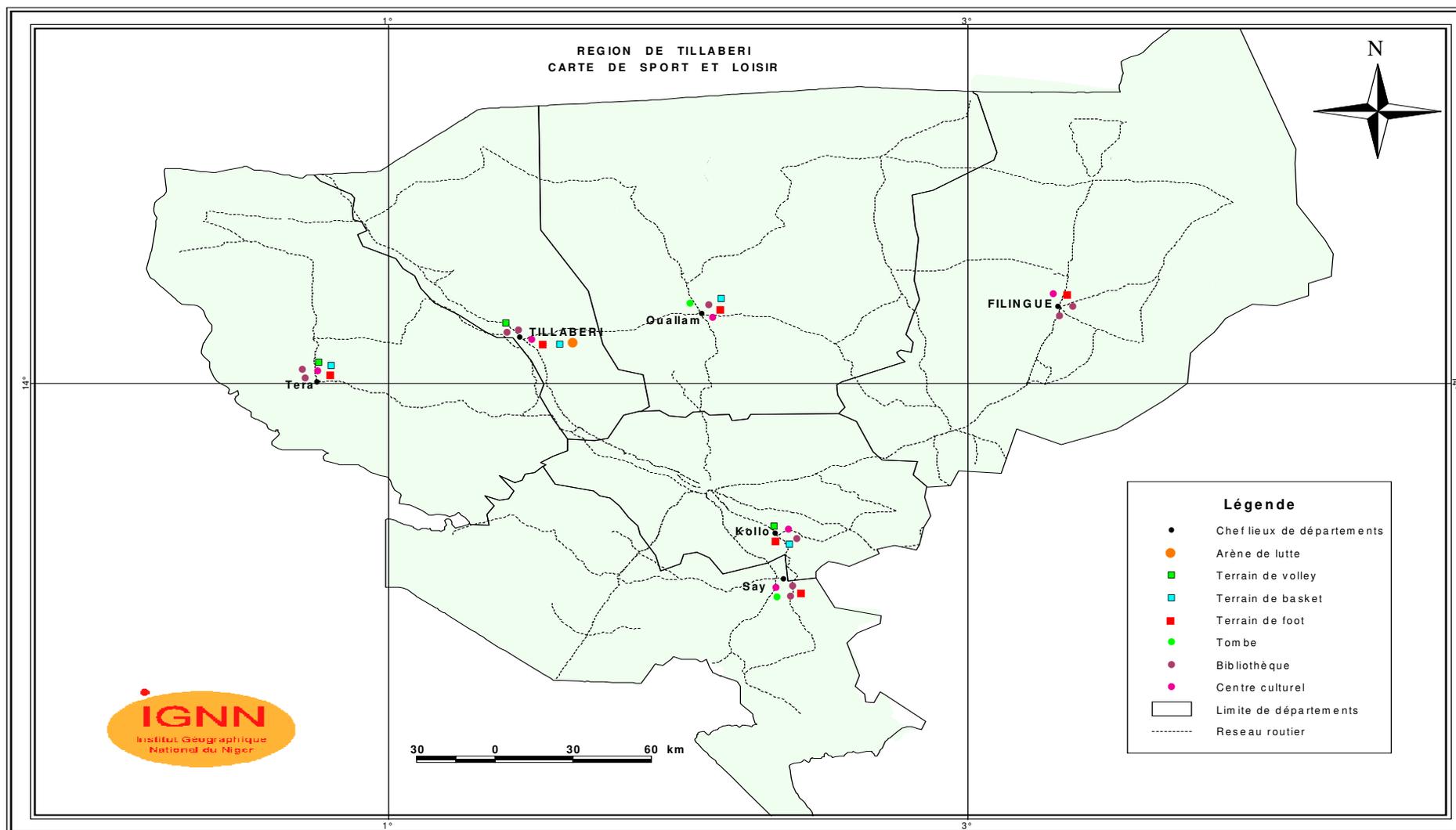
Atouts

- Existence d'une culture riche et variée presque tous les groupes (ethno linguistiques) du pays sont représentés
- Existence de troupes culturelles célèbres ; troupe de Téra, troupe de Tillabéri, troupe de Ouallam

Contraintes

- Insuffisance d'appui au secteur de la culture
- Faible valorisation de la culture au niveau local
- Evasion des artistes qui se retrouvent à Niamey où ils sont mieux rémunérés

Carte n°15 : Infrastructures sportives et culturelles



V. ACTIVITES ECONOMIQUES

V.1. Agriculture

Comme dans toutes les régions du Niger l'agriculture demeure la principale activité économique de la région de Tillabéri.

5.1.1. Les populations agricoles

Plus de 75% de la population est rurale et pratique l'agriculture. Le nombre de ménages agricoles est estimé à 330000 .La taille moyenne des ménages agricoles est de neuf personnes et le nombre moyen d'actifs agricoles est de six personnes

Tableau n° 97 : Répartition de la population agricole de la région de Tillabéri

caractéristiques	Filingué	Kollo	Ouallam	Say	Téra	Tillabéri	Total région
Nombre de ménages agricoles	70626	57223	47105	40294	72955	38914	33000
Taille moyenne des ménages	9	9	9	9	9	9	9
Nombre moyen d'actifs agricoles	6	6	6	6	6	6	6

Source : DRDA/Ti 2008

Pour ces populations, les modes d'accès à la terre demeurent essentiellement l'héritage et la jouissance.

Ainsi selon une étude réalisée par l'ONG CARE INTERNATIONAL dans la région en 1999, les modes d'accès à la terre dans la région de Tillabéri sont les suivants :

L'héritage (55%) et la jouissance (23%) Les autres modes d'accès significatifs sont par ordre d'importance: le prêt ou l'hypothèque (6%), le droit à la hache (4%), la cession à travers les aménagements hydro agricoles (3%), la location (2%) ; l'héritage puis cession (2%).

Divers autres modes de cession de moindre importance sont signalés suivant les zones : achat, terres récupérées, l'achat puis la cession, le métayage, les formes d'indivis.L'héritage est le mode d'accès le plus répandu dans toutes les zones agro écologiques. La jouissance est surtout prépondérante en zone soudanienne (Aî -noma) de Say. Les prêts sont importants en zone intermédiaire. Le droit à la hache se retrouve surtout en zone soudanienne (Torodi).

La cession est surtout fréquente dans la vallée du fleuve à travers les aménagements hydro- agricoles.

5.1.2. La situation des ressources

5.1.2.1. Les ressources humaines

La direction régionale de l'agriculture est représentée par une direction régionale, six directions départementales six services communaux, ---38- districts agricoles. Le personnel est composé de onze cadres (A) , quatorze cadres(B), un cadre(C), quatre cadres(D), cinq auxiliaires et soixante onze appelés du service civique national

Tableau n° 98 : Personnel d'encadrement de la région de Tillabéri

Services	Vulgarisation	Protection des végétaux	Statistique agricole	Action coopérative	Personnel de soutien	Total
Localités						
DRDA	4	2	1	1	5	13
Filingué	7	1	1	0	1	10
Kollo	13	0	1	0	0	14
Ouallam	5	1	1	1	2	10
Say	4	2*	0	0	3	9
Téra	8	1	1	0		11
Tillabéri	7	1*	1	0	1	10
région	46	8	6	2	13	77

Source : DRDA/TI 2008

Commentaire : Le dispositif renferme le personnel intervenant dans toutes les actions visant à assurer une meilleure sécurité alimentaire dans la région. On remarque une insuffisance du personnel, particulièrement des auxiliaires et les cadres de la promotion des organisations rurales.

5.1.2.2. Le potentiel agricole

a) Les superficies des cultures pluviales

La région de Tillabéri dispose de 4506122 hectares potentiellement exploitables par les cultures pluviales. C'est le mil qui occupe les plus importantes superficies avec 1372653 hectares au cours de la campagne pluviale 2007, suivi du niébé 528.547hectares. Ces deux spéculations (mil et niébé) représentent respectivement à elles seules 62% et24% de l'ensemble des superficies cultivées..

Tableau n° 99 : la répartition des superficies agricoles selon les spéculations par département

Superficies ha	filingué	kollo	ouallam	Say	téra	tillabéri	Total région
Superficies aménageables	1558000	787501	263621	707000	710000	480000	4506122
Superficie cultivée	550.247	350.692	365.603	245.357	593.875	186.771	959.764
Taux d'occupation	35.32	44.53	139	34.70	83.64	39	21.30
Superficie cultivée mil	377088	197141	214016	155979	306860	118632	1372653
Superficie cultivée sorgho	42263	12086	26836	21848	126591	20937	253780
Superficie cultivée niébé	184967	71936	71561	27642	151324	21117	528547
Superficie cultivée oignon	11	111	14	100	299	599	1134
Superficie cultivée sésame	2014	69	353	1841	7156	766	12199
Superficie cultivée arachide	3356	3669	3059	3485	335	2160	

Source : Rapport annuel DRDA 2007

Tableau n° 100 : Evolution des superficies des principales cultures pluviales unité : 1000ha

Culture année	2001	2002	2003	2004	2005	2006
mil	1110.1	1237.2	1400	1342.6	1331.6	1372.7
sorgho	179.5	114.7	234.7	213	198.5	253.8
niébé	511.3	727.1	801.4	306.9	374.4	528.5
arachide	6.2	8.3	7.1	3.5	4.2	8.4
mais	0.1	0.9	0.8	0.3	0.1	0.1

Source : annuaire statistique série longue 2007

b) Les superficies des cultures irriguées

La région dispose de 29 AHA, totalisant une superficie de 7.432 ha. Cette superficie est entièrement consacrée à la culture du riz pratiquée en double campagne. Les cultures de saison sèche pratiquées couvrent environ 12000 ha au cours de la campagne 2007. Ces superficies connaissent régulièrement des fluctuations. En effet les résultats de la campagne pluviale précédant la campagne de contre-saison déterminent les superficies à emblaver ainsi que les spéculations à cultiver.

5.1.2.3. Les infrastructures rurales

La région de Tillabéri dispose d'importantes infrastructures rurales. Les tableaux ci-dessous nous donnent la répartition géographique des installations dans la région.

Tableau n° 101 : Inventaire des Infrastructures rurales de la région de Tillabéri

Localités	Magasins coopératifs	Boutiques coopératives	Banques céréalières	Pharmacie coopérative
Filingué	60	4	120	1
Kollo	33	7	66	5
Ouallam	76	7	120	3
Say	94	7	159	7
Téra	146	7	187	6
Tillabéri A	48	19	60	12
Tillabéri C	-		-	
Total région	457	51	712	34

Source : DRDA/Tillabéri 2008

La gestion de ces infrastructures n'est pas bien assurée, parce qu'en ce moment leur majorité n'est pas fonctionnelle.

Source : Rapport annuel DRDA/TI 2007

5.1.3. Les techniques culturales

5.1.3.1 Les outils

Les outils utilisés sont la houe, la daba, la hiler, le coupe coupe, la hache. Le coupe coupe et la hache sont utilisés pour le défrichage ; la hiler est utilisée par les hommes pour cultiver tandis que les femmes utilisent la daba pour le même objectif. Le bruli est de plus en plus abandonné au profit du paillage. Les semis ne se font qu'après les premières pluies.

5.1.3.2. Les systèmes de production

On distingue 2 grands systèmes de cultures dans la région de Tillabéri : le système de production pluviale et le système de production irrigué.

a) Le système de production pluviale

C'est un système de production caractérisé par la culture de mil, comme composante dominante et l'association mil niébé. Il ya souvent une intégration avec l'élevage par la pratique du pacage et l'utilisation de fumure organique. Les unités de production de type familial comportent entre 4 et 5 personnes en moyenne. L'exploitation agricole varie de 4 à 9 hectares.

b) Le système de production irriguée

Il comprend :

- un système intensif sur les aménagements hydro agricoles, dominé principalement par la culture de riz ;
- un système semi intensif sous irrigation traditionnelle, centré sur la riziculture en immersion profonde et en riziculture flottante ; en plus des superficies sous l'influence du fleuve, plusieurs familles pratiquent des cultures de contre saison
- Système irrigué intensif

Il concerne principalement le riz cultivé sur les aménagements hydro agricole. A la différence du riz pluvial, le riz est repiqué dans des casiers dont les dimensions varient d'un Groupement Mutualiste de Production (G.M.P) à l'autre: (0,1 ha; 0,25ha; 0,5ha; 1 ha). Les unités de production sont de type familial avec une moyenne de 4 à 5 personnes par exploitation. La gestion des aménagements hydro agricoles étant assurée conjointement par l'ONAHA et la coopérative. Les superficies sont équitablement morcelées en parcelles de 2500m² attribués à chaque membre de la coopérative. Certaines exploitations disposent des unités de culture attelée pour les travaux de labour et le transport. Mais la grande majorité des producteurs font appel aux services de l'ONAHA qui loue ses tracteurs pour le labour à la coopérative. La pratique de la double culture sans restitution au sol impose une utilisation massive des engrais minéraux aux exploitants rizicoles. La coopérative assure l'approvisionnement de ces intrants. La main d'oeuvre salariée est le plus souvent sollicitée en appui à la main d'oeuvre familiale pour faire face aux travaux culturaux.

L'itinéraire technique de mise en valeur des périmètres irrigués est dominé par les travaux manuels; seul le labour est effectué par la traction bovine. Cette situation pose le problème de la disponibilité de la force de travail pour à la fois exploiter rationnellement les périmètres rizicoles et travailler en culture pluviale. Cet état de fait explique en partie les faibles superficies exploitées en cultures pluviales au niveau de certains villages où le caractère aléatoire de la production pluviale incite les populations à la production rizicole :

- Système irrigué semi-intensif

Le système se retrouve surtout en zone agricole dans la vallée du fleuve en bordure des aménagements sous irrigation ou en décrue et dans les dallols sous forme de jardin. Les unités de production sont de type familial avec une moyenne de 4 à 5 personnes par exploitation. La taille des exploitations est variable d'une famille à l'autre sur des sites individuels dans le dallol ou sur des sites non aménagés le long du fleuve. Par contre, au niveau des périmètres irrigués, le système des parcelles est de mise pour tous les exploitants exemple du périmètre de Tilla Kaïna). Ici également, certains producteurs disposent des unités de culture attelée pour les travaux de labour et le transport. Contrairement aux périmètres rizicoles, très peu d'exploitants utilisent la fumure organique et encore moins minérale. L'approvisionnement en intrants (semences, plants, produits phyto sanitaires et engrais) est très irrégulier, ce qui peut expliquer leur faible utilisation. La main d'oeuvre salariée est le plus souvent sollicitée en appui à la main d'oeuvre familiale pour faire face aux travaux culturaux.

5.1.4. Les productions

5.1.4.1. Les cultures pluviales

Tableau n° 102 : Résultats de la campagne 2007

Départements		Mil	Sorgho	Mais	Riz	Niébé	Arachide	Sésame	Voandzou	Oseille	Gombo
Kollo	Superficie	216 501	13 932			115 752	2 386	45	1 260	816	
	Rendement	608	597			155	368	475	449	108	
	Production	131 633	8 317			17 942	878	21	566	88	
Fillingué	Superficie	314 402	39 373			190 449	3 700	1 533			790
	Rendement	325	251			159	250	468			1 500
	Production	102 181	9 883			30 281	925	717			1 185
Ouallam	Superficie	213 371	29 661			118 823	3 253	50	408		37
	Rendement	324	260			131	256	298	384		856
	Production	69 132	7 712			15 566	833	15	157		32
Say	Superficie	150 658	33 709		11	55 026	924	2 186	537	2 306	
	Rendement	431	466		1 545	119	245	877	328	150	
	Production	64 934	15 708		17	6 548	226	1 917	176	346	
Téra	Superficie	315 082	99 877	752		140 816	3 430	6 750	2	10 120	16 910
	Rendement	397	327	445		135	314	645	152	115	1 623
	Production	125 088	32 660	335		19 010	1 077	4 354	0	1 164	27 445
Tillabéri D	Superficie	128 579	19 612		254	37 046		800			480
	Rendement	383	368		1 456	123		456			1 138
	Production	49 246	7 217		370	4 557		365			546
Tillabéri C	Superficie	3 377	2 489			3 060		203			60
	Rendement	276	300			135		357			1 200
	Production	932	747			413		72			72
Région	Superficie	1 341 970	238 653	752	265	660 972	13 693	11 567	2 207	13 242	18 277
	Rendement	405	345	445	1 460	143	288	645	407	121	1 602
	Production	543 144	82 244	335	387	94 317	3 939	7 462	899	1 598	29 280

Superficie: Ha

Rendement: Kg/Ha

Production: Tonnes

Source : rapport annuel DRDA 2007

Constat : Le département de Filingué occupe à lui seul 27% des superficies de la région en ce qui concerne la principale culture qui est le mil. Quant aux rendements, Kollo enregistre le plus important avec 608 kg / ha quant à la production le département de Kollo enregistre la plus grande production avec 131633 kg suivi de Téra avec 125088kg ensuite Filingué avec 102181kg puis Ouallam avec 69132kg, Say avec 64934kg et Tillabéri avec 9246kg.

Tableau n° 103 : Evolution des productions des cultures pluviales au niveau de la région : unité 1000t

Cultures production	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mil	524	588.9	593	389.8	625.5	595.2
Sorgho	40.4	37.1	63.3	39.8	69.8	88.8
Niébé	79.4	110.8	98.8	35.4	53.9	76.3
Arachide	2.1	3.4	3.6	1	1.3	2.4
Mais	-	0.2	0.3	0.2	1	0.1

Source : Annuaire statistique serie longue 2007

Destination de la production :

Les productions du mil et du sorgho sont presque entièrement autoconsommées pendant que celles du niébé, oseille et wandzou sont mises sur les marchés de la région et de Niamey particulièrement.

5.1.4.2. Production des cultures irriguées

La production rizicole :

Les rendements moyens enregistrés au cours des trois (3) dernières années sur 14 périmètres irrigués suivis varient de 4.2 tonnes à 5.4 tonnes/campagne

Tableau n° 104 : Résultat des cinq dernières campagnes d'exploitation entre 2005 et 2007

Caractéristiques	SH 2005	SS2006	SH2006	Total Année	SS2007	SH2007	Total Année
Superficie prévue (ha)	3253,40	3171,93	3267,58	6439,51	3282,3	3382,44	6.664,74
Superficie réalisée (ha)	3150,47	3323,29	3391,58	6714,87	3196,14	3018,8	6214,94
Rendement obtenu (t/ha)	4,275	5,4	4,77	5,09	5,14	4,95*	5,045*
Production (t)	13.468,26	17.945,77	16.177,84	34.123,61	16.428.160	14.943,06*	31354,3723
Valeur de la production (f)	1.870.593.165	2.492.487.995	2.246.940.195	4.739.428.190	2.281.690.900	1.971.662.050	4.137.052.655
Redevance totale (F)	358.277.572	335.984.163	344.615.061	680.599.224	340.636.261	350.600.000*	691.236.261
Taux de remboursement %	76,46	97,71	97,09	97,40	96,74	100*	98,37
Redevance /ha (F)	113.725	101.100	101.610	202.710	106.580	116.140*	111.220
Engrais utilisé (t)	1097,05 /1505	1358,45 /1455	1542,5 /1695,8	2900,95 /3150,8	1458,4 /1396,55	1227,55 /1781	2685,95 /3177,55
Electricité consommée (f)	55.692.215	56.693.338	60.657.342	117.350.680	62.693.263	65.000.000*	127693263

Source : SRAHA/TI

SS ; saison sèche ; SH. Saison humide ;

Destination de la production rizicole :

La production rizicole est destinée à plus de 50% à l'autoconsommation et le reste vendu à

L'état paddy au RINI.

- les productions maraichères et arboricoles.

Les principales cultures maraichères sont : choux, laitue, patate douce, pomme de terre et niébé ; les rendements sont, de façon L'arboriculture fruitière: manguiers, agrumes (citronniers, orangers, pomelos) et goyaviers.

Faute de données statistiques on ne peut faire qu'une appréciation qualitative des différents rendements qui sont de façon générale appréciables pour ces spéculations, notamment les manguiers et les citronniers.

Destination de la production maraichère et arboricole :

Qu'il s'agisse des productions maraichères ou de l'arboriculture fruitière, elles sont destinées

aux marchés de la région et ceux de Niamey particulièrement.

5.1.4.3. Les productions spécifiques

a) La filière Oignon :

Il est cultivé en pur sur le long du fleuve et de ses affluents et le dallol. Les superficies et les rendements connaissent des évolutions significatives ces dernières années. Les deux principales zones de production dans la région sont Sakoira et Gothèye.

b).La filière SESAME

Il est généralement cultivé par les femmes sur des petites parcelles surtout dans la zone agricole (karma, Sakoira, Kollo, Téra). La culture se fait aussi bien association qu'en pur. Au cours de la campagne 2007, le sésame a été cultivé sur 11567 ha soit 16% des surfaces emblavées en sésame au niger derrière maradi et zinder ce qui place Tillabéri au troisième rang des régions productrices de sésame au niger. Un projet d'appui à la filière sésame est en exécution dans la région au niveau du département de Téra

c) La filière Niébé

Le niébé est cultivé en pur ou en association en pluviale dans les zones agro-pastorale et agricole et pur en décrue (Gorouol).

d) Le Souchet

Il est surtout cultivé dans le département de ouallam ; mais de plus en plus sa production est insignifiante.

5.1.4.4. Le bilan alimentaire de la région

Tableau n° 105 : Evolution du bilan céréalier sur dix (10) ans. (Tonne)

Période Localité	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Filingué	-22	+21.101	+15.779	+42.095	+14390	+	+	-43495	-1245	+31661
Kollo	157	+10.596	+23.177	+5.958	+10130	19.470	10243	-22195	+1470	-236
Ouallam	+24	+515	-14.308	-36.382	-4784	+	+1383	-33657	-14483	-3757
Say	844	+17.457	+17.425	+12.337	+24936	9915	- 5350	+18159	+31075	+24056
Téra	-16	+19.952	+13.920	-39.963	+15885	- 5672	+25654	-16735	+12398	+21390
Tillabéri	115	-1.222	-3.940	-29.537	+11883	+	+2494	-35340	-27400	-7029
D	+1	-40.181	-671	-1.793	-1068	24944	-10368	-	-	-
Tillabéri	376					+	-5041			
C	+11					10692				
	042					- 8448				
	- 9					- 646				
	823									
	- 3									
	56									
Région	-14 399	+52.348	+51.384	- 131.477	+71372	+ 50 253	+33 081	-133 263	+1815	+66 086

Source : Rapport annuel DRDA/TI 2007

Commentaire : Sur les dix dernières années, la région a enregistré sept fois un bilan céréalier excédentaire dont le plus important fait **71.372** tonnes et date de 2003. Quant au déficit, il a été observé trois fois sur les dix années dont le plus élevé fait **163263** tonnes en 2000. Quant à l'évolution de la situation au niveau des départements, il faut noter que Say n'a enregistré aucun bilan déficitaire sur les dix ans. Le département de Ouallam a connu neuf ans durant un bilan négatif sur la période considérée.

Tableau n° 106 : Evolution de la situation des villages déficitaires de la région sur cinq ans

Indicateurs de suivi Périodes	Nombre de villages	Population concernée (Hbts)	Besoins complémentaires (tonne)
2007	797	1.001.875	166.879
2006	378	543.581	88.636
2005	555	775.972	140.250
2004	843	1.095.532	215.925
2003	379	475039	158.292

Source : Rapport annuel DRDA 2007

Commentaire : L'année 2004 est la plus déficitaire de cette période avec un besoin complémentaire de 215.925 tonnes et pour une population de 1.095.532 habitants. L'année 2006 constitue la moins frappée au cours de la même période.

5.1.5. Les appuis (Etat et partenaires)

5.1.5.1. Les appuis de l'Etat

Les appuis de l'Etat se font essentiellement à travers la réalisation des infrastructures et les intrants agricoles.

Les intrants

Les apuis en Semences

Tableau n° 107 : Consommation de la région de Tillabéri en semences (tonnes)

Périodes Nature Semences	2007		2006		2005		2004		2003	
	Prévu	Réalisé								
I. MIL HPK CIVT Locale Souna	575	96	ND	105,62	-	199		0,45	430	17,81
II. Sorgho NAD1 Mota Maradi Locale	280	43,8	ND	90,65	-	45		0,15	55	9,475
Sésame	0	0		0				1,875	0	6,355
III. Niébé TN5-78 TN3-78 KVX Locale	308	106,85	ND	52,20	-	21,5		0,7	100	11,979
IV. Mais	0	0		0	-			0,05	5	0
V. Riz pluvial	180	0		0	-				20	0
VI. Arachide	20	0	ND	2,5	-			15,9	15	17,42

Source : Rapport annuel DRDA/TI 2007

Commentaire : Ce volet n'est plus totalement maîtrisé par les Services Agricoles par manque de circuits d'approvisionnement adéquats. En effet, seules les quantités placées directement par les Services Agricoles et certains projets de développement sont maîtrisées. Il faut cependant noter que ces données ne sont qu'indicatives.

Les Pesticides

Tableau n° 108 : Consommation de la région de Tillabéri en pesticides liquides (litres)

Localités	2007		2006		2005		2004		2003	
	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R
Filingué	-	1570	-	2562	-	3990	-	8480	-	1680
Kollo	-	1600	-	1570	-	2700	-	0	-	1203
Ouallam	-	3950	-	3890	-	4055	-	9860	-	2867
Say	-	983	-	1340	-	1800	-	500	18000	1121
Téra	-	5961	-	4640	-	1700	-	3779	-	13.072
Till. D	-	1400	-	2340	-	700	-	5060	6800	684
Till .C	-	2150	-	800	-	660	-	800	-	1006
REGION	-	17.614	-	17.162	-	15.441	-	28.479	24.800	21.633

Commentaire : La consommation des pesticides liquides s'élève à 19.924 litres en 2007

Source : rapport annuel 2007 DRDA

Les infrastructures

Dans le cadre du programme spécial du président de la république, la région de Tillabéri a bénéficié de huit minibarages, quatre seuils d'épandage, deux seuils d'infiltration, cinq stations de pompage, la réalisation de deux aménagements hydro agricoles, la réhabilitation de deux aménagements hydro agricoles et de trois petits périmètres irrigués.

5.1.5.2. Les appuis des partenaires

Le PAFRIZ a basé ses appuis sur le système coopératif le mieux organisé au Niger, à avoir le OP de la filière riz. Cependant leurs interlocuteurs qui sont, surtout, les élus locaux et les organisations communautaires de base (OCB) ne disposent pas de compétences minimales en mesure de s'approprier les résultats des actions de ces appuis en vue de leur pérennisation d'autres partenaires comme WORLD VISION ; CRS. AFRICARE, MERCY CORPS, ISLAMIC RELIEF, AFRIQUE VERTE, AFVP/RAIL, CARITAS, OXFAM, ECOPAS, JICA apportent également des appuis non négligeables.

5.1.6. La contribution du secteur dans l'économie de la région

Une étude menée par le CNEDD en 2004, dans le cadre de la consultation sectorielle sur l'Environnement et la lutte contre la Désertification, a indiqué que sur la période moyenne de 1997 à 2000, l'Agriculture est l'un des secteurs les plus prometteurs de la région pour une comparaison nationale des régions. En effet, les activités agricoles à Tillabéry contribuent pour 15,5% au PIB agricole national. Concernant l'analyse intra-régionale, l'agriculture est la branche d'activité principale

des ménages de Tillabéri dans la mesure où elle contribue pour environ 50% au PIB primaire de la région sur la période de 1997 à 2000. Ensuite viennent dans l'ordre, l'élevage (30,7%) et les forêts (17,4%).

5.1.7. La problématique du secteur

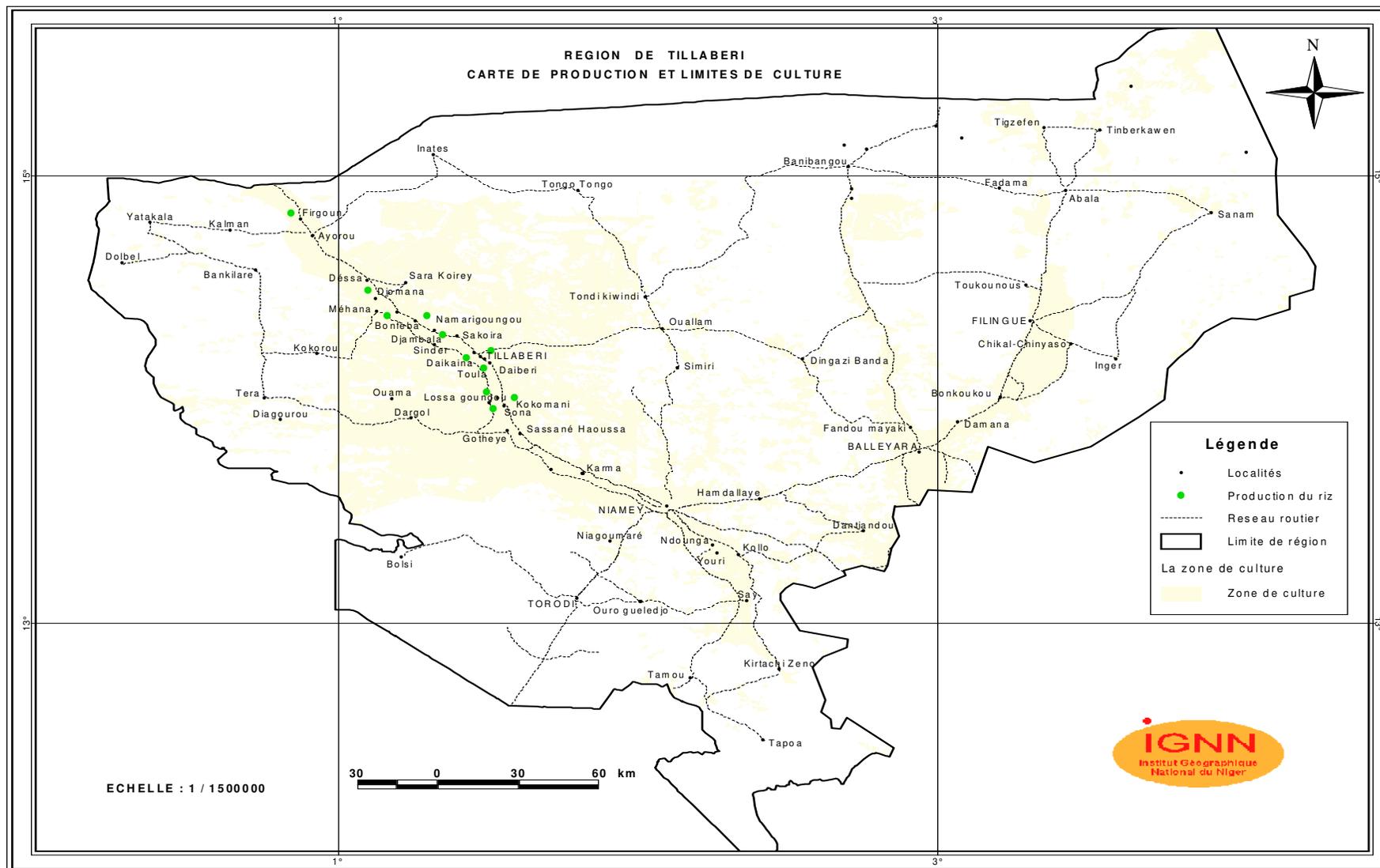
Les atouts

- 4.480.000 ha cultivables
- 140.000 ha irrigables : fleuve, mares permanentes
- 29 AHA de 7.432 ha avec système coopératif organisé et dynamique (FUCOPRI)
- Débouchés (gros marchés céréaliers)
- Potentiel de production de niébé, sésame, tomates, manioc, pomme de terre, oignon
- Main d'œuvre importante
- Participation active des femmes

Contraintes

- Dégradation des terres de culture
- Faiblesse et baisse des rendements
- L'ensablement du Fleuve Niger
- Conservation et transformation des produits maraîchers
- Faible modernisation
- Appui-conseil inadapté ou peu sollicité
- Faible encadrement
- Insuffisance de semences améliorées
- Couverture phytosanitaire très faible
- Faible pluviométrie
- Équipement agricole principalement de type traditionnel
- Pas de réseau formel performant d'approvisionnement en intrants et équipement
- Peu d'engouement de certains paysans pour le maraîchage du parfois au coût élevés des équipements d'exhaure par exemple
- Le problème de gestion technique, respect du calendrier cultural et de la gestion de l'eau sur le aménagement hydro – agricole.

Carte n°16 : les productions et limites de cultures (agri)



V.2. Elevage

Encadrement du secteur

Les services déconcentrées des ressources animales de la région de Tillabéri comprennent une (1) direction régionale, six (6) directions départementales, trois (3) services communaux, (filingué, téra, tillabéri), huit (8) postes vétérinaires et soixante neuf (69) cellules d'intervention de base dont vingt et une (21) sont non opérationnelle à cause de l'insuffisance des agents.

Tableau n° 109 : Situation des structures de la région de Tillabéri

Directions départementales	Postes vétérinaires	Cellules d'intervention de base	
		Opérationnelles	Non opérationnelles
Filingué	Abala Balleyara	Fandou, Sanam, Damana Bonkougou, Chical, Filingué, Abala, Balleyara, Ezza et Ekrafane	Rouafi, Fandou Béri, Tabala, Louma et Toukounous
Kollo		Kollo, Kirtachi, Boubon, Hamdallaye, Dantchandou, Diakindé, Karma et Bogoukoirèye	Kouré et Goubèye
Ouallam	Banibangou Mangaïzé	Banibangou, Mangaïzé, Simiri et Chinégoder	Dingazi et Farka
Say	Torodi	Say, Tamou, Bokki, Guémé, Alambaré, Walégorou, Guéladio, Tchantchandou Foulbé, Torodi, Makalondi, Kobagué, Boni, Tombolé et Bosseybangou	Dogona, Dogalkaïna et Tchantchergou
Téra	Bankilaré Gothèye	Bankilaré, Gothèye, Bandjo, Dargol, Touré, Méhana et Dolbel	Yelwani, Bangaré et Komabangou
Tillabéri	Ayorou	Sansané Haoussa, Sona, Sakoira, Bonféba, Sanguilé et Them	Sarakoira, Sawani, Famalé et Inatès
Total	8	50	

CIB : cellule d'intervention de base

Source : DRRA situation 2008

5.2.1. Les éleveurs

Effectifs éleveurs purs : 7699 ménages (2005)

Agro éleveurs 200047 ménages (2005)

5.2.2. La situation du cheptel

5.2.2.1. Les races des principales espèces :

- Bovins : Azawak, goudali, bororo, et Djelli;

- Ovins : bali-bali ara-ara, koundoum
- Caprins : chèvre rousse, la chèvre bariolée ;
- Camelin : chameau

5.2.2.2. Les effectifs

Tableau n° 110 : Effectif du cheptel en 2007 Un cheptel important et diversifié

Espèce	Bovines	Ovines	Caprines	Camelines	Equines	Asines
Départmts						
Fillingué	178 558	217 974	300 155	30 701	7 933	58 741
Kollo	147 469	125 574	125 426	1 976	1 387	22 609
Ouallam	237 261	283 962	320 088	13 092	2 959	50 750
Say	285 833	243 348	269 674	1 307	566	20 518
Téra	600 963	405 131	400 611	38 300	5 316	120 943
Tillabéri	162 669	95 638	109 923	2 470	680	15 865
Total	1 612 753	1 371 627	1 525 876	87 846	18 840	289 426

Source : DRRR/TI 2007

Tableau n° 111 : Evolution des effectifs du cheptel en nombre de têtes

espèces année	bovines	ovines	caprines	camelines	asines	équines
2007	1612755	1371626	1525877	87846	289426	18839
2006	1581131	1331677	1488660	86548	283751	18561
2005	1550129	1292889	1452351	85268	278181	18287
2004	925559	735708	970204	134318	77721	37017
2003	902557	714279	946540	133068	76197	36477
2002	884860	693475	923454	131101	74703	35938

Source : rapport DRRR 2007

5.2.2.3. La santé du cheptel

Les maladies

La santé du cheptel constitue l'élément fondamental pour asseoir une politique de développement du secteur. Les principales maladies du cheptel dans la région de Tillabéri sont : la péri-pneumonie contagieuse bovine, le charbon symptomatique, le charbon bactérien, la pasteurellose, la fièvre aphteuse, la dermatose, la piroplasmose, la rickettsiose, la variole, la peste de petits ruminants pour les maladies infectieuses et la distomatose et l'oesophagostomose pour les maladies parasitaires. Au cours de l'année 2007, au total 64 foyers de maladies (toutes maladies confondues) ont été enregistrées dont deux foyers de ppcb.

Tableau n° 112 : Evolution des chiffres de vaccination du cheptel contre les principales maladies.

Gros bétail	ppcb	cb	cs	past	tryp	Rage chien	Rage chat	itpl
2007	351196	450	17432	2461	-	-	-	1461
2006	174413	836	18448	22607	-	42	-	15051
2005	114933	837	16837	23214	51	12	-	15373
2004	78650	1147	14687	24591	30	5	-	18366
2003	193681	2581	24279	20014	258	11	-	15188

Source : DRRR/Ti 2008

5.2.3. Les types d'élevage

Deux systèmes d'élevage sont observés dans la région de Tillabéri :

- L'élevage extensif ;
- L'élevage intensif ;

L'élevage extensif

C'est le système qui est le plus pratiqué dans la région. Il semble être le meilleur système pour exploiter de façon optimale les zones pastorales compte tenu de l'influence des facteurs climatiques parfois rigoureux mais aussi du fait d'un élevage difficile à rationaliser conséquemment aux problèmes de parcours et de commercialisation. Il comporte en son sein trois sous systèmes : le système pastoral, l'agro pastoralisme et l'élevage sédentaire.

Le système pastoral : C'est un système qui dépend entièrement des ressources naturelles notamment l'eau et le fourrage. Sa principale caractéristique c'est la migration des hommes et du bétail selon la saison. Selon sa forme, on parle de Nomadisme ou de transhumance :

- Le nomadisme : est un élevage essentiellement de camelin, de caprins et d'ovins. Le déplacement est de faible amplitude, ou toute la famille accompagne le troupeau. Il est mené surtout par les touaregs et les arabes. Il s'agit de mouvements internes du troupeau au niveau de la même zone.
- La transhumance : c'est un mode d'élevage avec des déplacements de grande amplitude ou seulement un certain nombre de personnes de la famille accompagnent le troupeau composé de bovins et ou associés à des ovins. L'éleveur généralement Peul effectuera un déplacement bien précis au cours de l'année pour utiliser au mieux les pâturages. L'accès à ces terres étant facilité par la présence de couloirs de passage qui malheureusement sont aujourd'hui de plus en plus occupés. On note deux types de transhumance : la transhumance intra territoriale en direction des réserves de tamou (say) et la transhumance extra territoriale dont les principaux pays de destination sont le Burkina Faso, le Mali et le Togo :
 - L'agro pastoralisme : c'est un type d'élevage pratiqué par deux groupes : les éleveurs agro pasteurs et les agriculteurs agro pasteurs. Les premiers étaient des éleveurs qui se sont en partie engagés dans des activités agricoles (le bétail ayant une fonction sociale importante alors que les seconds ont agrandi leurs troupeaux soit pour minimiser les risques, soit pour thésauriser. En règle générale, le troupeau est confié à un berger qui pendant la saison des pluies migre pour revenir exploiter les sous produits agricoles en début de saison sèche. Le goulot d'étranglement de l'agro pastoralisme est le manque d'espace de pacage en saison de pluies mais aussi les nouveaux types d'éleveurs qui sont en train d'émerger (fonctionnaires et commerçants, agriculteurs prospères) participent à la compétition et à la dégradation du capital foncier.
 - L'élevage sédentaire : les animaux sont élevés dans le village toute l'année. Le bétail est l'objet de peu de soins étant laissé en toute liberté, et cherchant lui-même sa pitance. Les petits ruminants sont importants dans ce type d'élevage parce que de cession facile si le besoin se fait

urgement sentir. De façon générale la productivité est faible, les fonctions se rapportent entre autres à la production de lait, au transport et actuellement à l'agriculture car l'on constate de plus en plus, une amorce de l'association de cette activité avec l'élevage.

Elevage intensif

Il fait appel à l'introduction de techniques d'élevages modernes, en fonction des systèmes de production (lait et viande). Dans les deux cas l'alimentation est fortement améliorée, de même que les soins l'embouche : L'embouche est pratiquée de deux manières dans la région de Tillabéri :

- embouche paysanne sur pâturages améliorés,
- embouche herbagère intensive ou en stabulation ou ranching

L'embouche paysanne : elle connaît une véritable intensification car maîtrisée par les femmes particulièrement et qui en font une activité génératrice de revenus. La productivité du cheptel reste médiocre. Les structures des troupeaux sont constituées de fortes proportions de femelles dans l'optique de produire suffisamment de lait pour la famille et augmenter la taille du troupeau en cas de calamité. L'âge au premier vêlage est tardif, et l'intervalle entre deux vêlages est long (24 mois au minimum) ; de même le taux de fécondité est faible et les mortalités élevées particulièrement en saison sèche ou l'alimentation est insuffisante en quantité et en qualité. Le taux d'exploitation varie respectivement entre 10, 5%, 26%, et 36% pour les bovins, ovins et caprins. L'embouche bovine est surtout fréquente dans la vallée du fleuve et en zone agricole (réforme des animaux de trait) et est pratiquée par les hommes. L'embouche des petits ruminants est pratiquée aussi bien par les hommes que par les femmes surtout à l'approche de la fête Tabaski.

- Le ranching : c'est un système d'élevage reposant essentiellement sur l'exploitation des Pâturages naturels délimités, mais équipés d'ouvrages hydrauliques bien répartis en vue d'une

Utilisation maximale des pâturages. Il y a deux décennies, la région comptait quatre ranchs à savoir Ekrafane, Tchiaguiriré, Dembou et Toukounous.

Aujourd'hui seul le ranch de Toukounous est opérationnel, les trois autres n'existent plus pour diverses raisons.

La production de lait du ranch est vendue à 90% aux industrielles laitières de Niamey, et environ 5% sont vendus aux femmes de Toukounous pour la fabrication du fromage.

Il y a lieu de signaler la présence de quatre ranchs privés dans la région système où les animaux sont dans des parcs ou étables dans lesquels ils sont nourris à l'auge : l'alimentation est très riche et très abondante (son de céréales, graines et tourteaux de Coton etc....).

5.2.4. Les appuis (Etats et partenaires)

5.2.4.1. Appuis de l'Etat

La contribution de l'Etat au secteur se fait à travers la vaccination qui se déroule chaque année mais aussi à travers le programme spécial du président de la république par la construction d'infrastructures (cases de santé vétérinaires) l'appui en crédit animaux.

a) Infrastructures

Tableau n° 113 : Répartition des cases de santé par localité

Départements	Localités	Cases équipées en matériels et produits	Cases dotées d'un agent
Filingué	Ekarfane Ezza	Equipée Equipée	Existe Existe
Ouallam	Sinégoder Tingara	Equipée Equipée	Existe Non
Téra	Dolbel Séga	Equipée Equipée	Existe Existe
Tillabéri	Them	Equipée	Existe
Total	7	7	6

Source : DRRRA/TI 2008

b) Opération vaches laitières

La commune urbaine de Tillabéri, dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République, (volets vaches laitières) a bénéficié en 2003 de 300 vaches dont 40 suitées pour un montant de Soixante Millions (60.000.000 F CFA).

Ces 300 vaches ont été distribuées à 72 groupements féminins des 11 villages administratifs de la commune.

5.2.4.2. Les appuis des partenaires

Plus d'une quarantaine de partenaires interviennent dans le domaine de l'élevage (voir partie ONG et projet) c'est ainsi que d'importants investissements ont été réalisés dans les domaines suivants :

- diffusion de la race AZAWAK
- matérialisation des couloirs de passage
- puits pastoraux
- banques aliments bétail et banques zootechniques
- gestion de la transhumance frontalière
- vaccination animale
- ensemencement des espaces pastoraux

5.2.5. La situation des équipements

5.2.5.1. Les infrastructures sanitaires

Tableau n° 114 : Parcs et couloirs de vaccination

	Fer bois	Fer	Béton	Banco
DRRA	-	1	-	-
Filingué	-	9	6	-
Kollo	-	5	2	-
Ouallam	-	6	1	-
Say	1	12	5	-
Téra	-	5	12	-
Tillabéri	-	3	4	2
Total	1	39	31	2

Source : DRRA/TI 2007

La région de Tillabéri dispose en matière de santé animale de deux dépôts pharmaceutiques dans la ville de Tillabéri d'un dépôt pharmaceutique à Ayorou et d'un dépôt à Téra.

5.2.5.2. Les infrastructures hydrauliques

La région de tillabéri compte 20 puits pastoraux et 10 forages pastoraux répartis essentiellement dans les départements de ouallam, filingué et kollo.

Tableau n° 115 : Situation des puits pastoraux

Département	Commune	Localité
Say	Torodi	Tientiengou Foulbé
Kollo	N'dounga	Guésselbodi
	Hamdallaye	Oura Tondi
	karma	Gounou Bangou
	Lamordé	Toulouaré
Filingué	Kourfeye	Ekarfan1, Ekarfan2, Intali, Bakin château, Belga, Mayen Sofo, Ayawa
Ouallam	Tondi kiwindi	Sintia, Batawel, Ezza, Weidé Bangou, Tafougueye, Inabaga, Ineker, Soumatt

Source : DRRA/TI 2008

Tableau n° 116 : Situation détaillée des forages pastoraux de la région

Département	Canton	Localité
Ouallam	Tondi Kiwindi	Izawatta, Bisso Balléri, Chinogoder, Inabaga, Ineker, Soumatt, Tafougueye, Weidé Bangou
Filingué	Kourfeye	Agajineye, Fadama

5.2.5.3. Les couloirs de passage

La région de Tillabéri compte 45 couloirs de passage d'une longueur de (1050,5 km) répartis dans cinq départements.

Tableau n° 117 : Couloirs de passage

Départements	Nombre	Distance
Filingué	3	516 km